

COMMUNE DU CHENIT



LE CHENIT · 1646

COMPTES 2023



Le Sentier, le 1^{er} mai 2024

MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Hôtel de Ville • Grand-Rue 31
Case postale 128 • 1347 Le Sentier
021 845 17 21 • municipalite@chenit.ch

**La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal**

PREAVIS N°09/2024

Rapport de gestion de la Municipalité et comptes 2023

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 (état au 1^{er} juillet 2013), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2023.

La forme du rapport a été modifiée afin de rendre la lecture plus agréable, mieux comprendre les enjeux et les tâches de chaque dicastère ainsi que de faciliter la compréhension des comptes en présentant ces derniers en regard des commentaires ad hoc.

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2023.

Mesdames et Messieurs,

ALEMAO GOMES Antonia

ANDRE David

BENMENNI Bounouar

BODENMANN Jean-Yves

BOSSERT Rémy

BOSSY Adriane

CADAU Ana

CAPT Pierre-Olivier

DESCUVES Anne

DENNLER Fritz

FERRARI Marc

FLADE Ansgara

GASPARIS Philippos

GERY Olivier

GUIGNARD Nicolas

GUYON Frédéric

HEINI Dominique

HEIZMANN Christian

HONSBERGER Fabien

HUSSAIN SHAH Aftab

JANEIRO Alexandre

KÄMPF Daniel

KELLER Jan Matti

KEUSEN Reynold

KUNZ Béatrice

LAVANCHY Raymond

LECOULTRE Jean-Luc

LEUENBERGER Christophe

LIENGME Solène

MAGALHAES Pedro

MAILLEFER Cyril

MANGIN Rahma

MATTHEY Julien

MEYLAN Fabia Christina

NAPPEZ Frédéric

PIAZZINI Fabrice

PIGUET Christophe

PITTET Jan

PITTET-AMSTUTZ Christelle

REYMOND Claude

REYMOND Françoise

REYMOND Paulette

REYMOND Stéphane

RITHNER Damien

ROCHAT Danick

ROCHAT Eric

ROUILLER Thierry

RUSOVSKY Désiré

SANCHEZ Francisco

SAVOY Lionel

SCHWAB Stephan

SHEVLIN Calina

SIMOND Frédéric

SIRNA Marylaure

VANEY Christophe

VAUCHER Didier

VILLARD François

VULLIOUD Joëlle

WENGER Mathieu

LISTE DES PRÉSIDENTS DU CONSEIL COMMUNAL DE 1880 À 2023

2023/2024	Jan-Matti KELLER	1988	Jacques MEYLAN
2022/2023	Jan-Matti KELLER	1987	Fritz DENNLER
2021/2022	Arjen MEIJER	1986	Fritz DENNLER
2020/2021	Raffaella CANTONE MEYLAN	1985	Robert-Alexandre ROCHAT
2019/2020	Michel VULLIOUD	1984	Robert-Alexandre ROCHAT
2018/2019	Fabrice AUBERT	1983	Marius MEYLAN-PIGUET
2017/2018	Fabrice AUBERT	1982	Marius MEYLAN-PIGUET
2016/2017	Michel VULLIOUD	1981	Rodolphe NEUENSCHWANDER
2015/2016	Carole DUBOIS		
2014/2015	Marianne OBERSON	1980	Rodolphe NEUENSCHWANDER
2013/2014	Marianne OBERSON		
2012/2013	Claire-Lise PIGUET	1979	Daniel AUBERT
2011/2012	Claire-Lise PIGUET	1978	Daniel AUBERT
2010/2011	David PIGUET	1977	Paul-Louis MEYLAN
2009/2010	Micheline RIEBEN	1976	Paul-Louis MEYLAN
2008/2009	Micheline RIEBEN	1975	Charles-Emile DEPRAZ
2007/2008	Jacqueline MOUQUIN	1974	Charles-Emile DEPRAZ
2006/2007**	Jacqueline MOUQUIN	1973	Claudine PIGUET-GROSS
2006	Bernard THALMANN	1972	Claudine PIGUET-GROSS
2005	Micheline GUIGNARD	1971	Marguerite MEYLAN- CASTELLA
2004*	Jacqueline MOUQUIN		
2004*	Christian VULLIOUD	1970	Marguerite MEYLAN- CASTELLA
2003	Claire-Lise PIGUET	1969	Jean-Bernard CHAPPUIS
2002	Claire-Lise PIGUET	1968	Jean-Bernard CHAPPUIS
2001	Gilbert GANIVET	1967	Raoul MONNIER
2000	Pierre DUBOIS	1966	Raoul MONNIER
1999	Jean-Luc LECOULTRE	1965	Robert PIGUET
1998	Jean-Luc LECOULTRE	1964	Robert PIGUET
1997	Jeannine RAINAUD	1963	Louis LECOULTRE-ROY
1996	Jeannine RAINAUD	1962	Louis LECOULTRE-ROY
1995	Christine CRETIN-MEYLAN	1961	Louis-Elisée PIGUET
1994	Christine CRETIN-MEYLAN	1960	Louis-Elisée PIGUET
1993	Paul ROCHAT	1959	Marius MEYLAN-PIGUET
1992	Paul ROCHAT	1958	Marius MEYLAN-PIGUET
1991	Bernard THALMANN	1957	Henri-Daniel PIGUET
1990	Bernard THALMANN	1956	Henri-Daniel PIGUET
1989	Jacques MEYLAN	1955	Charles MEYLAN

1954	Henri-Daniel PIGUET	1949	Gabriel DEPRAZ
1953	Paul MEYLAN-PIGUET	1948	Gabriel DEPRAZ
1952	Paul MEYLAN-PIGUET	1947	Jules ROCHAT
1951	Paul LUGRIN	1946	Jules ROCHAT
1950	Paul LUGRIN		
1945	Marius PIGUET		
1944	Marius PIGUET		
1943	Marius GOLAY		
1942	Marius GOLAY		
1941	Marius GOLAY		
1940	François MASSY		
1939	Georges GALLAY		
1938	Georges GALLAY		
1937	Louis-Elisée PIGUET		
1936	Louis-Elisée PIGUET		
1935	Marius MEYLAN		
1934	Marius MEYLAN		
1933	Marcel-Ami AUBERT		
1932	Marcel-Ami AUBERT		
1931	Wilhelm DEPRAZ		
1930	Wilhelm DEPRAZ		
1929	Charles CLERC		
1928	Charles CLERC		
1927	Albert BAUD		
1926	Albert BAUD		
1923	Robert HEMBY		
1922	Auguste LECOULTRE		
1919	François GOLAY		
1918	François GOLAY		
1912	Henri-Louis PIGUET		
1911	Major GUIGNARD		
1900	W Capt		
1888	Hector CAPT	1882	John César PIGUET
1887	Maurice AUDEMARS	1881	Jules-Oscar NICOLE
1886	Maurice AUDEMARS	1880	Jules-Oscar NICOLE

* Election de M. Christian VULLIOUD à la Municipalité en juin 2004.

** Changement de période d'élection du bureau de décembre à juin, soit à cheval sur deux années.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL – LEGISLATURE 2021-2026

Président :	M. Jan-Matti KELLER (UDI)
Première Vice-présidente :	Mme Fabia Christina MEYLAN (ROSES-VERT E S)
Deuxième Vice-présidente :	Mme Joëlle VULLIOUD (F3)
Scrutateurs :	M. Thierry ROUILLER (UDI) M. Fritz DENNLER (ROSES-VERT E S)
Scrutateurs suppléants :	M. Stephan SCHWAB (ROSES-VERT E S) Mme Mary-Laure SIRNA (UDI)
Secrétaire du Conseil communal	Mme Françoise MESSER (hors conseil)

POSTULATS EN SUSPENS

« Disparition des points de collecte pour le papier-carton et le verre de la commune du Chenit »

- **Postulante :** Mme Fábia Christina MEYLAN
- **Date dépôt :** 3 octobre 2022

« Pour des protections hygiéniques en libre accès »

- **Postulante :** Mme Adrienne BOSSY
- **Date dépôt :** 29 mars 2023

MOTIONS EN SUSPENS

« Economies d'énergie »

- **Motionnaire :** M. Carmelo SCIASCIA
- **Date dépôt :** 4 septembre 2006

« Pour une politique d'intégration des personnes de nationalité étrangère et des migrants au Chenit »

- **Motionnaires :** Mme Jacqueline CHRISTINO, MM. Jean-Claude ROCHAT, Bernard THALMANN et Benouar BENMENI
- **Date dépôt :** 6 décembre 2010

INTERPELLATIONS EN SUSPENS

« Limites de nos ressources naturelles »

- **Interpellant :** M. Nicolas GUIGNARD
- **Date dépôt :** 10 octobre 2023

MUNICIPALITE

Répartition des dicastères – Législature 2021-2026

TITULAIRES	DICASTERES
M. Olivier BAUDAT, Syndic Vice Syndique : Mme Carole DUBOIS	- Administration générale - Développement - Energies - Police - Ressources humaines - Mobilité - Traitement des déchets
Mme Carole DUBOIS, vice-syndique Suppléant : M. Olivier BAUDAT	- Aménagement du territoire - Police des constructions - Feu - Santé
M. Bertrand MEYLAN Suppléante : Mme Isabelle PIGUET	- Finances - Economie - Sport - Tourisme
Mme Isabelle PIGUET Suppléant : M. Michel VULLIOUD	- Bâtiments communaux - Cimetières - Pompes funèbres - Protection civile
Mme Raffaella CANTONE MEYLAN Suppléant : M. Bertrand MEYLAN	- Affaires sociales - Culture - Instruction publique - Cultes
M. Michel VULLIOUD Suppléant : M. Jean-Fred CAPT	- Routes et travaux - Garage communal - Déblai des neiges - Traitement des déchets
M. Jean-Fred CAPT Suppléante : Mme Raffaella CANTONE MEYLAN	- Forêts - Alppages - Eau - Epuration

LISTE DES MUNICIPAUX DE 1922 à 2023*

Nom	Parti	Législature(s)*
AUBERT André	SOC	1966/69 – 1970/73 – 1974/77
AUBERT Daniel	SOC	1982/85 – 1986/89
AUBERT Léon		1922/25 – 1926/29 – 1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
AUBERT Marcel		1922/25 – 1926/29 – 1930-33
AUDEMARS Henri		1930/33
AUDEMARS Paul		1922/25 – 1926/29
BAUDAT Olivier	SOC	2009/11 – 2011/16 – 2016/21 – 2021/
BEETSCHEN Michel	SOC	2016/21
BENOIT Pierre	SOC	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65
CANTONE MEYLAN Raffaella		SOC 2021/
CAPT Daniel	SOC	1970/73 – 1974/77
CAPT Ernest		1922/25 – 1926/29
CAPT Jean-Fred	UDI	2023/
CHAPPUIS Jean-Bernard	UDI	1970/73 – 1974/77
DEMIERRE Jean-Louis	SOC	2006/09
DENNLER Fritz	SOC	1994/97 – 1998/01
DEPRAZ Albert	SOC	2006/11
DEPRAZ Charles-Emile	SOC	1978/81 – 1982/85
DUBOIS Carole	UDI	2016/21 – 2021/
FREIHOLZ Nathalie	SOC	2002/06 – 2006/07
GOLAY Henri		1922/25 – 1926/29 – 1930/33
GOLAY Marius	SOC	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65
GOLAY Roger	UDI	1970/73 – 1974/77
GROSSEN Jean-Claude	UDI	1990/93 – 1994/97
GUIGNARD Marc	SOC	1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49 – 1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65
GUIGNARD Paul		1942/45
LECOULTRE Henri	UDI	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65 – 1966/69
LECOULTRE Jean-Luc	SOC	1992/93
LECOULTRE Maurice	UDI	1962/65 – 1966/69
LECOULTRE Samuel	UDI	1950/53 – 1954/57 – 1958/61
MEYLAN André		1934/37 – 1938/41
MEYLAN Anne	SOC	1990/91
MEYLAN Bertrand	UDI	2011/16 – 2016/21 – 2021/
MEYLAN Edouard		1922/25 – 1926/29
MEYLAN Georges-Henri	UDI	1978/81
MEYLAN Gérard	SOC	1986/89 – 1990/93
MEYLAN Louis-William	SOC	1982/85 – 1986/89 – 1990/93 – 1994/97 – 1998/01 – 2002/06

LISTE DES MUNICIPAUX DE 1922 À 2023* (SUITE)

Nom	Parti	Législature(s)*
MEYLAN Muriel	F3	1998/01 – 2002/06
MEYLAN Willy	SOC	2008/09
MEYLAN Paul-Louis	UDI	1978/81
MORAND Félix	UDI	1978/81 – 1982/85 – 1986/89
MORAND Stives	UDI	2009/11 – 2011/16 – 2016/21 – 2021/22
PIGUET Claudine	UDI	1978/81 – 1982/85 – 1986/89 – 1990/93
PIGUET David	UDI	2011/16 – 2016/21
PIGUET Emile-Gustave		1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
PIGUET Georges	UDI	1982/85 – 1986/89 – 1990/93 – 1994/97
PIGUET Isabelle	UDI	2021/
PITTET Jean-François	UDI	1994/97
RACHET Jean-Pierre	UDI	1974/77
RAINAUD Jeannine	UDI	1998/01 – 2002/04 – 2004/06 – 2006/11 – 2011/16
REYMOND Alain	UDI	1994/97 – 1998/01 – 2002/06 – 2006/11
REYMOND André	UDI	1986/89 – 1990/93 – 1998/01
REYMOND Charles		1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
REYMOND Hector		1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1946/49
REYMOND Jean	UDI	1946/49 – 1950/53 – 1954/57 – 1958/61
REYMOND John		1922/25 – 1926/29
REYMONDIN Laurent	UDI	2002/06 – 2006/11 – 2011/16 – 2016/21
RITTENER Bertrand	SOC	1966/69 – 1970/73 – 1974/77 – 1978/81 – 1982/85
ROCHAT Charles		1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
ROCHAT Jean	UDI	1962/65 – 1966/69 – 1970/73
THALMANN Janine	SOC	1994/97 – 1998/01 – 2002/04
TURBAN Jean	SOC	1966/69 – 1970/73 – 1974/77
VALLON Robert	SOC	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65 – 1966/69
VULLIOUD Christian	SOC	2004/06 – 2006/11 – 2011/16
VULLIOUD Michel	F3	2021/
WEIBEL René	SOC	1978/81

* *en gras, Syndic de la commune*



**MESSAGE DU SYNDIC
M. OLIVIER BAUDAT**

L'année 2023 a été très riche en matière de développement de nouveaux projets et de mise en place de nouvelles structures correspondants aux attentes évolutives de notre population. La Municipalité, qui s'est réunie à 47 reprises, a beaucoup travaillé sur les thèmes que sont :

- la mobilité ;
- la durabilité ;
- l'éducation ;
- le développement économique ;
- la gestion des infrastructures ;
- les relations intercommunales ;
- les relations transfrontalières ;

pour ne citer que ceux-ci.

Afin de répondre de manière efficace à l'accroissement des tâches induites par cette politique stratégique, l'administration et les services dans leur globalité se sont vus dotés de nouvelles ressources humaines. Ainsi, le service à la population se trouve nettement amélioré et les demandes nombreuses et variées traitées dans des délais plus que raisonnables. Cette réorganisation maîtrisée est le fruit d'une très bonne collaboration entre tous les collaborateurs communaux et leurs municipales et municipaux respectifs.

Par rapport aux nombreux projets en cours de développement ou à venir, votre Municipalité porte une attention particulière à l'évolution de ses finances et de l'économie régionale, même si ces dernières années ont permis de boucler des comptes très positifs.

Concernant les relations avec les services cantonaux, nous devons constater que, même si la loi cadre les différentes demandes, les procédures sont (trop) longues et soumises à interprétation qui ne tient pas suffisamment compte de nos spécificités et réalités du terrain. Soit dit en passant, c'est un constat général sur tout le territoire du Canton. Cela dit, votre Municipalité n'hésite pas à aller chercher les soutiens nécessaires tout en haut des échelons politiques, également par l'intermédiaire de nos deux Députés au Grand Conseil.

Afin de mener à bien nos missions, nous avons la chance de pouvoir compter sur la confiance de notre Conseil Communal et des différentes commissions permanentes. Cette situation nous permet d'avancer dans un excellent esprit de cohésion, de collégialité et d'objectivité.

MISSIONS PRINCIPALES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Secrétariat municipal
- Guichet général
- Contrôle des Habitants
- Correspondance
- Informatique

DÉVELOPPEMENT ET ÉNERGIES

- Rayonnement communal
- Cité de l'Énergie

POLICE

- Gestion des parkings
- Signalétique verticale et horizontale
- Commerces
- Etablissements publiques
- Demandes POCAMA
- Procédé de réclame
- Liens avec la Gendarmerie

RESSOURCES HUMAINES

- Organisation des services
- Gestion du personnel
- Salaires
- Entretiens de collaboration
- Apprentis
- Formation continue
- Jubilaires & retraités

EFFECTIF EN PERSONNEL

MOBILITÉ

- Transports publics
- Etude mobilité douce
- Plan de mobilité
- Relations transfrontalières
- GT-SNR

GESTION DES DÉCHETS

- Déchetterie intercommunale
- Eco-points
- Filières d'élimination

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ADAEV – Bureau
- AJOVAL – Conseil intercommunal
- ARAS JUNOVA – Conseil intercommunal
- BRASSUS BOIS SA – CA, Présidence
- CIP (Caisse Intercommunale de pension) – Délégué de l'employeur
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – CA
- EOLJOUX SA – CA
- SEVJ SA – CA
- SOGEBOIS SA – CA, Présidence
- GRIM – Comité
- Commission de police
- Fondation de l'Hôpital
- GT Sécurité routière, Présidence
- UCV (Union des communes vaudoises) – Assemblée

	EPT	Employé es	Apprenti es
Administration générale	2.5	2.0	1.0
Police	1.0	1.0	0.0
Ressources humaines	1.0	1.0	0.0
Gestion des déchets	1.0	1.0	0.0
Contrôle des habitants	1.3	2.0	0.0
TOTAL	6.8	7.0	1.0

SECRETARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal a connu une année 2023 très chargée avec une réorganisation continue des activités afin de répondre le plus rapidement possible à la population. Cela a été particulièrement le cas dans les outils informatiques mis en place.

Dans un premier temps, le site Internet communal a fait peau neuve. Cela a permis de communiquer directement et plus efficacement avec la population. Les contenus se sont continuellement enrichis afin de permettre aux citoyens de répondre à leurs questions à toute heure. Le fait de pouvoir le mettre à jour via des contributeurs internes permet une grande réactivité.

Le système de gestion des séances de la Municipalité a tout d'abord été mis à jour vu l'obsolescence de l'ancien outil. Cela a permis d'également donner l'opportunité aux services de gérer leurs demandes à l'exécutif et d'en suivre l'évolution.

Dans le cadre du partenariat avec la SEVJ SA et le CSVJ SA appelé « Alliance Vallée de Joux », un responsable digital et informatique a été engagé en la personne de M. Xavier LAWRENCE. Ce dernier, actif à hauteur de 20% pour la Commune du Chenit, a permis de clarifier la vision de la Municipalité sur l'évolution de son informatique communale qui avait un gros retard technologique et donc sécuritaire. C'est pour cette raison qu'un chantier conséquent de refonte de l'ensemble du réseau informatique, des serveurs ainsi que des postes de travail a été lancé à l'été 2023 se soldant par une reconstruction totale du système en décembre.

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif du personnel se monte à 46.8 ETP pour 49 personnes (y.c. les apprentis). Il convient d'ajouter à ce chiffre 4 auxiliaires payés à l'heure, dont 3 pour l'entretien des bâtiments scolaires et 1 organiste. L'organigramme détaillé ci-dessous vous donne la répartition des employés selon les services.

DÉPART À LA RETRAITE

- M. André FEHLE, a été remplacé par **Mme Sonia ROVISCO PINTO**, au poste de **Boursier** ;
- **M. Philippe GERTSCH** a remplacé M. Daniel TROTTI au poste de Chef de service Bâtiments ;
- M. Dominique DUVOISIN a été remplacé par **Mme Lou-Anne HOFMANN** au poste de concierge pour le bâtiment scolaire de l'Orient ;
- **M. Stephan RACINE** – Service des travaux, n'a pas été remplacé.

CRÉATION DE POSTE

- **M. Florian CUENDET** a été engagé au poste de Technicien en génie civil à 100%.

APPRENTIS

- **M. Gabriel QUIROGA** a débuté son apprentissage **d'employé de commerce CFC** en août 2023 ;
- **M. Yannick REYMOND** a commencé son apprentissage **d'agent d'exploitation CFC** option voirie en août 2023 ;
- **M. Jessé LAMBERCY** a débuté son apprentissage de **forestier-bûcheron CFC** en août 2023.

JUBILAIRES

Les collaborateurs suivants ont fêté un jubilé au cours de l'année 2023 :

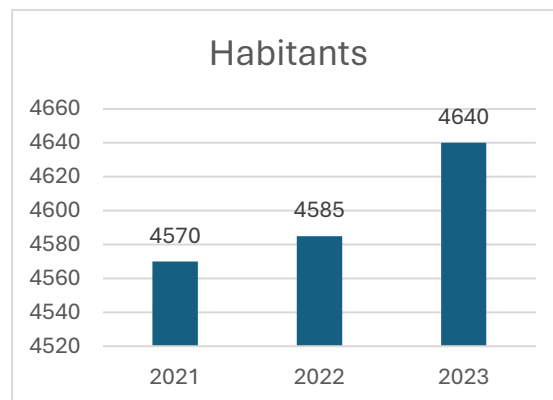
- 10 ans de service : M. **André FEHLE** et M. **Sentishilu LONGKUMER** - Bourse communale ; M. Nicolas **BIANCHI** - Garage communal;
- 15 ans de service : M. **Johnny PIGUET** & M. **Alberto DA SILVA SOUSA** - Service des travaux ;
- 20 ans de service : **Mme Jacqueline BECHTIGER** - Secrétariat communal.
- 25 ans de service : M. **José Carlos FERREIRA AMARAL** - Service bâtiments.

La Municipalité salue la fidélité de ces employés et leur adresse ses sincères remerciements pour tout le travail qu'ils accomplissent au quotidien, pour la Commune du Chenit.

Voir organigramme **page 19**.

CONTROLE DES HABITANTS

Le 31 décembre 2023, la Commune du Chenit comptait 4'640 habitants (dont 84 demandeurs d'asile non compris). La population suisse n'a pas changé et la population étrangère a augmenté de 55 unités.



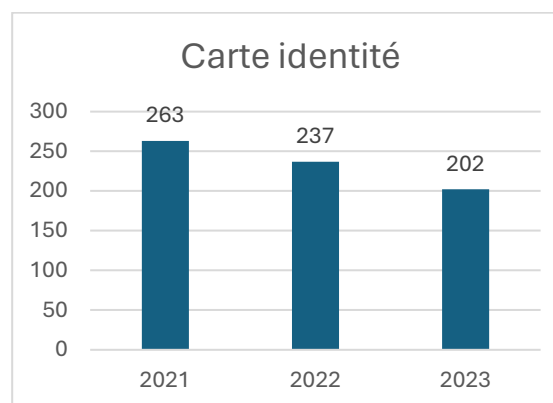
A noter que les statistiques cantonales¹ divergent des chiffres communaux pour des questions de délais d'harmonisation. A la fin 2023, le district de la Vallée comptait 7'080 habitants (contre 7'056 en 2022).

Les recettes du contrôle des habitants s'élèvent à CHF 63'076.30 comprenant les documents d'identité, les frais d'inscription pour les ressortissants suisses, étrangers, les attestations d'établissement et les demandes de renseignements.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, nous ne gérons plus les travailleurs frontaliers, mais ce nombre a augmenté de 212 unités (4'076 personnes au 31 décembre 2023).

DOCUMENTS D'IDENTITE

202 cartes d'identités ont été délivrées pour une recette communale de CHF 5'295.00 et avons restitués à l'Etat la part cantonale et fédérale pour un montant de CHF 6'267.70.



¹ L'ensemble des données et les explications sont disponibles sous <https://www.vd.ch/etat-droit->

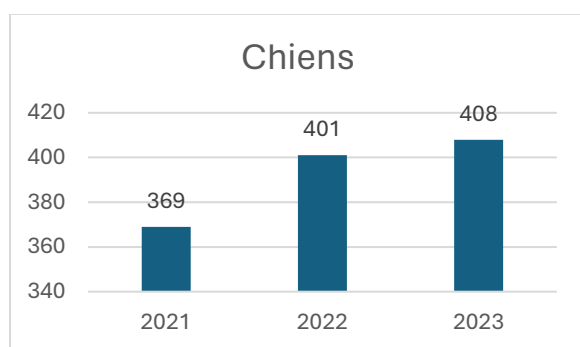
[finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population](https://www.vd.ch/etat-droit-)

BUREAU DES ETRANGERS

Pour l'année 2023, nous avons délivré pour le bureau des étrangers 633 permis comprenant les autorisations de séjour, d'établissement et les renouvellements, pour une recette communale de CHF 9'721.00 et nous avons restitués à l'Etat la part cantonale et fédérale pour un montant de CHF 30'917.00.

CARTOTHEQUE DES CHIENS

408 chiens étaient recensés au 31 décembre 2023.



VENTE DES CARTES JOURNALIERES CFF

Cette année 2023, la sollicitation des habitants pour les 786 cartes journalières disponibles a été une excellente année dont 695 cartes ont été vendues. Malgré ce succès, cela ne couvre pas entièrement les frais d'achat des cartes puisque nous enregistrons une perte de CHF 1'050.00 en 2023 (CHF 2'800.00 en 2022). Ces chiffres s'entendent sur les trois communes de la Vallée de Joux.

Cette formule s'est terminée fin janvier 2024, les CFF ont créé une nouvelle version où les gens ne peuvent plus réserver les cartes CFF, mais ils doivent toujours venir les chercher à la commune. De ce fait, les communes de la Vallée de Joux n'auront plus de perte, car nous ne devons plus acheter ces cartes CFF.

ENERGIES

Suite à la sortie de la période de risque de pénurie d'énergie (plan OSTRAL) sans encombre, l'année 2023 a été rythmée par la

consolidation de l'ensemble des données en vue de l'obtention du label Cité de l'Energie. A cet effet, l'ensemble des services communaux concernés par le domaine ainsi que les villages ont collaboré avec notre mandataire en vue de l'établissement d'un catalogue de mesures et un programme de politique énergétique communal.

En parallèle, en collaboration avec les deux autres communes combières, une planification énergétique coordonnée a été initiée. Elle est pilotée par la SEVJ tout en se garantissant la cohérence avec le processus de labélisation Cité de l'Energie.

PARKINGS

En 2023, une étape importante a été franchie dans le futur de la gestion des parkings sur le domaine public. En effet, le cadre légal autorisant la tarification des parkings a été validée par l'Etat de Vaud. Pour mémoire, il s'agit là d'une des mesures principales de l'étude de mobilité dévoilée en 2021 et qui permettra à terme d'améliorer grandement la disponibilité de places de parkings pour les citoyens. A cet effet, et il s'agit là d'une démarche unique en Suisse lors de l'instauration d'une tarification des places de parc, la gratuité a été garantie pour les citoyens de la Commune du Chenit.

MOBILITE

Au niveau mobilité, les trois communes de la Vallée de Joux collaborent à travers un groupe de travail appelé GT-SNR : Sécurité et nuisances routières. Ce dernier, composé de représentants des trois législatifs, des trois exécutifs ainsi que de spécialistes du domaine, dont la Gendarmerie, s'est réuni à 6 reprises. Plusieurs propositions ont été remontées au sein des trois Municipalité dont les fruits seront visibles dans les années à venir.

Au niveau des transports publics, de nombreuses séances ont eu lieu ainsi que du lobbying effectué au niveau cantonal et fédéral pour faire prendre conscience de la situation particulière, vu la situation géographique ainsi que le poids économique, de notre région. L'objectif est d'atteindre la cadence à la demi-heure, de basculer autant que possible les élèves sur ces lignes et de mettre à jour les infrastructures (gares, passages à niveaux, abris-bus, abris à vélos, etc.) qui en

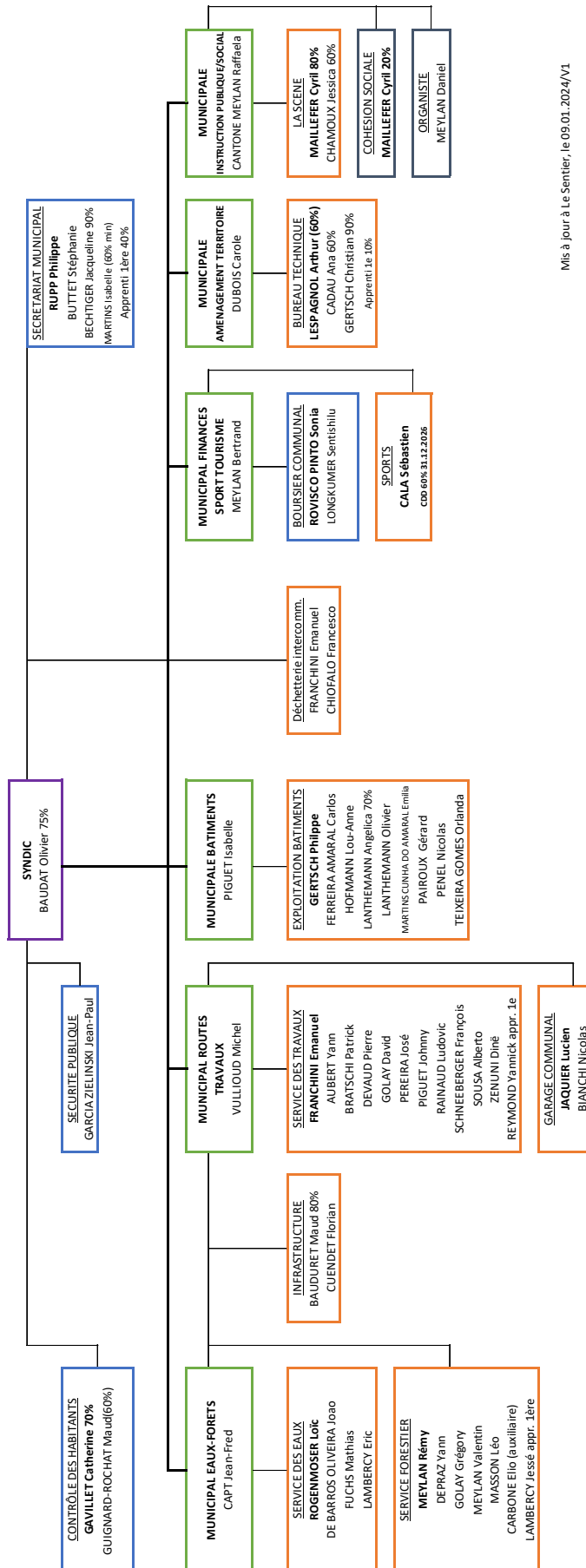
dépendent. A cet effet, le premier couvert à vélo a vu le jour devant l'Hôtel de Ville au sentier. Ce prototype qui doit encore être finalisé a été co-financé avec le Village du Sentier.

GESTION DES DECHETS

Au niveau de la déchetterie intercommunale, la Municipalité a décidé de réaffecter ce domaine au Syndic. En effet, il était nécessaire d'avoir un œil neuf sur la gestion de la déchetterie ainsi que des éco-points, à ce jour maintenus. De plus, dans le cadre du processus de labélisation Cité de l'Energie, il s'avère que cet aspect et non négligeable et de ce fait plus cohérent de l'intégrer au dicastère en charge de l'énergie.

De ce fait, en collaboration avec les différents intervenant dans l'exploitation, une étude du fonctionnement a été menée dont les fruits seront visibles courant 2024.

ORGANIGRAMME 2023



Mis à jour à Le Sentier, le 09.01.2024/V1



MESSAGE DE LA VICE-SYNDIQUE MME CAROLE DUBOIS

L'année 2023 a été une année qui a vu de gros projets se finaliser au niveau communal et partir au Canton en vue de leur validation.

Le Plan d'affectation communal et le plan d'affectation du Centre Sportif ont tous les deux été acceptés par le Conseil Communal, mais la validation cantonale n'avait pas encore été délivrée au 31 décembre 2023.

Le plan directeur des zones d'activité (PDRZA) a lui, pour sa part, été présenté en consultation publique et a été envoyé pour vérification finale dans les services cantonaux.

Le plus grand projet piloté par le bureau technique en 2023 est, sans conteste, le plan sectoriel de Chez-le-Maître. Ce projet de développement multiple est très certainement le plus gros défi constructible que la Commune du Chenit a eu à gérer durant son existence. Quatre projets en simultané :

- agrandissement école technique_ETVJ ;
- regroupement scolaire et agrandissement du complexe scolaire_ASIVJ ;
- construction d'un EMS et agrandissement de l'hôpital_PSVJ ;
- Requalification de la route cantonale_Commune du Chenit.

La mise en œuvre de pas moins de six politiques publiques prioritaires se

regroupe dans ce secteur. Avec des objectifs de mutualisation, d'optimisation et de planification des travaux ambitieux. Le groupe de pilotage regroupant les quatre entités et le BAMO est présidé par la municipale en charge de l'aménagement du territoire, assistée par l'ingénieur communal.

Concernant le Service du Feu (SDIS), l'événement marquant aura été l'organisation du concours cantonal. Une magnifique réussite et un travail titanesque effectué par toute l'équipe du SDIS, particulièrement son état-major, emmené par le commandant Gabriel Gauljaux.

Petit dernier arrivé en fin d'année dans mon dicastère, le service de la santé, est trop récent pour pouvoir en faire un bilan annuel. Le domaine de la santé publique est vaste et indispensable à la qualité de vie. La tâche me réjouit déjà, tant le dynamisme du Pôle Santé, entre autres, ouvre de belles perspectives pour la population de la Vallée de Joux et une offre de proximité de qualité

Je conclus ce message en remerciant infiniment tous les collaborateur-ice-s avec lesquels j'ai le plaisir de travailler à ces différentes missions. Toutes et tous effectuent avec beaucoup d'efficacité et de droiture les tâches d'utilité publique qui leur sont assignées. La Commune du Chenit a de la chance de pouvoir compter sur des personnes aussi dévouées et compétentes !

MISSIONS PRINCIPALES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Plans directeurs
- Plans d'affectation
- Plans sectoriels
- Coordination aménagements routiers
- Coordination travaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Préavis
- Enquêtes publiques
- Enquêtes administratives
- Dispenses d'enquêtes publiques
- Autorisations municipales
- Permis de construire
- Permis d'utiliser ou d'habiter
- Visites de chantiers
- Visites de salubrité

FEU

- Commission du Feu
- Séances avec officiers
- Rapport annuel
- Séances avec ECA

SANTÉ

- Pôle Santé Vallée de Joux
- Soins à domicile (CMS-ASPMAD)
- Appartements protégés
- Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ADAEV – Bureau
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – AG
- EOLJOUX SA – CA
- SEVJ SA – CA
- Santé
- Commission de salubrité
- Commission du Feu – Présidence
- Commission de naturalisation
- Fondation R & F Grohe
- ETVJ – Conseil de fondation

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	EMPLOYÉ ES	APPRENTI ES
Aménagement du territoire	0.6	1.0	0.0
Police des constructions	1.4	2.0	0.0
Feu	0.0	0.0	0.0
Santé	0.0	0.0	0.0
TOTAL	2.0	3.0	0.0

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

L'ensemble du dossier a été soumis à l'enquête publique du 3 novembre au 2 décembre 2021 (ci-après : l'enquête publique initiale) et à une enquête publique complémentaire du 24 août au 22 septembre 2022 (ci-après : l'enquête publique complémentaire). Une séance d'information publique a été organisée au cinéma du Sentier le 26 octobre 2021.

28 oppositions ont été déposées lors de l'enquête publique initiale de 2021 et 7 lors de l'enquête publique complémentaire de 2022, étant précisé que ces dernières ont été déposées par des opposants qui s'étaient déjà opposés lors de l'enquête publique initiale.

À la suite de l'enquête publique initiale, tous les opposants ont été invités à des audiences de conciliation.

À la suite de l'enquête publique complémentaire, les opposants qui ont fait valoir de nouveaux arguments ou qui l'ont requis ont été convoqués à de nouvelles audiences de conciliation.

A l'issue de ce processus, sur les 28 oppositions (y compris les 7 oppositions complémentaires) :

- 10 oppositions ont été maintenues et levées ;
- 13 oppositions ont été retirées ;
- 5 oppositions ont perdu leur objet étant donné qu'une suite favorable leur a été donnée.

Le Conseil Communal a accepté ce nouveau PaCom dans sa séance du 20 mars 2023 et levé les oppositions. Le document est parti pour signature au Département

Cantonal des Institutions, du Territoire et du Sport (DITS) au début du mois d'avril 2023.

Au 31 décembre 2023 le document n'avait pas encore été validé. A la suite de divergences entre le mandataire de la Commune et les services cantonaux sur la méthodologie utilisée, un mandat d'arbitrage a été confié à un nouveau bureau. Une nouvelle enquête complémentaire n'est pas exclue.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DES ZONES D'ACTIVITÉ (PDRZA)

La LAT fédérale et le plan directeur cantonal exigent que toutes les régions entreprennent une analyse des besoins en surfaces industrielles et artisanales à l'horizon 2035. L'élaboration du plan directeur régional des zones d'activité a été piloté par l'association de développement régionale, en l'occurrence l'ADAEV pour la Vallée de Joux. Les 3 syndics et les 3 municipaux en charge de l'aménagement du territoire y ont participé.

Ce travail s'est fait en concertation avec la DGTL (Direction Générale du Territoire et du Logement) et le SPEI (Service de la Promotion de l'Economie et l'Innovation). Les nouvelles zones identifiées et validées en fonction des besoins et des densifications feront l'objet de plans d'affectation communaux spécifiques. Ce plan directeur a été soumis à consultation publique durant le mois de juin 2023. Quelques observations ont été déposées lors de la consultation.

Le préavis pour acceptation de ce plan directeur régional et les réponses à ces observations vont être proposés au Conseil Communal lors de sa séance du 24 juin 2024.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL DU CENTRE SPORTIF

Dans l'objectif de continuer le développement du Centre Sportif et apporter des prestations pratiques et regroupées aux habitants de la Vallée, un mandat a été donné au bureau CCHE de redéfinir ce plan d'affectation. Dans le futur, l'objectif est notamment d'offrir un terrain de football synthétique dans l'enceinte du Centre Sportif, de l'autre côté de la rivière. Le projet a été mis à l'enquête au mois d'octobre 2022. 4 oppositions ont été déposées. Les opposants ont été reçus par une délégation de la Municipalité et du Centre Sportif. Le préavis de ce plan d'affectation a été accepté par le Conseil Communal à sa séance du 26 juin 2023 et envoyé au canton pour validation. Il restait une opposition, qui a été levée par le Conseil Communal.

PLAN SECTORIEL DE CHEZ-LE-MAÎTRE

Un mandat a été donné pour étudier les possibilités d'optimisation et de mutualisation de tous les projets futurs dans le quartier de Chez-le-Maître, concernant 4 entités :

- Regroupement des classes et extension du Centre éducatif
- Développement de l'Ecole Technique
- Développement du Pôle Santé, soit un EMS et agrandissement de l'hôpital
- Requalification et sécurisation de la route cantonale

Un BAMO (Bureau d'Aide au Maître d'Ouvrage) a été engagé pour définir la gouvernance et la planification des parties communes à ces 4 entités, soit, principalement :

- une salle de sport triple, type Macolin
- un parking souterrain commun,
- une planification des travaux.

Le projet avance à un rythme soutenu. Des séances ont lieu environ tous les 2 mois avec les 4 acteurs de ce quartier, ainsi qu'avec tous les services cantonaux concernés par ces politiques publiques. Le Centre Sportif est aussi intégré à ces discussions, particulièrement concernant la salle de gym et les synergies possibles pour développer de nouvelles offres sportives et culturelles.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Le service a été renforcé en septembre 2021 par une assistante administrative à 50% et en octobre 2022 par un technicien à 90% pour épauler l'ingénieur communal (lequel travaille à un taux de 60%) Avec cette équipe renforcée, le BTC est maintenant en mesure de gérer dans des temps acceptables :

- Le conseil à la population dans le domaine de la construction
- La délivrance des autorisations de construire et des permis d'habiter
- Le pilotage des dossiers d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectation, plan de mobilité, stratégie énergétique).

Le greffe a également été déchargé de toutes les tâches administratives associées, ces dernières étant maintenant centralisées dans le service. La réflexion engagée en 2021 entre les 3 communes et les sociétés intercommunales afin de mutualiser les ressources a été, pour l'instant, interrompue dans l'attente de la décision de fusion qui aura lieu en été-automne 2024.

PERMIS DE CONSTRUIRE

En 2023, 59 dossiers ont fait l'objet de mise à l'enquête CAMAC. 178 autorisations communales ont été octroyées.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Une cinquantaine de visites et rendez-vous ponctuels ont été effectués par la commission de salubrité. Ces visites ont pour but de délivrer les permis d'habiter ou d'utiliser. Dans certains cas, les dossiers ont été placés en attente de corrections, compléments ou simplement de finition des travaux.

SDIS

Les 3 communes de la Vallée ont fusionné en 2010 leurs services du feu, qui fonctionnent depuis sous l'appellation « SDIS Vallée de Joux ».

ETAT-MAJOR

- Major Gabriel Gauljaux, Commandant du SDIS et chef DPS
- Capitaine Alexandre Berthoud, chef DAP
- Capitaine Enzo Carbone, responsable matériel et remplaçant du Commandant pour la partie opérationnelle
- Capitaine Michel Chaupond, responsable de la comptabilité et l'adjudance et remplaçant du commandant pour la partie administrative
- Plt Frédéric Rochat, responsable de la formation

ADMINISTRATION

- Madame Sylvie Grossmann Goncerut, secrétariat général
- Madame Géraldine Chaudot, pour prise des PV des séances EM, DPS et Comm. Feu

COMMISSION DU FEU

- Mme Carole Dubois, Municipale Le Chenit, présidente
- M. Luc Berney, Municipal l'Abbaye, vice-président
- M. Benoit Meylan, Municipal Le Lieu, membre
- M. Kostia Schertenleib, L'Abbaye, membre
- M. Aldo Valceschini, Le Lieu, membre
- M. Eric Rochat, Le Chenit, membre
- M. Gabriel Gauljaux, Commandant SDIS, membre

EFFECTIFS

- 85 personnes (17 femmes et 68 hommes)
- 25 JSP (2 filles et 23 garçons âgés de 8 à 16 ans)

INTERVENTIONS ET EXERCICES

L'année 2023, le SDIS a effectué 9'272 heures, réparties entre les exercices (4229 h) et les heures de maintenance, 724 heures de formation et cours cadre et les interventions :

- 95 interventions DPS B et F
- 6 interventions du groupe de sauvetage du lac
- 5 interventions des officiers de service

Merci à tous les membres du SDIS pour leur engagement en faveur des habitants de la Vallée de Joux !



MESSAGE DU MUNICIPAL M. BERTRAND MEYLAN

Cette année 2023 a été marquée par un remaniement important de mon dicastère à la suite du départ de M. Stives MORAND et l'arrivée de Jean-Fred CAPT au 1^{er} janvier. Après 11 années passées en tant que responsable des Forêts et des Alpagnes, il me paraissait intéressant de changer quelque peu d'orientation en assumant la responsabilité de la partie financière de notre commune.

Ces premiers mois auront été riches en enseignement avec la présentation de la nouvelle péréquation intercommunale (NPV) pour une mise en application en principe en 2025. La commune passera également intégralement au nouveau plan comptable MCH2 au 1^{er} janvier 2027, le personnel de la bourse est en train de se former pour pouvoir appréhender au mieux ce changement majeur pour nos comptes communaux.

Notre boursier, M. André FEHLE a pris une retraite anticipée au 31 mai 2023. Il a été remplacé par Mme Sonia ROVISCO PINTO le 1^{er} mars 2023. Je tiens à remercier M. FEHLE pour son engagement au sein de la collectivité et pour ces précieux conseils.

Le 23 juin a eu lieu l'inauguration du Sentier Didactique du bois de résonance du Risoud, ceci par une journée splendide et devant un peu plus de 200 invités. Un projet mené en partenariat avec le Parc Jura vaudois et l'Office du Tourisme de la Vallée de Joux.

Le 1^{er} août 2023 a vu l'entrée en fonction de M. Sébastien CALA comme Délégué au Sport avec un contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2026. Ce nouveau poste va permettre à notre commune de mettre en place une véritable politique sportive et un soutien important pour nos sociétés locales et pour le Centre sportif.

Au niveau de l'Office du Tourisme Vallée de Joux, en plus des affaires courantes, les deux gros dossiers traités cette année ont été la préparation du déménagement de l'Office du Tourisme au Pont à fin 2024, en gardant bien entendu un point d'information à la réception du Centre sportif, et la mise en place avec les trois communes de la Vallée d'un nouveau règlement de la taxe intercommunale de la taxe de séjour.

Concernant le Plan partiel d'affection des Grandes Roches, le canton a souhaité que nous lui présentions le concept global de l'éclairage des pistes de ski de fond et un règlement spécifique pour son utilisation. Nous avons pris contact avec une entreprise spécialisée pour pouvoir répondre aux desideratas des services cantonaux. Nous devrions enfin obtenir la validation du canton de ce PPA courant 2024.

La pratique des sports hivernaux a été à nouveau perturbée en 2023, dans une moindre mesure pour le ski de fond (saison 2022-2023) et d'une manière nettement plus importante, voire inquiétante pour le ski alpin. Sans tomber dans un catastrophisme démesuré, des réflexions devront être menées ces prochaines années pour définir certainement une nouvelle approche de ce secteur.

Un grand merci à toute mon équipe pour la qualité de nos échanges et son engagement tout au long de l'année écoulée ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal avec qui j'ai la chance de collaborer de près ou de loin. Je tiens également à souligner l'engagement des collaboratrices du Vallée de Joux Tourisme et de son directeur M. Cédric PAILLARD, malgré des moyens limités pour une région comme la nôtre. Je les en remercie.

MISSIONS PRINCIPALES

FINANCES

- Gestion des finances communales
- Facturations (taxes et divers)
- Suivi des liquidités
- Suivi des créanciers
- Suivi des débiteurs, contentieux
- Gestion du registre des entreprises
- Coordination de l'imposition des fractions de communes
- Budgets
- Revendication des frontaliers
- Prestations communales complémentaires
- Décompte mensuel des Déchets Carnés
- Comptes de la déchèterie intercommunale
- Gestion du carnet d'adresse des événements et divers décomptes pour l'Essor
- Caisse de Secours G.-H. Piguet
- Fondation Ami Napoléon
- Brassus Bois SA (Comptabilité et secrétariat)
- Suivi de projets (MCH2, Amortissement)

ECONOMIE

- Promotion économique (via l'ADAEV)
- Lien avec le tissu économique local
- Veille stratégique sur l'imposition des grandes entreprises

SPORT

- Assurer la promotion du sport et de l'activité physique sur le territoire communal
- Accompagner, soutenir et valoriser les associations et clubs sportifs
- Superviser et valoriser les infrastructures sportives

TOURISME

- Accueil et information
- Développement & coordination
- Promotion
- Administration

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ADAEV – Comité
- BRASSUS BOIS SA – AG
- CIP (Caisse Intercommunale de pension) – Délégué de l'employeur
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – CA
- SEVJ SA – CA
- SOGEBOIS SA – AG
- Commission d'impôt du district
- Centre Nordique de la Vallée de Joux – Comité
- Garde du Lac
- Téléski des Mollards – CA
- Téléski des Esserts – CA
- Bourse Napoléon Ami RoCHAT – Présidence
- Vallée de Joux Tourisme – présidence
- VIC SA – AG

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	EMPLOYÉ ES	APPRENTI ES
Finances	2.0	2.0	0.0
Economie	0.0	0.0	0.0
Sport	0.6	1.0	0.0
Tourisme	0.0	0.0	0.0
TOTAL	2.6	3.0	0.0

FINANCES

BOURSE COMMUNALE

Pour rappel, les affaires courantes qui occupent le personnel de la Bourse communale sont entre autre composées de :

- La facturation des différentes taxes (eau, épuration, déchets & encaissement de la taxe de séjour) ;
- La gestion des personnes bénéficiant de l'exonération des taxes déchets ;
- Le maintien et suivi du cadastre, la facturation de l'impôt foncier et la facturation de différentes prestations communales (travaux, signalisations, forêts, etc) ;
- Les encaissements et suivi des débiteurs ainsi que le paiement et suivi des créanciers ;
- La répartition des impôts aux villages/fractions de communes ;
- Le suivi des listes nominatives des frontaliers
- L'établissement du budget, du plan des investissements, du bouclage des comptes et suivi de la trésorerie ;
- La tenue des comptes et bouclage des fondations « caisse de secours GH Piguet » & « Ami Napoléon Rochat »
- Encaissement des amendes d'ordre.

IMPÔTS

Il est toujours difficile d'estimer les recettes fiscales lors de l'élaboration d'un budget, ceci est d'autant plus vrai lors de période conjoncturelle compliquée. Dans cette situation la prudence est de mise et le budget 2023 a été établi en tenant compte de ces paramètres.

Le dynamisme économique a été soutenu durant cette année 2023 et nous pouvons

boucler les comptes avec un bénéfice. Si le budget 2023 prévoyait des recettes fiscales totales de CHF 19'696'000.00 la réalité est tout autre puisque à la clôture des comptes, les recettes d'impôts comptabilisées sont de CHF 26'013'928.89, soit CHF 6'317'928.89 de plus, ceci avant de déduire un complément à payer à la péréquation pour 2023 de CHF 6'700'000.00. Pour rappel, l'élaboration du budget est effectuée dès le mois de juillet de l'année précédente, en tenant compte de toutes les incertitudes géopolitiques. Ainsi, nous pouvons boucler à nouveau avec des chiffres nous permettant de renforcer nos réserves pour l'avenir. La Municipalité rappelle qu'elle tient à garder le contrôle sur ses charges fixes, qui permette d'avoir une meilleure marge de manœuvre afin d'assumer un plan des investissements ambitieux durant cette législature. Il est essentiel et important de souligner que nous pouvons compter sur le tissu économique local qui nous a montré qu'ils savaient traverser toutes sortes de crises, sans oublier néanmoins que pour certain domaine d'activité, la sortie de crise est une tâche bien compliquée et parfois compromise.

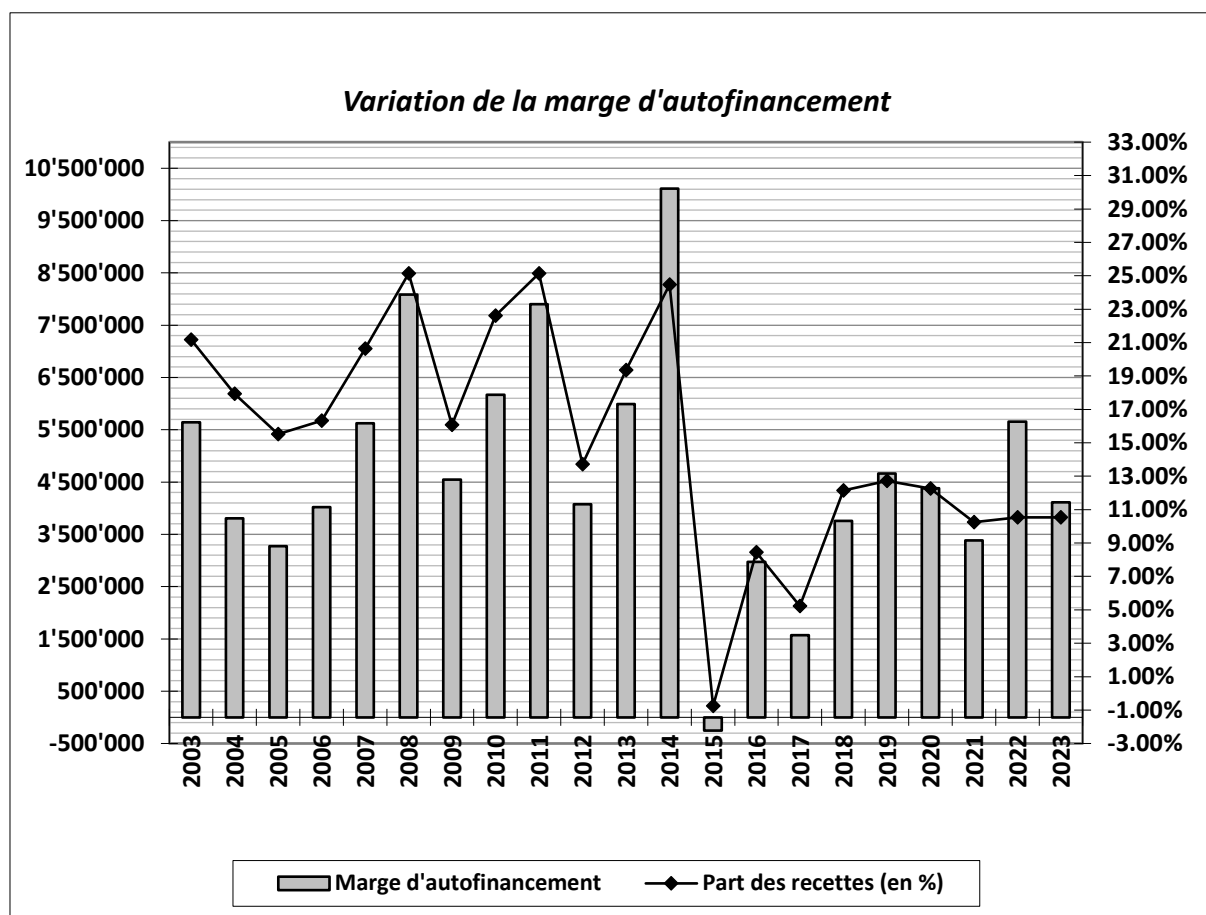
Nous pouvons ressortir les chiffres suivants en comparaison aux comptes 2022 :

1. L'impôt sur le revenu est stable avec une augmentation de 3.7%
2. L'impôt sur la fortune a également stable avec une augmentation de 0,5%
3. L'impôt sur le bénéfice a légèrement diminué.
4. Le revenu lié à la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) est également impactée par la situation économique favorable de cette année

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

La marge d'autofinancement reste positive. Rappelons que la marge d'autofinancement, parfois appelée cashflow de fonctionnement, est un concept de résultat orienté sur les moyens financiers générés par l'activité de fonctionnement de la collectivité à la fin d'un exercice donné. Ce résultat est obtenu en additionnant les amortissements comptables, ainsi que les opérations sur les réserves des domaines autofinancés au solde de fonctionnement (perte ou bénéfice).

La marge d'autofinancement ne mesure pas le résultat de la commune dans une optique de gestion, mais elle permet d'apprécier les moyens financiers résiduels qui pourront être utilisés pour financer de nouveaux investissements, rembourser une dette ou reconstituer des capitaux propres. Dans le cas de la commune du Chenit, de 2013 à 2023, cette marge d'autofinancement a été régulièrement et largement positive, ce qui explique que la dette totale se réduit, même en situation d'excédent de charges.



Source : Bourse communale

CONCLUSION

L'exercice 2023 se traduit par un résultat positif de CHF 445'088.08, soit un solde restant après avoir pu attribuer un montant

de CHF 1'656'699.78 à des amortissements supplémentaires du patrimoine administratif et financier (voir tableau des amortissements pages : 104 - 105).

Notre endettement brut au 31.12.2023 est de CHF 4'097'821.00.

Cette excellente année, doit nous permettre de voir l'avenir avec sérénité, tout en restant vigilant sur l'augmentation de nos charges fixes et nos futurs investissements.

SPORT

DIRECTIVE MUNICIPALE

La Municipalité a approuvé une Directive concernant les subventions dans le domaine du sport et de l'activité physique. Cet outil permet de renforcer le soutien au sport associatif, aux organisateurs de manifestations sportives ainsi qu'aux jeunes sportives et sportifs d'élite tout en garantissant une équité de traitement. Elle a été présentée le 30 octobre aux sociétés sportives.

Dans le domaine du soutien au sport associatif, cette Directive permet de clarifier les critères d'octroi des subventions en favorisant les clubs formateurs et actifs ainsi qu'un renforcement des structures d'encadrement. Elle vise également à soutenir particulièrement le sport féminin, l'inclusion ainsi que des projets de prévention sport-santé.

MÉRITES SPORTIFS VALLÉE DE JOUX

Après plusieurs années d'arrêt, il a été décidé de remettre en place des Mérites sportifs Vallée de Joux. Dans ce cadre, et en partenariat avec les Communes de l'Abbaye et du Lieu, un règlement, précisant l'ensemble des distinctions ainsi que les critères pour les obtenir, a été réalisé. Dans l'optique de mettre en place un concept similaire pour la culture, il a été convenu de retarder la première cérémonie à l'automne 2025.

SITE INTERNET

L'onglet « Sports » du site internet communal a été totalement repensé et permet aujourd'hui de faciliter l'information, notamment en ce qui concerne l'offre sportive et d'activité physique sur le territoire communal, les infrastructures sportives disponibles, les subventions possibles ou encore les démarches à entreprendre pour l'organisation de manifestations sportives.

PROJET EN COURS ET ENTAMÉS

Plusieurs projets ont été entamés durant cette année 2023. Ils sont les suivants :

- Plan directeur des sports et de l'activité physique
- Concept éclairage des pistes de ski de fond des Grandes Roches
- Programme de la salle triple de Chez-le-Maître
- Convention de gestion et entretien des pistes de VTT et VTTE avec l'OTVJ
- Accueil du projet SPARK, porté par le CHUV, au Sentier. Il s'agit d'un projet visant à favoriser l'activité physique et le lien social des jeunes dans une perspective de prévention de la santé.

ÉVÉNEMENTS

Deux événements ont été mis sur pied durant cette année 2023 en complément aux nombreux autres événements sportifs organisés par l'ensemble du tissu sportif local comblant :

- 26 août 2023 : arrivée de M. Noam YARON à la Vallée de Joux, plus précisément au Rocheray, pour la fin de « L'Odyssée des Lacs ».
- Le 30 octobre 2023 : première réunion annuelle des associations et clubs sportifs.

TOURISME

LA DYNAMIQUE POSITIVE SE POURSUIT EN 2023

L'année touristique 2023 a enregistré des performances solides, marquée par des records de nuitées hôtelières et une fréquentation accrue dans les sites touristiques. Néanmoins, deux ombres subsistent au bilan. D'une part, l'hiver 2023/2024 s'est fait attendre en vain, et d'autre part, une diminution des locations en appartements de vacances a été constatée, confirmant une tendance déjà observée en 2022 après un exercice record en 2021.

Avec un total de près de 40'000 nuitées hôtelières (39'161), les hôtels de la Vallée de Joux n'ont jamais été aussi performants qu'en 2023 (+13.5% par rapport à 2022). Ce record est notamment imputable à une fréquentation en hausse d'hôtes venus de France (+19%) et d'Allemagne (+47%), à la santé retrouvée des marchés lointains, mais aussi à la fidélité persistante et croissante de la clientèle suisse (+4.8%). 2023 coïncide également avec la première année complète d'exploitation de l'Hôtel des Horlogers (50 chambres, 100 lits).

En ce qui concerne la parahôtellerie, l'année 2023 a affiché des résultats en deçà de ceux enregistrés en 2022, et surtout, elle n'a pas pu rivaliser avec l'année 2021 qui avait été qualifiée de record en termes de réservations d'appartements de vacances et de séjours en campings. La reprise des séjours à l'étranger par la clientèle suisse, ainsi que les conditions météorologiques défavorables pendant les mois d'hiver 2023 ont eu un impact significatif. La centrale de réservation pour les locations de biens a enregistré 219 séjours (-7,6%), totalisant ainsi 3'568 nuitées. La durée moyenne est de 5,5 jours pour un prix moyen s'élevant à CHF 902.00. En outre, 76% de la clientèle provient de Suisse (83% en 2022 contre 86% en 2021). Sur l'été, la moyenne du taux de remplissage des appartements de vacances est de 70% en juillet et de 66% en août.

Les campings, de leur côté, ont enregistré un total de 13'430 nuitées (-2.9%), tandis que les places supplémentaires dédiées aux camping-cars (zones de débordement) ont contribué à générer 3'201 nuitées payantes. Le village de tipis en-dessus de L'Abbaye comptabilise quant à lui 1'969 nuitées.

Dans la continuité des campagnes promotionnelles de 2022, Vallée de Joux Tourisme a pris part, en collaboration avec Morges Région Tourisme et Nyon Région Tourisme au sein du Pool Marketing, à la campagne cross média de Suisse Tourisme et Vaud Promotion axé sur le thème du vélo et de la nature, ciblant spécifiquement le marché français. Nos trois régions ont également été mises en valeur à travers des spots vidéos présentant les itinéraires VTT/Vélo diffusés sur les chaînes de télévision régionales telles que TV Bârn, Télé M1, La Télé Vaud/Fribourg et France 3 région. En outre, diverses campagnes payantes ont été déployées sur les réseaux sociaux.

Au terme d'un intense travail visant à répondre aux demandes liées à la numérisation et à offrir des solutions techniques et graphiques de pointe, le nouveau site www.myvalleedejoux.ch a été lancé au début du mois de juin 2023. Totalement repensé, cette plateforme promotionnelle régionale représente une source dense d'informations touristiques et d'outils pratiques, constamment en évolution pour s'adapter aux besoins changeants des utilisateurs.

L'année 2023 a été marquée par une série d'événements, parmi lesquels le passage du Tour de Romandie cycliste a occupé une place prépondérante. Pour cet événement d'envergure internationale, l'anneau éphémère a été reconstruit au Sentier. Un symbole visible du ciel représentant le patrimoine local, notamment le bois d'épicéa et le savoir-faire horloger au sein duquel une exposition temporaire a pris place pendant plus de deux mois. Tout au long de l'été, l'Espace Horloger a accueilli l'exposition REVERSO de Jaeger-

LeCoultre. En septembre, malgré leur relégation en Challenge League (2^e division), la venue en camp d'entraînement de la première équipe du FC SION a également été l'un des temps forts de l'année. Les retours médiatiques et les contre-prestations proposées par le FC SION offrent une visibilité significative en Valais et en Suisse Romande. À relever encore, la 25^e Fête du Vacherin Mont-d'Or, couplée aux 20 ans de l'AOP, qui a également connu un magnifique succès populaire.

Tout au long de l'année 2023, l'équipe de Vallée de Joux Tourisme s'est activement investie dans la réalisation du projet de déménagement de l'Office du Tourisme au Pont.

En parallèle, la révision du règlement de la taxe intercommunale de séjour a été entreprise, afin de s'ajuster aux nouvelles conditions-cadres, au développement du tourisme et à la volonté d'étendre la perception à toutes les formes d'hébergements. La mise en application du nouveau règlement est prévue au 1^{er} janvier 2025, sous réserve de l'approbation des Conseils Communaux et de l'adoption définitive par l'État de Vaud.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023 EN BREF

NUITÉES

- 39'161 nuitées hôtelières : +13.5% par rapport à 2022
- 3'568 nuitées en appartements de vacances :² -17.9% par rapport à 2022
- 13'430 nuitées en campings : -2.9% par rapport à 2022
- 3'201 nuitées sur les zones de débordement : -6.4% par rapport à 2022
- CHF 272'525.00 de taxes de séjour encaissées : +3.4% par rapport à 2022

CENTRALE DE RÉSERVATION TOMAS (APPARTEMENTS, HÔTELS, ENTRÉES SITES TOURISTIQUES)

- 698 ventes enregistrées : +15% par rapport à 2022
- CHF 197'633.00 de chiffre d'affaires : -9.5% par rapport à 2022
- CHF 21'478.00 de commissionnement : -7.8% par rapport à 2022

RÉSEAUX SOCIAUX

- 10'165 fans Facebook : +342 fans par rapport à 2022
- 3'422 abonnés Instagram : +381 abonnés par rapport à 2022

ENTRÉES ET VENTES DIVERSES

- 8'546 entrées à l'Espace Horloger : +54% par rapport à 2022
- 2'418 passagers à bord du Caprice II : Arrêt le 09.09.2023 (lac trop bas)
- 3'400 billets de spectacles vendus : 2'001 en 2022
- CHF 161'964.00 de chiffre d'affaires : CHF 55'365.00 en 2022
- 389 cartes postales vendues : -15% par rapport à 2022
- 147 permis de pêches délivrés : +77% par rapport à 2022
- 40 cartes vendues au 1:25000 : -27% par rapport à 2022

SKI DE FOND

- 38 jours de traçage des pistes au Marchairuz : 42 en 2022/2023
- 8'310 entrées skieurs comptabilisées : 11'297 en 2022/2023

SKI ALPIN

- 2.5 journées d'ouverture des installations :³ 20 en 2022/2023
- 1'593 clients : 5'168 en 2022/2023
- 6'826 passages (montées) : 43'605 en 2022/2023
- 37% de Magic Pass : 39% en 2022/2023

MAGIC PASS

- 180'037 Magic Pass vendus : +9% par rapport à 2022/2023
- 69 millions de chiffre d'affaires : +9% par rapport à 2022/2023

² réservées sur la centrale de Vallée de Joux Tourisme

³ Ouvert uniquement à L'Abbaye (10.01 & 13-14.01.2024)

BATIMENTS COMMUNAUX – CIMETIERES – POMPES FUNEBRES – PROTECTION CIVILE



MESSAGE DE LA MUNICIPALE MME ISABELLE PIGUET

L'année 2023 a été marquée par l'avancement de la stratégie de l'école du futur à la Vallée de Joux. Plusieurs études ont été entreprises sur les bâtiments existants et une proposition a été faite dans le sens de tout regrouper à moyen terme à Chez-le-Maitre. En effet, le Canton nous a permis de conserver les bâtiments en l'état mais avec une planification de remplacement/rénovation. Des contrôles amiantes dans tous nos bâtiments scolaires ont été effectués au printemps 2023 et la Municipalité a procédé aux travaux durant les vacances scolaires d'été afin de mettre en sécurité plusieurs zones afin que les élèves ne soient pas en contact direct avec cette matière.

Les travaux au Temple du Sentier nous ont demandé une attention particulière et provoqué quelques sueurs froides au mois de juin 2023 où les monuments historiques ont demandé quelques réajustements sur les travaux envisagés. Heureusement, les tuiles ont été validées et il n'y a pas eu de surcoût pour la location de l'échafaudage pour la réfection de la couverture de la toiture du clocher. Il reste encore à ce jour la distribution du CAD à régler avec le Canton.

Cette année, une journée découverte du Patrimoine à vélo a été proposée aux habitants, une balade de 20 km à travers la Commune pour voir nos alpages, une journée radieuse avec une quarantaine de participants ravis lors de cette première édition.

En 2023, la SEVJ a procédé à un diagnostic des toits communaux sans panneaux solaires. Un planning a été établi avec les priorités pour équiper nos bâtiments de panneaux photovoltaïques via un nouveau mode de financement, le contracting solaire. La SEVJ investit et la Commune loue son toit et paie le courant à un prix fixe préférentiel. Le surplus de production est revendu par la SEVJ, la Commune n'a donc rien dépensé l'année passée pour équiper les premiers toits sur les bâtiments du VIC.

La Commune du Chenit a décidé d'adhérer en octobre 2023 à l'association ALFA, l'association de la ligne fortifiée de l'Aubonne, afin de permettre de valoriser les ouvrages qui se situent au col du Marchairuz. En collaboration avec ARMASUISSE, un inventaire a été fait et deux fortins vont être rachetés à la Confédération ce qui permettra à l'ALFA de les rénover avec notre aide communale. Ainsi le public, y compris les écoles auront la possibilité de les découvrir et de les visiter.

Je remercie toute mon équipe qui a effectué un super job sur l'année écoulée et je souhaite la bienvenue à Mme Lou-Anne HOFMANN et M. Philippe GERTSCH qui ont rejoint notre équipe en 2023 à la suite des retraites bien méritées de MM. Dominique DUVOISIN et Daniel TROTTI que je remercie vivement pour leurs années dévouées à la Commune.

MISSIONS PRINCIPALES

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Gestion, planification des travaux et entretien des bâtiments communaux suivants :
 - Les écoles (L'Orient, Les Cytises, Chez-Le-Maître, La Fontaine et le Collège du Brassus)
 - L'école de Musique
 - L'Essor
 - Les Grandes-Roches
 - L'Hôtel de Ville (administration et hôtel-restaurant)
 - La Pharmacie, le bâtiment du dentiste, la Grand-Rue 41, le sauvetage, le stand de tir de la Tombaz, les WC publics des Entonnoirs et de l'Hôtel de Cille du Sentier
 - Divers garages
- Prestations de conciergerie aux écoles et autres bâtiments communaux publiques

CIMETIÈRES

- Entretien et gestion (y compris désaffectations et remises en état des tombes) et aménagements des trois cimetières communaux :
 - le cimetière du Brassus
 - le cimetière du Campe
 - le cimetière du Rocheray
- Tenue du registre des décès au contrôle des habitants
- Gestion des places au Collombarium du Brassus et des concessions

- Creuse des tombes lors d'un décès. Ce service est fourni gracieusement aux familles par la commune et effectué par le service des travaux
- Création de plans des tombes

POMPES FUNÈBRES

- Collaboration dans l'Entente intercommunale des Pompes Funèbres Vallée de Joux.
- Mise à disposition de deux préposés aux Pompes Funèbres de la Vallée de Joux.

PROTECTION CIVILE

- Gestion des abris communaux.
- Coordination avec l'Office Régional de la Protection Civile du Jura-Nord Vaudois.
- Validation des préavis de l'ORPC-JNV

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ASIVJ – Conseil intercommunal
- AVJ SA – CA
- Pompes Funèbres de la Vallée de Joux
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – AG
- SEVJ SA – AG
- Parc Jura Vaudois – Vice-présidente
- Commission de salubrité
- Fondation de l'Espace Horloger de la VJ
- Fondation de l'hôpital
- ValRégEaux – Conseil intercommunal (suppléante)
- Société coopérative du Marchairuz
- VIC SA – CA

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	EMPLOYÉ ES	APPRENTI ES
Bâtiments communaux	8.5	9.0	0.0
Cimetières	0.0	0.0	0.0
Pompes funèbres	0.0	0.0	0.0
Protection civile	0.0	0.0	0.0
TOTAL	8.5	9.0	0.0

BÂTIMENTS COMMUNAUX

LA CANTONETTE

Les travaux à la Cantonette ont été finalisés pour un montant raisonnable de CHF 394'000.00. Cela a permis d'accueillir en journée plus d'enfants scolarisés pour la rentrée 2023/2024. Cette structure a rencontré un fort succès à ce jour et des solutions sont en cours pour accueillir des enfants supplémentaires pour la rentrée 2024/2025. Une convention sur 10 ans avec le locataire Ajoval est toujours en cours de finalisation.

LES GRANDES-ROCHES

A la suite de pannes récurrentes sur l'ancienne chaudière et n'étant plus aux normes, nous avons procédé à son changement avec une chaudière moins puissante afin de maintenir la température du bâtiment principal et fournir un confort optimal pour la villa.

GRAND-RUE 41

Nous avons procédé au changement de distribution de chaleur de ce bâtiment, soit d'une chaudière à mazout au chauffage à distance géré par Sogebois. Nous avons profité de faire ce changement à la suite de l'arrivée du chauffage à distance devant l'immeuble. Nous avons aussi profité de changer les luminaires du bâtiment afin d'optimiser la consommation électrique du bâtiment.

HÔTEL DE VILLE

A la demande du restaurateur et afin de mettre en valeur la terrasse du restaurant, nous avons changé tous les parasols par un modèle unique. Les parasols en place étaient vétustes et devenaient dangereux pour les clients. En novembre 2023, un autre préavis a été proposé pour changer la cuisine de l'Hôtel de Ville du Sentier, qui avait 15 ans et génèrait de nombreuses pannes. La façade sera aussi mise en valeur et le bâtiment sera revu aux normes incendie.

TEMPLE DU SENTIER

Voici la liste des travaux déjà effectués selon le préavis 07/2022 :

- Réfection de la flèche et la toiture du clocher
- Réfection du coq
- Réfection des portes d'entrée et des portes intérieures
- Réfection de la scène
- Travaux restant à effectuer :
 - Peinture du couloir d'entrée côté bise
 - Elimination du tableau électrique du chauffage électrique

La mise en place du chauffage au sol et des convecteurs sous la scène ainsi que sur la galerie, sont actuellement en attente du retour des monuments historiques afin de connaître leurs participations financières. De plus, nous ne pourrions pas procéder à ces travaux en 2024 avec toutes les réservations déjà acceptées à ce jour, nous allons procéder à ces travaux en 2025.

LE BÂTIMENT DE LA PHARMACIE

A la suite de la remise de commerce de la Pharmacie Rochat à la Pharmacie Plus au 1^{er} janvier 2024 dans le bâtiment de la pharmacie, la Commune a signé de nouveau un bail de 10 ans avec le nouveau locataire.

LES ARISTOCHATS

Un préavis a été aussi préparé et approuvé par le Conseil Communal en 2023 pour effectuer des travaux aux Aristochats afin d'accueillir plus d'enfants à la garderie à la rentrée 2024/2025.

LE VIC

En octobre 2023, de nombreux problèmes de places de parc ont été signalés au VIC. Les places se trouvant entre le VIC et le hangar communal étant souvent squattées par des non-locataires. Tous les baux des locataires du VIC ont été repris et les places

de parc réattribuées avec des macarons. Cela permettra un futur contrôle avec notre agent de sécurité publique.

Le bâtiment du VIC de la Commune a aussi changé de locataire au printemps 2024. Golay-Tech ayant déménagé, la société BG Concept a pris le relais aux mêmes conditions pour une durée de 10 ans.

Les travaux du nouveau VIC 6 ont commencés en 2023 avec comme objectif que le bâtiment soit fini au premier semestre 2025. L'architecte en charge du projet s'est doté d'un responsable du suivi des travaux, et tout se passe bien jusqu'à présent. Nous participons au choix des prestataires via le CA du VIC et nous nous réjouissons de voir le résultat.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU ROCHERAY

Le réaménagement de la place du parking du Rocheray a pu accueillir les premiers campeurs en été 2023 avec un tout nouveau bloc sanitaire, des barrières pour fluidifier le trafic avec une signalétique appropriée, une borne de vidange bien proportionnée et le réaménagement des places camping-cars sur le haut du parking. Le tout facilite l'accueil des visiteurs et donne une bonne image de notre région. La Commune et le Camping du Lac de Joux ont travaillé en commun pour proposer un accueil chaleureux aux visiteurs. Une nouvelle convention a été mise en place entre les deux entités avec de nouvelles modalités sur l'utilisation du bas du camping et un loyer adapté ainsi qu'un contrat de prêt avec remboursement sur 15 ans. La clôture du préavis se fera en 2024 en y incluant les subsides cantonaux reçus à hauteur de CHF 81'000.00 pour ce projet.

PARC JURA VAUDOIS

La Commune du Chenit a participé en 2023 au projet régional du Rougequeue à front blanc dont voici les mesures mises en place en 2023.

Le Chenit

Plantations automne 2023:

6 arbres tiges

3 arbres fruitiers

2 bosquets de buissons

Mesures 2024 : 18 arbres et 19 bosquets

16 nichoirs pour le RQFB chez des propriétaires privés, écoles et Rocheray

27 nichoirs pour le martinet noir

11 secteurs conversion en prairie (17'640 m²)

6 panneaux sensibilisation

CIMETIÈRES

L'année 2023 a été marquée par la désaffectation délicate des tombes à l'entrée du cimetière du Brassus, puisque c'était des tombes d'enfants. Le processus a pris une année car il y a eu plusieurs avis dans la FAO, et FAVJ, aucune demande particulière n'a été formulée. La désaffectation s'est donc bien déroulée dans le plus grand respect par notre service des travaux.

La mise en place du Columbarium de 10 cases au Brassus a commencé à trouver preneur. A ce jour, 4 cases sont utilisées.

POMPES FUNÈBRES

Les pompes funèbres de la Vallée de Joux ont vécu une année 2023 plutôt calme en nombre de décès à prendre en charge. Les comptes 2023 ne permettent toujours pas de reverser un bénéfice aux 3 communes. A noter que Laeticia Dubée a été engagée comme remplaçante - gérante et poursuit sa formation dans ce domaine qui n'est pas simple car ces dernières années, tout s'est compliqué au niveau administratif.

PROTECTION CIVILE

Après validation des comptes 2023, un montant sera versé à notre Commune, ce qui démontre que le budget est bien géré et les coûts restent stables puisqu'ils sont

toujours en dessous de la moyenne vaudoise. D'une manière générale, la gestion de la PC Nord Vaudoise inspire confiance. A noter qu'en 2023, le conseil intercommunal de la PC Nord Vaudoise a voté un crédit important de travaux pour avoir son siège dans de nouveaux locaux à Orbe. En effet l'abri PC de Orbe commençant à devenir petit.

A soulever aussi que nous avons fini d'effectuer les travaux dans tous nos abris communaux y compris au Brassus à la Lande en collaboration avec le Village du Brassus et que les fonds de compensation du Canton de CHF 150'000.00 ont été épuisés.



**MESSAGE DE LA MUNICIPALE
MME RAFFAELA CANTONE MEYLAN**

L'année 2023 a été une année remplie de débats, d'échanges intéressants et fructueux qui ont permis la réalisation de plusieurs événements : exposition dédiée à l'enfance ; la première édition du cinéma en plein air ; le repas des aînés ; la deuxième édition d'action cantonale « Coup de balai ».

À la suite de l'acceptation par le Conseil Communal du postulat « Pour des protections hygiéniques en libre accès » déposé le 29 mars par Mme Adrienne BOSSY, le travail a démarré en interne avec des solutions présentées l'an prochain.

Les dossiers traités au sein de l'ASIVJ sont nombreux et variés. Deux aspects sont à relever :

- La sécurité des abords des sites scolaires, qui a été améliorée.
- Le plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires.

Le groupe GT transport scolaire a travaillé sur la diminution des coûts de transport des élèves. Une des pistes est d'utiliser les bus de ligne pour les transporter dans la mesure du possible. De nombreux défis nous attendent à l'ASIVJ ces prochaines

années. C'est avec une grande motivation que je me réjouis de les relever avec mes collègues du CODIR.

Le dossier de l'accueil de jour des enfants a été, comme les années précédentes, un dossier spécialement sensible. Le manque de places d'accueil a mis les parents et les autorités régionales sous pression. Le développement de places a été réalisé, travail qui va continuer et nous espérons ainsi pouvoir satisfaire tous les besoins dans un futur proche. Les bases du prochain plan quinquennal 2025-2030 de développement du réseau AJOVAL a été établi et sera validé courant 2024.

La jeunesse combière a vraiment pris possession des locaux de La Scène durant cette année. Je suis très heureuse de la réalisation de ce magnifique projet.

Malheureusement les demandes d'aides complémentaires communales sont plus nombreuses cette année. L'augmentation massive du coût de la vie n'est en effet plus supportable pour un nombre croissant de nos concitoyens. Il faudra sans doute à long terme augmenter le budget dédié à ces aides.

MISSIONS PRINCIPALES

AFFAIRES SOCIALES (COHESION SOCIALE)

- Coordination avec les différentes entités en charge du social (ARAS JUNOVA, CSP, AAS, OASIS, AFT Zone bleue, Accueil familial de Jour Yverdon-les-Bains et région)
- Réseau d'accueil para- et préscolaire
- Pilotage de la cohésion sociale intercommunale
- Aide complémentaire communale
- Entraide familiale
- Coordination avec Pro Senectute
- Répondante à l'intégration
- Organisation d'événements

CULTURE

- Musées
- Patrimoine
- Ecole de musique
- Organisation d'événements

INSTRUCTION PUBLIQUE

- Coordination intercommunale
- Présidence du CET (conseil d'établissement)
- GT Ecole du futur
- GT sécurité des sites scolaires

CULTES

- Coordination avec les paroisses catholiques et protestantes
- Organistes

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ASIVJ - CODIR
- AJOVAL - CODIR
- ARAS JUNOVA - CODIR
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) - AG
- SEVJ SA - AG
- L'ESSOR - Commission d'exposition
- Association du patrimoine
- Commission de naturalisation
- Fondation Entr'aide familiale
- Bourse Napoléon Ami Rochat
- IDEA - Conseil de fondation
- Ecole de Musique de la Vallée de Joux
- Fondation Entre-Lacs

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	EMPLOYÉ ES	APPRENTI ES
Affaires sociales	0.0	0.0	0.0
Culture	1.4	2.0	0.0
Instruction publique	0.0	0.0	0.0
Cultes	0.3	1.0	0.0
TOTAL	1.7	3.0	0.0

COHÉSION SOCIALE

Comme évoqué plus haut, l'année 2023 a été une année remplie de débats, d'échanges intéressants et fructueux qui ont permis la réalisation de quelques événements.

L'association du patrimoine, a mis sur pied une magnifique exposition dédiée à l'enfance. C'était, pour les membres du comité, l'occasion de partager leur passion avec les habitants de la Vallée de Joux, et pour moi de me rendre compte de leur grande implication.

La première édition du cinéma en plein air a vu le jour le 7 juillet. Au vu du grand nombre de participants, le constat est que ce genre de manifestation est nécessaire à la cohésion sociale, et fait du bien à tous. Ce fut une belle soirée intergénérationnelle à la Thomassette.

J'ai beaucoup aimé le moment d'échange avec nos seniors à l'occasion du repas des aînés organisé le 7 juin, qui leur a permis de se rencontrer et de partager avec la Municipalité et plusieurs collaborateurs de la Commune du Chenit. Ils ont pu aussi se déhancher sur la musique des GOOMS toujours très appréciée.

Pour sa deuxième édition, l'action cantonale « Coup de balai » a rassemblé une centaine de citoyens sensibles à l'écologie. Samedi 13 mai, ils ont débarrassé la Commune du Chenit d'un grand nombre de déchets polluants. Cette action a permis en deux ans de supprimer env. 500 kg de déchets.

Bravo aux participants !

À la suite de l'acceptation par le Conseil Communal du postulat « Pour des protections hygiéniques en libre accès » déposé le 29 mars par Madame Bossy, le service de la cohésion sociale et le service des bâtiments ont identifié les lieux adéquats dans notre Commune, planifié la mise en place de distributeurs de protections hygiéniques et tampons et

proposé des mesures de prévention par les pairs au travers de La Scène. Ces mesures visent à supprimer auprès des jeunes les tabous qui entourent encore trop souvent les règles. J'ai une pensée particulière pour toutes les jeunes femmes qui n'ont malheureusement pas pu profiter de cette mesure avant-gardiste.

INSTRUCTION PUBLIC

ASIVJ

Les dossiers traités au sein de l'ASIVJ sont nombreux et variés. Cette année nous nous sommes entre autres penchés sur :

- La sécurité des abords des sites scolaires, qui a été améliorée.
- Le plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires, qui a été présenté le 23 novembre aux membres du Conseil Intercommunal, qui l'ont validé et accepté le 9 janvier 2024.

Le groupe GT transport scolaire a travaillé sur la diminution des coûts de transport des élèves. Une des pistes est d'utiliser les bus de ligne pour les transporter dans la mesure du possible.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil Intercommunal s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2023. Les objets suivants ont été soumis à délibération :

- 23 mars : Préavis n°1/2023 – rapport de gestion et comptes 2022.
- 21 septembre : Préavis n°2/2023 – budget 2024 et présentation du projet du plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires.
- 23 novembre : séance d'information et de discussion sur le plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires pour l'établissement scolaire

primaire et secondaire de la Vallée de Joux.

COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

La composition du CODIR au 31 décembre 2023 reste inchangée. Les personnes suivantes participent pour l'ASIVJ avec voix consultative :

- Mme Astrid MIGNOT, Secrétaire Générale de l'ASIVJ
- M. Yves CHENAUX, Bousier de la Commune du Lieu, responsable de la bourse de l'ASIVJ
- Stéphan NADDEO, Directeur de l'Etablissement scolaire.

Les membres du CODIR se sont réunis à 12 reprises dans le courant de l'année. Les objets traités ont été les suivants :

LA GESTION DU PERSONNEL

- Augmentation EPT secrétariat général.
- Consolidation et renforcement de l'équipe pour l'accueil de midi.
- Engagement de patrouilleuses et patrouilleurs pour les divers sites de la Vallée de Joux.
- Evaluation et adaptation du taux d'activité des employés de l'ASIVJ.

LES PROJETS

- Le plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires.
- Le projet « L'Ecole du Futur ».
- Les transports – étude MICROGIS.
- Le suivi avec le bureau de l'ASIVJ.

LES SÉANCES AVEC LE CET – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- 22 mars & 11 octobre 2023.
- 14 décembre 2023 pour un apéritif de Noël.

L'ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- Les promotions avec une édition complète
- La soirée des enseignantes et enseignants au Chalet des Ermitages

LA PRISE EN MAIN DES DIVERS DOSSIERS EN LIEN AVEC L'ÉCOLE

- La prévention
- La culture
- Etc.

Le logo a été créé avec les couleurs des trois communes avec la dent de Vaulion et les enfants qui arrivent à l'école et en ressortent après 11 années de scolarité.



De nombreux défis nous attendent à l'ASIVJ ces prochaines années. C'est avec une grande motivation que je me réjouis de les relever avec mes collègues du CODIR.

Vous trouverez le rapport de gestion dans son entier sous le lien suivant : www.communeduchenit.ch/asivj

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisées à des enfants et des adolescents. Elle leur assure l'accueil, la formation, l'éducation, ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'unité d'accueil temporaire, La Carène. Elle gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

- **Maison-Rouge à Yverdon** : prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.
- **Cheminet à Yverdon** : prestations de pédagogie spécialisée pour des jeunes en âge de scolarité secondaire ; soutien socioprofessionnel.
- **Florère au Lieu** : prestations de pédagogie et d'éducation spécialisées pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire ; soutien pédagogique spécialisé ; service éducatif itinérant.
- **La Carène à Yverdon** : unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.

La Fondation Entre-Lacs comprend aussi des prestations postsecondaires sans hébergements qui ne relèvent pas de la DGEO, plus précisément un secteur socioprofessionnel, qui propose un accompagnement à l'orientation professionnelle et un soutien à la formation professionnelle sur mandat de l'office cantonal de l'assurance-invalidité (OAI). Ce service s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Il est aussi ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'OAI. Les prestations proposées se déploient dans le nord vaudois.

Le Conseil de fondation durant l'année 2023, s'est rencontré à plusieurs reprises, un des dossiers traités a été le projet de rénovation de la villa au Cheminet à Yverdon. La réhabilitation de ce bâtiment nous a semblé peu intéressante en termes d'économicité au vu des coûts très importants, voire exorbitants, d'une remise à niveau de celui-ci, tant du point de vue énergétique, que de son affectation et de ses aménagements pour personnes à mobilité

réduite. Dans le cadre de la recherche de solutions, nous nous sommes ainsi approchés de la commune d'Yverdon afin d'examiner une possibilité d'échange de parcelles, compte tenu de ces contraintes et de la proximité de notre site avec diverses écoles. Force est cependant de remarquer qu'il n'existe plus de terrain constructible aux mains de la commune ou de l'État pour réaliser un tel échange. Nous devons donc composer avec les contraintes qui sont les nôtres et chercher le meilleur chemin pour satisfaire prioritairement les besoins des enfants qui nous sont confiés.

AJOVAL

Le dossier de l'accueil de jour des enfants a été, comme les années précédentes, un dossier spécialement sensible. Le manque de places d'accueil a mis les parents et les autorités régionales sous pression.

Afin de diminuer les listes d'attentes, deux projets ont vu le jour au sein de notre commune :

- Une nouvelle garderie de 22 places au Sentier.
- Une augmentation de places d'accueil à l'UAPE « Les Flocons d'Or » au Brassus.

Nous espérons ainsi pouvoir satisfaire les besoins dans un futur proche.

AJOVAL va présenter son plan quinquennal 2025-2030 de développement à son conseil intercommunal le 15 mai 2024. Cela permettra la création de nouvelles places d'accueil dans tout le réseau AJOVAL.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

Le CI a siégé deux fois au cours de l'année 2023. Trois préavis du comité directeur lui ont été soumis et ont été acceptés :

- Préavis n°1/2023 : Comptes de fonctionnement pour l'année 2022.

- Préavis n°2/2023 : Dédite financière des communes de Bavois et Chavornay.
- Préavis n° 3/2023 : Budget de fonctionnement pour l'année 2024.

LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le CODIR s'est réuni à sept reprises (six séances ordinaires et une séance extraordinaire relative à la liste d'attente) durant l'année 2023.

L'événement marquant de cette année 2023 est incontestablement le démarrage de l'élaboration du dossier conséquent relatif à la reconnaissance du réseau AJOVAL par la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE). En effet, tous les cinq ans, ce procédé est nécessaire de manière à être reconnu en tant que réseau et, entre-autre, de pouvoir bénéficier des subventions octroyées par la FAJE.

Dans le cadre de la reconnaissance du réseau, le CODIR a débuté un travail assidu quant à la création du plan de développement 2025-2030. De plus, un consultant externe a été mandaté en vue de réviser la politique tarifaire, restée inchangée depuis 2009.

Pour donner suite à des réflexions relatives au travail sur le terrain et à la circulation de l'information, l'organisation du réseau a évolué début 2023. Les structures d'AJOVAL sont maintenant réparties en deux cercles collaboratifs :

- La Vallée de Joux – Romainmôtier – Vallorbe : Tire-Lune ; Ballaigues ; Les Aristochats ; Le Môtier ; Les Flocons d'Or ; Accueil en milieu familial.
- Orbe – Arnex-sur-Orbe – Valeyres-sous-Rances : Plein Soleil ; St-Claude ; Les Petits Castors ; Ste-Claire ; St-Martin ; Les P'tits Bouchons ; Les Renardeaux ; Accueil en milieu familial.

Ceci facilite non seulement les échanges, mais crée également des synergies, le tout dans un esprit de décloisonnement, les structures pré- et parascolaires étant mélangées.

Le 13 mai 2023, a eu lieu l'inauguration du bâtiment UAPE Plein Soleil, suivie de portes ouvertes dans les structures de Plein-Soleil, Saint-Martin et des Petits Castors, toutes situées à Orbe.

A la suite de la sortie du réseau des communes de Bavois et Chavornay, la caisse de compensation (CIP) s'est positionnée quant à une liquidation partielle pour le transfert du personnel éducatif au sein du réseau ASACE (décision été 2023). Des échanges ont alors eu lieu entre la CIP et le CODIR à ce sujet. Une nouvelle interprétation du règlement de la CIP a conduit à l'annulation de la compensation financière exigée, d'un montant de CHF 447'842.00.

Les principaux changements relatifs aux conditions des collaborateurs en 2023 :

- revalorisation salariale du personnel ;
- indexation du salaire des apprentis ;
- la revalorisation des conditions salariales des Accueillant-e-s en Milieu Familial (AMF) a quant à elle été acceptée par le CODIR, avec une mise en application en 2024.

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2023

ACCUEIL COLLECTIF

Préscolaire

- 5 garderies
- 225 places
- 598 enfants accueillis dont 4 enfants à besoins spécifiques

Parascolaire

- 6 UAPE (unité d'accueil pour écoliers) et 1 UAPE-APEMS (unité d'accueil pour enfants en milieu scolaire) - APMI (unité d'accueil parascolaire de midi)
- 219 places
- 466 enfants accueillis dont 5 enfants à besoins spécifiques

ACCUEIL FAMILIAL

Accueillant e-s en Milieu Familial (AMF) : 46

Préscolaire : 155 places – 197 enfants accueillis – 125'042.75 heures d'accueil

Parascolaire : 138 places – 243 enfants accueillis – 70'618.50 heures d'accueil

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La présentation complète des activités de l'année sera disponible dans le prochain rapport d'activité AJOVAL.

ARAS

Les délégués des Communes membres du Conseil Intercommunal (CI) ont siégé deux fois au cours de l'année 2023. Les membres du Comité de Direction (CODIR) se sont réunis à six reprises durant l'année 2023.

Vous pouvez consulter les sujets évoqués lors de ces rencontres, sur le site de L'ARAS /JUNOVA rapport d'activité 2023, sous le lien suivant : <https://junova.ch/laras-junova/en-savoir-plus-sur-nous/>

RÉPONDANT À L'INTÉGRATION

Pour favoriser l'intégration des habitants de la Commune, nous avons durant l'année 2023 soutenu la communauté Portugaise, Brésilienne et Bosniaque lors de l'organisation d'événements culturels. Les Combiers présents au cours de ses manifestations ont pu découvrir

des cultures différentes, des cuisines typiques et appréciée des musiques chaleureuses.

JEUNESSE

La jeunesse combière a vraiment pris possession des locaux de La Scène durant cette année, au travers de tous les différents événements organisés par les deux travailleurs sociaux du lieu et le comité des jeunes. J'ai à chaque fois pu constater à quel point ce lieu est constructeur et important pour nos jeunes. Je suis très heureuse de la réalisation de ce magnifique projet.

En 2023, l'espace jeunesse La Scène a donc poursuivi le développement de ses prestations à destination des 12-25 ans. En plaçant le comité des jeunes au cœur de la dynamique du lieu, les travailleurs sociaux ont pu s'appuyer sur une équipe motivée pour proposer de nombreuses activités, des actions de prévention et des événements à but culturel. Entre les moments pour les 12-16 ans, les soirées réservées aux 16-25 ans et des ouvertures à destination de la population, plus de 5'000 entrées ont été comptabilisées sur l'année. La convention signée avec la Haute École de Travail Social et de la Santé de Lausanne et la reconnaissance comme prestataire par le tribunal des mineurs vaudois soulignent la professionnalité du service et la qualité des orientations données à ce projet dans le cadre la politique jeunesse communale.

Vous trouverez le rapport d'activité dans son entier sous le lien suivant : www.communeduchenit.ch/la-scene



MESSAGE DU MUNICIPAL M. MICHEL VULLIOUD

L'entretien de notre réseau routier est conséquent avec plus de 70 km de routes et 50 km de trottoirs. Cet entretien mobilise une grande partie de notre équipe de voirie tout au long de l'année que ce soit au déneigement et salage ou à la réparation estivale afin de garantir une qualité et une sécurité pour les usagers.

Durant l'été, la gestion des espaces vert a été adaptée en fonction de nouvelles règles édictées pour le maintien de la biodiversité. De nouvelles manières de travailler ont dû donc être trouvées.

Le tour de Romandie cycliste a fait étape chez nous. Cette course a beaucoup occupé le service de voirie.

Ce bâtiment devient vétuste. En 2023, le portique et la plateforme de chargement des camions ont été modifiés ainsi que quelques modifications au système de froid.

Avec l'arrivée de notre ASP Communal, de nombreuses signalisations verticales ainsi que des traçages au sol ont été changées afin d'être conformes avec la législation en vigueur.

Avec l'arrivée de M. Florian CUENDET, le Bureau Technique Communal (BTC) a été réorganisé en créant le bureau des

infrastructures. Cette nouvelle entité composée a pour mission de gérer les nouveaux projets ainsi que le suivi des travaux en cours au niveau des routes et assainissement ainsi qu'en faveur de ValRégEaux, Sogebos et Brassus Bois. Cette réorganisation s'est démontrée très vite opérationnelle et efficace, preuve en est le nombre de projets menés à bien. De plus, avec la complexité des réglementations et les nombreuses directives cantonales ou fédérales, il devient impossible de gérer les projets de travaux sans avoir une structure professionnelle. Cette nouvelle organisation efficace répond parfaitement à nos attentes.

Suite au préavis 3/2023 concernant l'augmentation du capital action de VIC SA, la construction du 6ème bâtiment du VIC a bien débuté en profitant d'un début d'hiver clément. A relever, que c'est le même architecte qui a signé les plans des 6 bâtiments. Cette SA remplit bien la mission confiée par la Commune permettant ainsi à des entreprises locales de se développer. A noter que tous les bâtiments sont actuellement loués et que de nombreuses demandes de location sont enregistrées.

MISSIONS PRINCIPALES

ROUTES ET TRAVAUX

- Equipe communale des travaux
- Entretien des chaussées et trottoirs
- Entretien des espaces verts
- Entretien des ruisseaux et déversoirs
- Aide à la signalisation routière
- Entretien des poubelles publiques
- Entretien des poubelles et des distributeurs de sachets canins
- Travaux de serrurerie
- Collaboration avec d'autres services communaux (forêt – bâtiments – etc.)
- Formation d'un apprenti
- Etablissement du budget annuel

GARAGE COMMUNAL

- Equipe du garage communal
- Véhicules communaux
- Matériel et entretien du bâtiment
- Gestion citerne mazout
- Etablissement du budget annuel, etc.

DÉBLAI DES NEIGES

- Gestion des piquets des alarmes neige ou gel
- Pose et dépose des jalons
- Gestion des parcs véhicules hivernaux
- Signalisation hivernale
- Déneigement routes -trottoirs – escaliers – chemins -pistes cyclable
- Salage routes -trottoirs – escaliers – chemins – pistes cyclables

INFRASTRUCTURES

- Gestion des travaux de génie civil
- Préparation des préavis municipaux
- Gestion et suivi des préavis municipaux
- Etudes des futurs chantiers et investissements d'entretiens routiers et infrastructures
- Etablissements du budget annuel.
- Collaboration avec l'Etat de Vaud DGMR – DGE- etc.

DÉCHETS CARNÉS

- Entretien des bâtiments
- Service de piquets

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ASIVJ – Conseil intercomm. (suppléant)
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – AG
- EOLJOUX SA – AG
- SEVJ SA – CA
- PSVJ Pôle Santé Vallée de Joux – AG
- Commission de naturalisation
- Fondation de l'hôpital
- ValRégEaux – Conseil Intercommunal
- IDEA – Conseil de fondation
- VIC SA – CA

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	Employé es	Apprenti es
Routes et travaux	12.1	12.0	1.0
Garage communal	2.0	2.0	0.0
Infrastructures	1.8	2.0	0.0
TOTAL	15.9	14.0	1.0

- Apprenti 1^{re} année Agent d'exploitation CFC, option voirie
- Déblai des neiges : 13 employés des routes & travaux et garage communal travaillent également au déblai des neiges.

TRAVAUX

L'hiver 2022-2023 a été plutôt doux (neige, bise, froid et pluie). Des heures supplémentaires ont néanmoins été effectuées, comme chaque année. Le salage se trouve dans la moyenne : nous salons de plus en plus de petites routes et nos passages sont de plus en plus fréquents.

Quelques travaux de maintenance ont été effectués dans divers bâtiments communaux (les collèges, l'Hôtel de Ville et divers travaux réalisés au garage communal) durant cette période hivernale.

Le printemps est arrivé avec la dépose des jalons et des barrières à neige. Puis, le nettoyage à la main des bords de routes, des espaces verts et la remise en état des banquettes qui ont subi le passage des véhicules de déneigement. Après l'hiver, le colmatage des trous sur notre réseau routier avec du tapis froid fait partie de notre travail. Pour l'année 2023, nous avons utilisé 50 bidons de 25 kg soit 1'250 kg de tapis froid pour un coût de CHF 3'750.00. L'entretien régulier des routes, le remplacement des bordures de trottoirs, les réparations des grilles et regards font partis de nos tâches journalières. Des travaux de maçonnerie ont été réalisés, comme la restauration de murs en pierres. L'entretien des espaces verts et des gazons occupe un employé chaque année.

L'entretien de la passerelle entre l'Orient et les Bioux fait partie également de notre travail qui se matérialise par le remplacement de planches abimées ou encore la coupe de l'herbe tout le long de la passerelle.

La réparation de barrières métalliques et du travail de maintenance de serrurerie a également été effectué tout au long de l'année. La fabrication de clédars à rouleaux, en remplacement des anciens qui devenaient dangereux, a été réalisée. De plus, la fabrication de barrières métalliques (Rue Centrale à l'Orient) a été réalisée par

notre nouveau collaborateur en la personne de M. David GOLAY.

L'équipe communale a flashé (gravillonnage) une partie de nos routes communales. Cela représente pour l'année 2023, 5'740 kg de « Webacid » (émulsion à base d'eau) et 50 tonnes de gravillons 3-6 mm pour couvrir ce liquide. Le prix d'un litre de « Webacid » est de CHF 2.60 le litre et le gravillon CHF 110.00 la tonne transport compris.

Nous avons fait faire des pontages de fissures par l'entreprise Pittet-Chatelan pour une somme de CHF 28'800.00, ce qui représente environ 7'758 mètres de fissures (CHF 3.60 le mètre). C'est une bonne technique qui maintient bien nos routes, cette opération devrait se renouveler chaque année.

De l'enrobé coulé à froid (ECF) Microsil a été effectué par l'entreprise Ziegler sur la route des Amoureux qui avait été dégradée cet hiver avec un problème sur la lame à neige de l'entreprise AVJ Transport. La réfection de cette route a été prise en charge par l'assurance de cette dernière.

Dans l'entretien de notre réseau routier, l'entreprise Bitusag a fait du flashage de fissures (entre autres le chemin du droit) pour une somme de CHF 16'000.00. Il a également été fait quelques rhabillages de trottoirs, bordures et regards le long de nos routes communales.

Le marquage routier s'effectue chaque année (essentiellement les passages piétons et certaines lignes sont à refaire) pour un montant d'environ CHF 40'000.00. Au niveau de la signalisation routière verticale, le remplacement de panneau a été effectué durant l'année pour se maintenir au propre et respecter les normes en vigueur. Notre nouveau collègue M. Jean-Paul GARCIA ZIELINSKI, ASP, s'occupe de toute cette signalisation horizontale et verticale avec l'aide de M. José PEREIRA.

Le curage de toutes nos grilles de routes s'effectue chaque année avec l'aide de

l'entreprise « Liaudet » pour un montant cette année de CHF 56'500.00. Les déchets de ces grilles de routes sont acheminés et traités chez « Cridec ».

Deux collaborateurs œuvrent pour l'installation de la Foire de printemps et celle d'automne. On peut également citer quelques manifestations importantes cette année 2023 comme le Slow-up, le Triathlon, le concours de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers ou encore le Xterra mobilisant une partie de notre personnel. Concernant le Tour de Romandie, la pose de vaubans et de panneaux publicitaires a été effectuée. Du balayage mécanique est également nécessaire pour ces manifestations sur certaines de nos routes.

Le balayage mécanique de nos routes se fait bien entendu également régulièrement avec notre balayeuse S3 de la maison « Boschung ». Nous balayons, dans la mesure du possible, deux fois par année au minimum chacune de nos routes, en plus des cours d'école et de certains parkings.

Comme chaque année, l'entretien et le nettoyage des cimetières (gazon, balayage, entretien des allées) a été effectué. Avec la loi sur la biodiversité, nous tondons nos cimetières deux fois durant l'année, ceci pour maintenir un certain biotope.

La déchetterie est un bel outil de travail avec certaines modifications à apporter pour encore un meilleur fonctionnement. Le coût des transports, le tri des gazons, de branchages et le verre sont à améliorer. Concernant les caméras de la déchetterie, la résolution trop basse ne permet pas l'identification de numéros de plaques des voitures des contrevenants. Ce point devra être amélioré à l'avenir. L'achat d'une benne à gazon devient nécessaire si nous restons dans cette même configuration.

Une discussion et une décision doit être prise pour le maintien des Eco-points dans notre commune. L'aménagement extérieur nous donne toujours un peu de soucis entre les citoyens qui se rendent à la déchetterie,

les camions qui livrent Sogebois et les employés communaux (l'équipe des forêts et des travaux), engendrant beaucoup de trafic aux heures de pointe quand la déchetterie est ouverte. Une réflexion est en cours pour la fermeture de la zone de la Poissine avec la pose d'une clôture et de barrières levantes, ceci pour l'année 2024.

Nous déchiquetons régulièrement les branchages. Ces derniers sont revalorisés à 70% dans la centrale de Sogebois.

L'équipe des travaux a également collaboré avec le Service Forestier. Cette année, quelques travaux de maintenance des clédars à rouleaux ont été effectués ainsi que le déneigement de certaines routes forestières en fin d'hiver pour permettre aux bûcherons d'accéder à leur lieu de travail.

Une tournée d'égale est faite au début d'hiver voir si certains arbres ou arbustes ne gênent pas au déneigement. Si cela devait être le cas, de l'égale est programmé afin d'éviter les casses de rétroviseurs ou de gyrophares.

Au niveau du personnel, l'équipe de voirie communale gérée par M. Emanuele FRANCHINI a vu le départ à la retraite de Monsieur M. Stéphane RACINE et l'arrivée de M. David GOLAY. Nous avons cette année 2023 un nouvel apprenti en la personne de M. Yannick REYMOND pour une durée de 3 ans. A noter qu'avec le départ à la retraite de M. Stéphane RACINE, nous n'avons plus de remplaçant avec la formation d'équarisseur.

Au niveau des perspectives pour les années à venir, la réfection de plusieurs routes (traversée de l'Orient, la Golisse, rue Centrale au Sentier, etc.) doit être effectuée et ce, selon l'état des finances. La réfection de certaines places de parc également, certaines étant en très mauvais état (par exemple le parc de l'école de musique ou encore celui de l'église catholique du Sentier). Il sera nécessaire d'effectuer l'achat de 700 jalons plastic (remplacement car certains sont cassés durant la période hivernale, certains disparaissent au fil du

temps). Notre silo à sel actuel reste trop petit avec ses 50 m³ et devrait être remplacé par un silo de capacité supérieure (100 m³, voire plus...), ce malgré les hivers plus cléments, le besoin en salage au même moment étant important. En effet, plusieurs utilisateurs bénéficient de notre silo, comme la Commune du Lieu, l'entreprise Ringo-Piguet, l'entreprise Carlin-Camandona, en plus de nos véhicules de salage. En cas de neige, le silo est vidé en deux jours. Il est donc difficile d'avoir du stock et de se faire réapprovisionner, d'autant plus dans un tel moment.

L'isolation du Garage communal et la création d'un hangar pour y ranger nos véhicules devient indispensable. Nous sommes en effet à la limite de capacité de notre hangar. Pour terminer, il s'agira de démonter le quai de chargement devant les silos à sel afin de créer deux box pour l'élimination des déchets de jardin et des gazons.

INFRASTRUCTURES

Comme évoqué dans le résumé, un nouveau bureau des infrastructures a été créé avec l'engagement de M. Florian CUENDET venu donner mains fortes à Mme Maud BAUDURET. Cette nouvelle entité a pour mission de gérer les nouveaux projets ainsi que le suivi des travaux en cours au niveau des routes et de l'assainissement ainsi qu'en faveur de ValRégisEaux, Sogebos et Brassus Bois, ces derniers co-finançant le poste. La coordination des travaux est ainsi effectuée et l'ensemble des services sous route pris en compte pour mutualiser au maximum les différents travaux visant à maintenir et améliorer les réseaux de distribution. De ce fait, de nombreux projets et travaux ont été lancés.

Le chantier de la traversée de l'Orient s'est poursuivi avec la finition du tronçon 3 (Est), comprenant également le premier arrêt-de bus conforme à la Lhand sur notre commune, ainsi le début du tronçon 2

(Préavis n°08/2022). Ces travaux sont compliqués du fait du volume de circulation à gérer et la complexité des services en sous-sol à réaliser. Les travaux de la traversée de l'Orient reprendront en 2025. En effet l'opportunité d'entreprendre la réfection de la route des Crêtets nous a conduit à prendre la décision d'ajourner ceux de l'Orient. Nous ne pouvions pas prendre le risque d'avoir deux chantiers d'importance si proche l'un de l'autre afin de garantir la fluidité de trafic.

La réfection du parking de l'église catholique au Brassus (Préavis n°02/2023) a été réalisée à ce jour à notre satisfaction. Les délais ont été respectés. A ce jour quelques finitions et marquages doivent être apportés avant de clore de préavis.

Prolongation du trottoir rue des Forges le Brassus (Préavis 6/2023) ces travaux sont actuellement terminés excepté le déplacement d'un candélabre.

L'Ilot du carrefour Route du Risoud-Chemin des Saules a été réalisé en remplacement des « toblérones » afin de garantir la sécurité des piétons et éviter que les véhicules coupent le carrefour.

Nous espérons à l'avenir encore mieux coordonner l'ensemble des travaux qui nous attendent, d'autant plus que ceux qui seront effectués au niveau des transports publics (nouvelle gare du Sentier, passages à niveau, etc.) auront des impacts conséquents sur le reste du réseau routier. Les nuisances qui en découlent sont le prix à payer qu'il s'agit de minimiser autant que possible tout en gardant à l'esprit de la plus-value que l'ensemble des travaux va apporter à moyen terme.

GARAGE COMMUNAL

VEHICULES ET MACHINES

ACQUISITIONS

Nous avons acheté un véhicule utilitaire VW Caddy pour la somme de CHF 26'834.00. L'élagueuse à essence défectueuse a été remplacée par une à accu pour CHF 850.00, ainsi qu'une débroussailleuse pour CHF 684.00.

Notre transporter Unimog U90 de 1994 a finalement trouvé preneur pour CHF 6'500.00 par une entreprise faisant de l'exportation de véhicules.

ENTRETIEN DES VEHICULES ET DU MATERIEL

En 2023, il n'y a rien de spécial à signaler concernant des grosses réparations, seul un entretien considéré comme normal a été réalisé sur les véhicules et machines.

Quatre pneus « été » de la chargeuse Volvo L60 ont été remplacés pour CHF 6'230.0, ainsi que deux pneus neige de la chargeuse Volvo L45 (CHF 2'770.00).

Afin de faire de la place et d'utiliser le vieux stock d'acier à lame inutilisable, nous avons fait reconditionner des couteaux pour nos diverses lames à neige actuelles.

ENTRETIEN DU BATIMENT ET OUTILLAGE ATELIER

Dans le cadre du plan OSTRAL (coupure programmée du courant), la SEVJ est venue apporter les modifications afin que les portes de sortie des véhicules et le fonctionnement du lift de l'atelier puissent fonctionner au moyen d'une génératrice, ceci pour un coût de CHF 1'340.00.

Budgétisée pour 2023, la porte du lavage côté Sentier sera finalement remplacée au printemps 2024. Un acompte de CHF 30'000.00 a été versé en fin d'année 2023 pour cette raison.

Pour l'atelier, nous avons fait l'acquisition d'un appareil diagnostique de pannes pour véhicules coût CHF 3'564.00.

Notre distributeur à diesel remplacé en 2022 nous permet d'établir plus facilement

les décomptes de vente de carburant aux divers services communaux ou annexe comme Sogebois ou l'AVJ (machines de la déchèterie).

PERSPECTIVES 2024 ET ULTERIEURES

Un contrôle périodique de notre silo à sel sera probablement effectué en 2024 ou 2025. Avec ses 27 ans, sera-t-il toujours judicieux de remettre de l'argent pour le maintenir en état ou faudra-t-il prévoir son remplacement, étant donné sa capacité devenue trop faible au vu des kilomètres de routes et de trottoirs à saler ?

Disposer d'un défibrillateur en partage avec la déchetterie et le hangar communal serait bien.

La décision de fusionner ou pas les 3 communes étant en suspens, il est difficile de se projeter au niveau de l'amélioration des infrastructures et d'éventuels d'autres besoin en matériel.

Une inconnue demeure avec l'entreprise Camandona, dont on ne sait pas vraiment quels sont leurs projets de continuer ou pas le déneigement. Il faudra rester vigilant à ce sujet et en cas de renonciation de leur part, le rachat d'une chargeuse et d'une étrave seront indispensable. Racheter leur matériel pourrait-être aussi envisageable.

PREVISION DU REMPLACEMENT DES VEHICULES

- Tracteur à gazons Stiga (2012) : 2024
- Balayeuse Boschung S3 (2013) : 2025
- Chargeuse Volvo L70 (2000) : 2026
- Bus signalisation Citroën Jumper (2011) : 2026
- Peugeot Boxer (2015) : 2027
- Transporter Ladog 1550T (2013) : 2027
- Volvo L60 (2005) : 2028
- Meili 1300 (2014) : 2029
- Pelleteuse à chenilles Takeuchi (2011) : 2030



MESSAGE DU MUNICIPAL M. JEAN-FRED CAPT

L'année 2023 aura été la première au sein de la Municipalité du Chenit, celle-ci m'aura permis de me familiariser avec le dicastère, les nombreux projets en cours et ceux d'avenir et de se rendre compte de la complexité des dossiers dans certains domaines.

Les changements climatiques ont des impacts importants sur nos forêts, le bostryche est lui aussi très actif et de grands changements vont intervenir dans le paysage forestier de notre commune. Des essais de plantation d'autres essences que celle habituellement présente sont en cours, mais il faudra quelques années avant de savoir lesquelles sont les mieux adaptées aux changements climatiques. La stratégie forestière de notre commune est semblable à celle du canton. Nous devons avoir confiance en la nature qui a dans de nombreux cas se métamorphose toute seule.

Vous avez accepté le préavis pour la rénovation du chalet des Grands-Plats-de-Bise, le projet est en cours, nous espérons pouvoir accueillir les visiteurs dans ce chalet au début de la saison 2025. Les travaux au chalet du Croton n'ont pas été commencés en 2023 mais ce n'est que partie remise puisqu'au moment d'écrire ce rapport le projet a débuté. Nos alpages font parties de notre patrimoine, nos deux autres fromageries d'alpages doivent aussi être rénovées et un entretien est toujours nécessaire dans les autres chalets.

Encore une année sous le signe du manque d'eau pour ValRégEaux pendant la période estivale. Dans le domaine de l'eau potable également de nombreux projets sont en cours, les projets de rénovation du réseau

continue ainsi que les réparations de fuites autant dans notre réseau que chez les privés, ceci nous a permis de réduire le pompage dans le réseau de plus de 90'000 m³ d'eau en une année. Le Codir étudie également la possibilité d'avoir une station de pompage filtration depuis le Lac de Joux à l'Abbaye, celle-ci permettrait de sécuriser le réseau et de garantir en tout temps un débit suffisant dans le ruisseau du Brassus. D'autres solutions sont également à l'étude pour augmenter la capacité du réseau actuelle mais la station de pompage au lac et la seule qui donne une garantie absolue.

Notre STEP fonctionne encore bien tout en arrivant gentiment en fin de vie. Nous avons un projet avec les deux autres communes d'étudier la faisabilité d'une STEP Vallée de Joux au Sentier. Le défi, qui nous occupera encore quelques années, va surtout consister à pouvoir remonter les eaux usées des communes de l'Abbaye et du Lieu au Sentier. L'amélioration du séparatif est un autre enjeu. En effet beaucoup, trop d'eau clair arrive à la STEP ce qui est néfaste à son fonctionnement lors de fortes pluies. En effet, beaucoup trop de déversoirs d'orage se mettent en action à ces occasions. Il est donc important avec l'amélioration du séparatif de pouvoir limiter les rejets directs dans nos cours d'eau.

Impossible de terminer sans remercier tous les collaborateurs avec lesquels nous avons avancé sur d'innombrables dossiers et accomplis de nombreux défis. Un gros travail est fait par les employés et rien ne serait possible sans eux, merci à eux pour leur engagement pour notre Commune !

MISSIONS PRINCIPALES

FORÊTS

- Stratégie forestière
- Equipe communale
- Plans de gestion
- Véhicules et matériel
- Séances avec le garde forestier

ALPAGES

- Gestion des alpages
- Projets de rénovation
- Baux à loyer
- Gestion de l'eau
- Collaboration avec le responsable des bâtiments

EAU

- Gestion de l'approvisionnement en eau portable
- Gestion du réseau
- Budget
- Collaboration avec le Municipalité
- Collaborateurs
- Véhicules et matériel

EPURATION

- Gestion de la STEP (entretien)
- Projet d'une STEP Vallée de Joux
- Mise en séparatifs
- Collaborateurs
- Véhicules et matériel
- Séances avec le chef de service

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- BRASSUS BOIS SA - CA
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) - AG
- SEVJ SA - AG
- SOGEBOIS SA - CA
- GRIM - comité
- Caisse de secours G.-H. Piguet - Conseil fondation
- CBOVD - Comité
- La Forestière - AG
- Propriétaires Combe des Amburnex
- ValRégEaux - CODIR

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	EMPLOYÉ ES	APPRENTI ES
Forêts	5.6	5.0	1.0
Alpages	0.0	0.0	0.0
Eau	4.0	4.0	0.0
Epuration	0.0	0.0	0.0
TOTAL	9.6	9.0	0.0

SERVICE FORESTIER

Le service forestier est dirigé par M. Rémy MEYLAN, garde forestier, et secondé par M. Valentin MEYLAN. Ce dernier a débuté une formation en tant que contremaître forestier depuis le 1^{er} août 2021. MM. Yann DEPRAZ, Grégory GOLAY, Léo MASSON, Elio CARBONE (60%) complètent l'équipe en tant que forestiers-bûcherons.

Durant la période hivernale, soit du 1^{er} décembre au 31 mars, MM. Grégory GOLAY et Léo MASSON tracent les pistes de ski de fond, respectivement sur les domaines des Grandes Roches et du Marchairuz, pour le compte du Centre Nordique Vallée de Joux. Ils sont suppléés, dans cette activité, par MM. Yann DEPRAZ et Rémy MEYLAN.

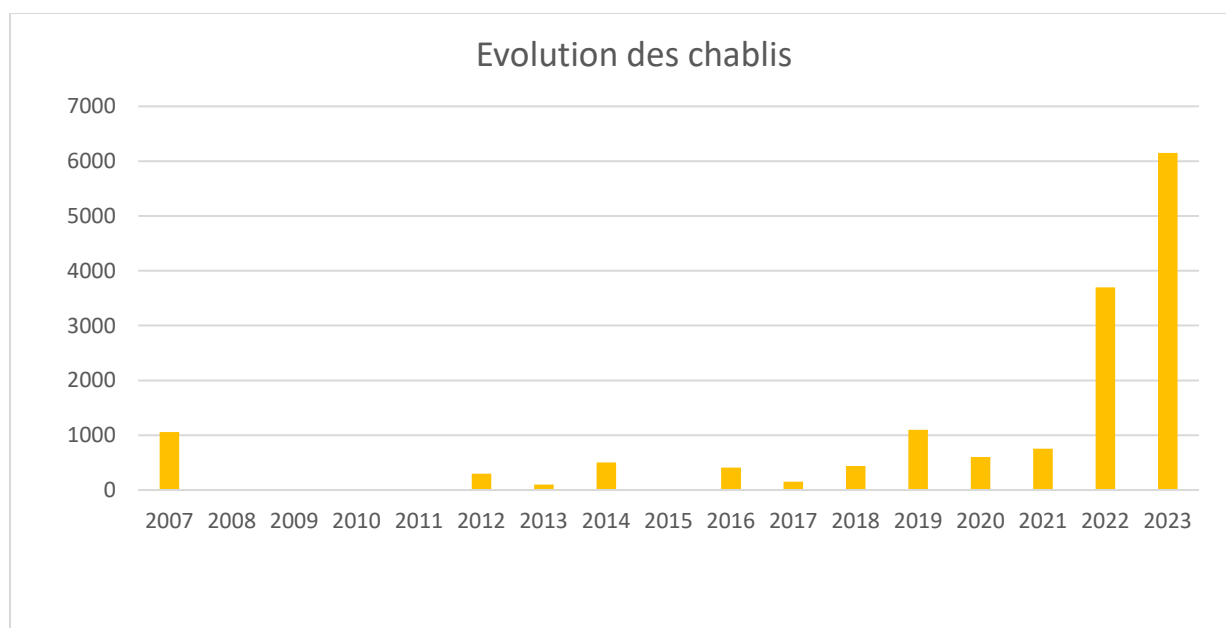
EXPLOITATION

- Possibilité : 12'110 sylves
- Sylves martelées : 7'411 sylves + 916 sylves non exploitées, mise en arbre-habitat et îlots de sénescence, pour un total de 8'327 sylves.
- 1'500 sylves de bois déperissant non exploités en 2023, mais agendé en 2024 en raison du marché du bois

La forêt a cruellement manqué d'eau cette année comme en 2022. La récolte de bois déperissant a été très importante et va certainement continuer à l'avenir. De plus, le marché des bois est saturé par cette grande quantité déperissant et par un marché mondiale morose.

SYLVICULTURE

Les surfaces traitées en soins cultureux du type « soins modérés » ou « biodiversité » sont effectués par les forestiers bûcherons de la commune et des entreprises privées. La surface travaillée est de 93,5 ha.



CHEMINS ET PLACES À BOIS

L'équipe forestière a entre autres été chargée des tâches suivantes :

- Nettoyage des bords de chemins ;
- entretien et nettoyage des places à bois, élimination des écorces et remise en état du terrain ;
- entretien du chemin des Begnines (nids de poule) par service des routes ;
- épaveuse sur les Grandes Roches, (entreprise Chappuis) ;
- réfection du chemin des Fûves et du Maroc (entreprise Bitusag).

REFUGES ET PLACES VERTES

Les bûcherons se sont occupés de l'entretien courant des refuges communaux durant la belle saison, à savoir : réparation des tables, des bancs, des fourneaux, des tuyaux, création de fenêtres dans certains refuges, approvisionnement en bois de feux et nettoyage des alentours.

Le service des forêts, avec la participation du service des routes, ont grandement participé à la réalisation du sentier didactique du bois de résonnance aux Grandes Roches.

Réalisation supports sentier didactiques



HANGAR FORESTIER

A différentes périodes de l'année, l'équipe forestière effectue différentes tâches, à savoir :

- confection de tables, bancs et bacs à fleurs en bois rond ;
- fabrication de tavillons ;

- fabrication de bois de feu ;
- divers entretiens pour refuges et chalets d'alpages.

ENTRETIEN DES ALPAGES

- Réfection par les entreprises DUBUGNON et BERTHET de murs en pierres sèches aux Grandes Roches ;
- Réfection du toit et d'une façade au Pré-Derrière (préavis n°06/2020).

Chalet de Pré-Derrière



DIVERS

Différents travaux ont également été réalisés sur le territoire communal :

- plantation avec le Conseil communal du Chenit ;
- deux journées avec les bénévoles d'une entreprise horlogère en forêt ;
- accueil d'élèves et stagiaires pour la découverte du métier de forestier-bûcheron ;
- entretien du sentier Pédestre du Mas des Grandes Roches ;
- l'équipe forestière a renforcé l'équipe communale des routes pour le déneigement, ce avec une excellente collaboration entre les deux services ;
- entretien des clôtures autour des gouffres proches des chemins forestiers ;

- travaux dans la forêt cantonale de Moiry pour un montant de CHF 20'000.00 ;
- sécurisation des chemins forestiers, en coupant les arbres dangereux ;
- autorisations d'abattages pour les particuliers ;
- façade en tavillons de l'abri à vélo du Sentier.

Abri vélo au Sentier



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Depuis quelques années déjà, nous pouvons constater que les changements climatiques ont des conséquences importantes sur l'état sanitaire des arbres. Les longues périodes sans pluie mettent à rude épreuve les épicéas de notre région. Une grande partie de l'automne, l'équipe forestière de la Commune a été occupée à exécuter des coupes forcées pour prélever les arbres dépérissant, ceci afin de valoriser ces bois.

Dans notre région, l'association végétale principale est « la hêtraie à sapin ». Cela implique que l'épicéa est en station, même si son abondance n'est pas naturelle. Favorisé pour son bois pendant plusieurs centaines d'années, il est de nos jours majoritaire.

Ces changements climatiques vont nous obliger à adapter naturellement nos forêts. Il est probable que la dominance du feuillus

soit plus forte. Malgré tout, l'essentiel est qu'il y ait un couvert forestier quel qu'il soit, pour protéger le sol.

Sécheresse



EPURATION

En 2023, il est tombé 1'490 mm de pluie dont 89 cm de neige

La station d'épuration a traité 1'498'100 m³ d'eau usée (déversoirs non compris) et traité biologiquement 993'800 m³ d'eau. Le déversoir d'orage après le bassin primaire a déversé 504'300 m³ d'eau épurée mécaniquement.

ÉNERGIES PRODUITES ET CONSOMMÉES

Sur l'année 2023, la STEP a consommé 240'527 KWH sans le relevage de l'Orient. Le CCF a produit 89'930 kWh et les panneaux photovoltaïques 31'165 kWh. Les soufflantes biologiques ont consommé 65'886 kWh. 113'428 kWh de Sogebois ont été nécessaires pour le chauffage des bâtiments. En 2023, le digesteur a produit 50'599 m³ de gaz méthane.

BOUES

Sur l'année 2023, nous avons traité 5'156 m³ de boues de 3-6% de ms.

PRODUCTION DE BOUES LIQUIDES PAR LES STEP DE LA VALLÉE DE JOUX

Le Chenit	Les Bioux	Le Pont	Le Lieu	Total
3'811	407	638	300	5'156

Les boues déshydratées sont déversées dans une benne de 17 m³ et sont toujours transportées à l'usine d'incinération SAIOD de Colombier. (coût de la tonne 2023 : CHF 170.00).

469'220 tonnes de boues ont été incinérées en 2023 (420'970 en 2022) (421'150 en 2021) (433'960 en 2020) (419'060 en 2019) (362'180 en 2018) (527'440 tonnes en 2017).

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Les pompes de relevages de la STEP sont régulièrement démontées pour nettoyer les lingettes accrochées dans les pompes et dans les clapets.

Installé au printemps 2004, le tamiseur d'entrée (eaux usées), avec grille de 6 mm et compacteur de déchets, fonctionne parfaitement. Le mode « pluie », pour éviter qu'il tourne en continu lors de pluie ou de fonte des neiges, fonctionne très bien aussi.

Le dessableur, révisé en 2009, fonctionne bien. Une vidange de l'huile de moteur a été effectuée. Il est vidé et nettoyé par Liaudet Pial une fois par année.

De plus en plus de fuites sont constatées sur le béton et au niveau du joint des décanteurs primaire et secondaire. Le remplacement de plusieurs rivets et des tôles qui s'usent rapidement avec le poids

du pont racleur et les changements de température, l'échange des brosses de nettoyage ainsi que le nettoyage des rigoles des bassins ont été effectués en 2023.

Installé au printemps 2004, le tamiseur boues, avec grille de 3 mm et compacteur de déchets, fonctionne bien. De construction robuste en acier inoxydable, il nous donne entière satisfaction. Il est révisé une fois par année par le fournisseur.

Les deux bassins biologiques ont été vidés pour le nettoyage annuel. La vidange de l'huile des trois soufflantes a également été effectuée.

Le digesteur a été vidé, nettoyé en octobre 2023, cela faisait 22 ans que ça n'avait pas été fait. La production de méthane était en baisse et la déshydratation des boues du digesteur devenait difficile. Nous avons vite compris pourquoi au commencement de la vidange... En effet sur la capacité des 1'000 m³ de l'ouvrage, la moitié était remplis de sable, gravier, limo, etc. ce qui a rendu la tâche beaucoup plus difficile que prévu pour l'entreprise Liaudet-Pial ainsi que pour nous. Le temps passé au nettoyage et l'élimination de ses déchets spéciaux a simplement passé du simple au double. À la suite de ses travaux, nous avons une augmentation de la production du biogaz et une amélioration de la déshydratation des boues. L'expérience a montré que la prochaine vidange devra être faite dans les 10 ans. Des travaux divers ont également été effectués comme la vidange de l'huile du surpresseur à gaz et toutes les semaines le décolmatage des tubes de surverse.

Le gazomètre neuf de 2017 nous apporte entière satisfaction. Le local est contrôlé tous les jours.

La nouvelle torchère est utilisée seulement en cas de panne sur le CCF ou sur la chaudière. C'est dorénavant juste une sécurité. Son fonctionnement est contrôlé une fois par semaine.

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LE PERSONNEL DE LA STEP

- vidanges et contrôles des moteurs réducteurs, pompes etc. ;
- échange des brosses de nettoyage sur les décanteurs ;
- curages des fosses : de relevage eaux usées, à boues et des conduites de boues de la STEP, vidanges et nettoyages de 16 (sur 16) fosses de relevages de nos STAP avec la maison Liaudet-Pial ;
- démontage et nettoyage des clapets de retenues à la STAP du Brassus ;
- démontage et nettoyage des clapets de retenues à la STAP de l'Orient ;
- démontage et nettoyage des clapets de retenues à la STAP du Rocheray ;
- tous les 4 mois nettoyage et raclage des graisses collées contre les parois de la fosse à la STAP de l'Orient ;
- une fois par mois, tournée de contrôles de toutes les stations de relevage ;
- 20 analyses de la D.C.O, et du Phosphore total, sur les eaux usées à l'entrée et à la sortie de la STEP ;
- dépannages sur les installations de relevages ;
- peinture et réfection de l'atelier STEP ainsi que rangement et tris du matériels ;

- pose d'étagères en hauteur à l'atelier pour utiliser le maximum de l'espace.

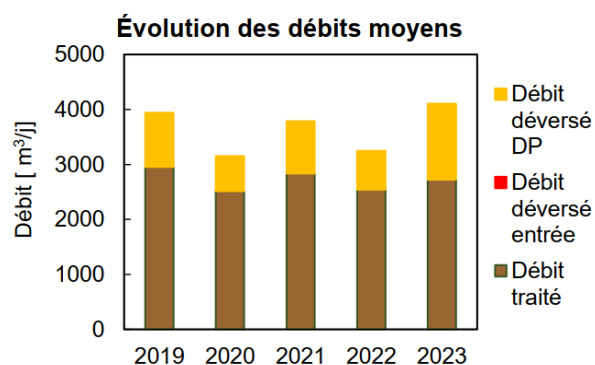
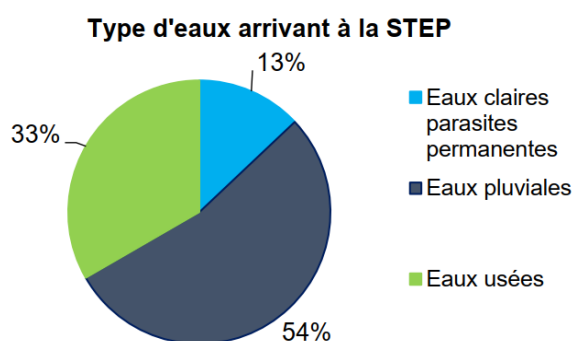
RELEVAGES

La suite des travaux de séparatif au Brassus est une nécessité car lors de fortes précipitations les deux pompes installées tournent 24h/24h, prouvant que de nombreux drainages, ruisseaux et tuyaux d'eaux pluviales arrivent à ce relevage.

Toutes les stations de relevage sont contrôlées mensuellement et font l'objet d'un pompage curage de la fosse par l'entreprise Liaudet-Pial.

DIVERS

- Le Suzuki Jimny 4WD a parcouru 7'602 km en 2023 pour un total de 84'380 km (véhicule utilisé pour les services de piquet).
- Le Toyota Hiace 4WD a parcouru 3'38 km en 2023 pour un total de 120'340 km.
- Depuis courant 2018, le bureau Holinger étudie le rassemblement des STEP de la Vallée, soit amener les STEP des Bioux, du Lieu et du Pont au Chenit.



Source : DGE – DIREV – Protection des eaux

CONCLUSIONS

Ce rapport reflète les faits survenus dans la vie communale durant l'année écoulée. La Municipalité espère qu'il permet de se faire une idée précise de la variété des activités de l'administration communale et des diverses tâches de l'Exécutif.

Elle profite de remercier :

- l'ensemble du personnel communal pour toute l'activité déployée durant l'année ;
- le Conseil communal pour le travail effectué et pour la confiance toujours renouvelée.

La Municipalité a l'honneur de vous inviter, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir délibérer et à vous prononcer sur les conclusions suivantes :

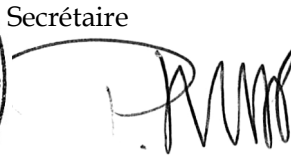
LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

après avoir pris connaissance :

- des comptes de l'année 2023 ;
 - des rapports municipaux ;
 - des rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion ;
 - des réponses de la Municipalité aux questions des commission de contrôle ;
1. accepte les comptes communaux, ceux de la Bourse G.-H. Piguet et de la Fondation Ami-Napoléon Rochat, ainsi que les comptes de pertes et profits et les bilans tels qu'ils ont été présentés pour l'année 2023 ;
 2. accepte et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023 ;
 3. donne décharge à la Commission des finances ;
 4. donne décharge à la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic Le Secrétaire



Olivier BAUDAT Philippe RUPP

Séance du Conseil communal du 24 juin 2024



Comptes de fonctionnement 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	5'817'234.10	347'634.84	5'567'351.57	284'600.00	4'998'571.74	374'681.11
10	AUTORITES	660'097.13	31'071.95	697'350.00	20'000.00	665'401.43	30'487.75
100	CONSEIL COMMUNAL	112'504.13		161'900.00		131'834.40	
100.3003.1	JETONS DE PRESENCE	34'600.00		40'000.00		38'180.00	
100.3003.2	BUREAUX DE VOTE	1'440.00		20'000.00		13'155.60	
100.3012	TRAITEMENTS PDT & SECRETAIRE	14'409.60		20'000.00		15'000.00	
100.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'355.60		1'900.00		1'407.90	
100.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	214.90		500.00		382.60	
100.3101	IMPRIMES, BUREAU, ANNONCES	12'630.86		17'000.00		17'258.75	
100.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	8'540.60		8'500.00			
100.3170	COURSE CC, FRAIS COMMISSIONS, NOUV. LEGISLATURE	10'277.07		12'000.00		11'415.05	
100.3182	DIFFUSION SEANCES SUR VAL TV	29'035.50		42'000.00		35'034.50	
101	MUNICIPALITE	547'593.00	31'071.95	535'450.00	20'000.00	533'567.03	30'487.75
101.3001	TRAITEMENTS SEANCES VACATIONS	413'179.00		402'000.00		401'960.00	
101.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	41'273.60		35'350.00		35'922.80	
101.3040	CAISSE DE RETRAITE	66'117.00		64'400.00		64'317.00	
101.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	6'420.60		11'700.00		10'239.05	
101.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	17'078.70		16'000.00		16'146.70	
101.3170	FRAIS DE RECEPTION ET DIVERS	3'524.10		6'000.00		4'981.48	
101.4361	REMBOURSEMENT JETONS PRESENCE		25'739.20		20'000.00		24'949.50
101.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		5'332.75				5'538.25
11	ADMINISTRATION	795'116.56	51'102.35	774'050.00	44'600.00	703'135.21	62'937.85
110	ADMINISTRATION GENERALE	383'468.93	51'067.05	368'000.00	44'600.00	292'418.41	42'510.10
110.3011.11	TRAITEMENTS ADMINISTRATION GENERALE	104'974.65				1'100.00	
110.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	9'826.55				103.20	
110.3040	CAISSE DE RETRAITE	16'118.45					
110.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	1'875.09				28.05	
110.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'740.85				156.00	
110.3093	FRAIS DU PERSONNEL	8'672.65		7'000.00		18'844.90	
110.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	12'098.71		15'000.00		13'939.35	
110.3102	JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	26'680.93		22'000.00		38'179.10	
110.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	9'948.90		11'000.00		8'155.45	
110.3131	ACHATS POUR RECEPTIONS	40.57		13'000.00		12'536.00	
110.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	1'893.25		3'000.00		1'437.85	
110.3170	ANNIVERSAIRES, MANIFESTATIONS	43'732.35		40'000.00		49'855.08	
110.3171	JOURNEE COUP DE BALAIS + PORTES OUV.	4'776.21		17'000.00		11'446.00	
110.3172	REPAS DES AINES	18'630.13		16'500.00			
110.3180	TELEPHONES, FRAIS DE PORTS	16'452.65		20'500.00		18'185.65	
110.3185	FRAIS AVOCAT & PROCEDURES	7'788.30		30'000.00		14'488.60	
110.3185.1	FRAIS ETUDE FUSION COMMUNES VDJ			64'000.00			
110.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	48'863.75		55'000.00		55'298.65	
110.3189	FORMATION, SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	27'374.89		21'000.00		5'210.98	
110.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS	21'980.05		33'000.00		21'587.30	
110.3511	PART. CHARGES CANTON. PLAN 'OSTRAL'/PRU					21'866.25	
110.4311	VENTES ACTES DE MOEURS		30.00		100.00		
110.4312	FACTURATION FRAIS D'ENQUETES		18'245.00		10'000.00		11'566.50
110.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		14'855.00		10'000.00		12'840.00
110.4319	EMOLUMENTS LOTOS						300.00
110.4352	VENTES D'IMPRIMES, PHOTOCOPIES		2'462.05		1'000.00		2'333.60
110.4359	EMOLUMENTS IMPOTS & FRAIS FACTURES A TIERS		2'475.00				2'200.00
110.4361	FRAIS FACTURES A DES TIERS				8'000.00		270.00
110.4905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION		13'000.00		15'500.00		13'000.00
111	SECRETARIAT MUNICIPAL	411'647.63	35.30	406'050.00		410'716.80	20'427.75
111.3011	TRAITEMENTS	320'217.45		317'300.00		330'328.95	
111.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	30'353.95		30'100.00		30'591.70	
111.3040	CAISSE DE RETRAITE	50'252.40		49'700.00		39'550.45	
111.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	4'972.93		3'950.00		4'307.75	
111.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	5'850.90		4'000.00		5'937.95	
111.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES			1'000.00			
111.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		35.30				20'427.75

COMMENTAIRES

- 110.3011.11** Pour des questions de confidentialité, certains postes ont été regroupés sous ce compte
- 110.3131** Aucun matériel acheté
- 110.3185.1** Les coûts sont en attente au bilan
- 110.3189** Formations continues du personnel (M. Penel, M. Cuendet, etc.), des marchés publics, des cours défibrillateur, etc.
- 110.4361** Jetons de présence COPIL fusion au bilan
- 111.3060** Abonnements de train + frais de déplacement

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
150	SOCIETES RECREATIVES ET CULTURELLES	464'998.18	7'733.60	491'800.00	10'000.00	516'456.66	11'447.83
150.3011	TRAITEMENTS ESSOR	15'730.00		13'000.00		17'440.00	
150.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	378.89				356.30	
150.3119	ACHATS D'OEUVRES D'ART	8'500.00		10'000.00		789.00	
150.3513	PART. FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	43'861.50		44'300.00		43'405.50	
150.3653	SUBVENTIONS AUX SOCIETES	71'079.50		47'000.00		79'706.40	
150.3653.1	SUBVENTION A L'ECOLE DE MUSIQUE	4'585.00		7'500.00		7'338.75	
150.3653.2	SUBVENTIONS A LA CULTURE	14'556.00		45'000.00		45'047.05	
150.3653.3	SUBVENTION A L'ESPACE HORLOGER	115'995.00		115'000.00		121'318.70	
150.3653.31	SUBVENTION LOYER ESPACE HORLOGER	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
150.3653.4	SUBVENTION LOYER RDC BATIMENT ESSOR			15'000.00			
150.3653.6	SUBVENTION LOYER ECOLE DE MUSIQUE	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
150.3653.7	SUBVENTION A VAL TV	98'853.90		105'000.00		98'852.60	
150.3653.8	ESSOR-FRAIS DES EXPOSITIONS	31'458.39		30'000.00		42'202.36	
150.4392	ESSOR-PRODUITS & RECETTES DES EXPOSITIONS		7'733.60		10'000.00		11'447.83
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT	480'521.94	156'411.94	549'000.00	115'000.00	497'076.70	142'555.18
160.3123.1	ELECTR. CAMPING-CARS ROCHERAY	2'621.95		2'000.00		818.30	
160.3123.2	ELECTRICITE ET FRAIS POUR STANDS FOIRE & MARCHE	5'970.10				4'473.55	
160.3145	ENTRETIEN DES ZONES DE LOISIRS	33'837.64		25'000.00		6'987.55	
160.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	1'766.40					
160.3658	SUBVENTION A L'OTVJ	221'358.00		225'000.00		221'358.00	
160.3658.1	SUBVENTION AU FONDS REGIONAL DU TOURISME	16'933.40		11'000.00		14'255.00	
160.3658.2	PARTICIPATION PISTES DE FOND	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
160.3658.3	CHAUFFEURS TRACEUSES PISTES	61'892.00		100'000.00		75'663.40	
160.3658.4	SUBSIDE ADAEV	70'873.90		110'000.00		101'253.00	
160.3658.5	SUBSIDE DEVELOPPEMENT	13'782.55		30'000.00		23'011.90	
160.3658.6	COTISATION PARC NATUREL REGIONAL JV	23'845.00		23'000.00		23'000.00	
160.3817.1	ATTRIB. FONDS COMMUNAL TOURISME	15'641.00		11'000.00		14'256.00	
160.4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		156'411.94		115'000.00		142'555.18
17	SPORTS	2'619'579.04	101'315.00	2'101'651.57	95'000.00	1'931'539.80	127'252.50
170	SOCIETES SPORTIVES	234'248.04		296'641.57		158'123.80	30'000.00
170.3011	TRAITEMENTS			46'000.00			
170.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC			4'400.00			
170.3040	CAISSE DE RETRAITE			7'200.00			
170.3050	ASSURANCE ACCIDENTS			580.00			
170.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES, DIVERS	421.40		15'000.00			
170.3315	AMORTISS. 09/2022 PLAN AFFECTATION GDES ROCHES	65'461.57		65'461.57			
170.3653	SUBVENTIONS ANNUELLES SPORTIVES	95'364.62		85'000.00		78'283.80	
170.3653.1	SUBVENTIONS AUX TELESKIS	72'620.00		73'000.00		79'840.00	
170.3653.2	JOJ 2020 FRAIS D'ETUDES ET D'ORGANISATION	380.45					
170.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS						30'000.00
171	CENTRE SPORTIF VALLEE DE JOUX	2'385'331.00	101'315.00	1'805'010.00	95'000.00	1'773'416.00	97'252.50
171.3302	AMORT. TRAVAUX RENOV. PREAVIS 04/2022			57'300.00			
171.3653	PART COMMUNALE AU DEFICIT	1'747'710.00		1'747'710.00		1'773'416.00	
171.3653.1	SOLDE DEFICIT ANNEE PRECEDENTE	637'621.00					
171.4221	INTERETS PRETS AU CENTRE SPORTIF		61'315.00		55'000.00		57'252.50
171.4523	PARTICIPATION DES VILLAGES		40'000.00		40'000.00		40'000.00
180	TRANSPORTS PUBLICS	583'138.15		655'000.00		550'067.95	
180.3653	SUBVENTIONS CARTES JOURNALIERES CFF	804.25		6'000.00		1'835.20	
180.3657	PARTICIPATION AU TRAFIC REGIONAL	582'333.90		649'000.00		548'232.75	
190	SERVICE INFORMATIQUE	213'783.10		298'500.00		134'893.99	
190.3090	FRAIS DE FORMATION	3'279.45		1'000.00			
190.3111	ACHATS MACHINES, PROGRAMMES	9'849.45		80'000.00		16'972.17	
190.3151	ENTR. ORDINATEUR ET PROGRAMMES	104'805.90		20'000.00		76'709.61	
190.3151.1	LICENCES INFORMATIQUES	54'689.05		50'000.00		31'762.51	
190.3151.2	LICENCES INFORMATIQUES APPRENTIS	275.00					
190.3180	FRAIS CONNEXION INTERNET	31'771.50		61'000.00		865.80	
190.3182	FRAIS INFORMATIQUE ALLIANCE VDJ			76'500.00			
190.3185	DEVELOPPEMENT SITE INTERNET	9'112.75		10'000.00		8'583.90	

COMMENTAIRES

- 150.3653.2** Cette diminution est due à l'arrêt du soutien aux Arpenteurs
- 170.3653** Le dépassement est dû au soutien exceptionnel accordé au FCVJ pour le renouvellement de l'éclairage du terrain des Crêtets (CHF 20'000.00)
- 180.3657** En juin 2023, le Parlement fédéral a voté un supplément au budget 2023, permettant de financer intégralement, mais ponctuellement, la part légale de la Confédération sur l'intégralité des surcoûts d'indemnités du trafic régional avec fonction de desserte pour l'année 2023, qui n'avait pas été prévue dans les projections du canton dans le budget 2023
- 190.3111** Se réfère au point de situation du Préavis n°13/2023
- 190.3151** Compte regroupé avec le compte 190.3182, afin d'éviter des problèmes de protection des données
- 190.3180** Se réfère au point de situation du Préavis n°13/2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	7'842'974.41	29'648'481.72	4'527'500.00	23'880'000.00	10'100'440.55	32'851'434.33
200	BOURSE COMMUNALE	461'343.57	115'059.02	509'200.00	94'000.00	440'229.24	100'197.83
200.3011	TRAITEMENTS	248'056.90		268'200.00		227'363.95	
200.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	23'797.70		25'500.00		21'797.90	
200.3040	CAISSE DE RETRAITE	39'174.30		43'300.00		33'597.60	
200.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	3'824.83		3'400.00		3'209.15	
200.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'984.30		3'500.00		1'626.60	
200.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	4'933.49		5'500.00		5'287.25	
200.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES			3'000.00			
200.3180	TAXES CCP, FRAIS DE PORTS	3'881.56		6'000.00		4'735.10	
200.3182	FRAIS LIES A L'APPAREIL A CARTES	1'158.10		800.00		898.15	
200.3184	FRAIS CONTENTIEUX & POURSUITES	5'634.65		5'000.00		2'453.65	
200.3185	FRAIS COMPTES ET FIDUCIAIRE	21'304.85		22'000.00		21'863.35	
200.3187	EMOLUMENTS OFFICE D'IMPOT	106'299.09		120'000.00		106'127.41	
200.3290	INTERETS REMUNERATEURS IMPOTS	1'293.80		3'000.00		11'269.13	
200.4359	EMOLUMENTS IMPOTS VILLAGES		24'419.60		17'000.00		24'193.95
200.4359.1	VENTES DE PRESTATIONS		5'300.00				5'300.00
200.4362	REMB. FRAIS ET INTERETS RETARD		70'389.42		60'000.00		55'703.88
200.4362.1	REMBOURS. FRAIS & TRAVAUX ADM.				5'000.00		
200.4391	FINANCES DE NATURALISATION		3'450.00		3'000.00		3'500.00
200.4905	IMPUTATION FRAIS A AUTRES SERVICES		11'500.00		9'000.00		11'500.00
210	IMPOTS	115'361.32	26'013'928.89	130'000.00	19'696'000.00	114'129.61	27'719'756.53
210.3301	DEFALCATIONS IMPOTS & DIVERS	115'361.32		130'000.00		114'129.61	
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		6'082'309.06		5'410'000.00		5'866'950.90
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		913'561.21		780'000.00		908'931.09
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		431'821.90		420'000.00		490'762.97
210.4006	IMPOT DES FRONTALIERS		5'782'308.50		6'000'000.00		8'102'751.85
210.4011	IMPOT SUR LE BENEFICE		9'263'658.96		4'800'000.00		9'404'014.80
210.4012	IMPOT SUR LE CAPITAL		289'865.52		225'000.00		215'936.57
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR IMMEUBLES		67'844.40		50'000.00		66'792.75
210.4020	IMPOT FONCIER		821'141.85		790'000.00		803'935.10
210.4040	DROITS DE MUTATION		415'879.20		220'000.00		259'286.10
210.4050	IMPOT SUCCESSIONS & DONATIONS		377'818.00		220'000.00		179'177.10
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		34'350.00		35'000.00		34'050.00
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		38'025.23		5'000.00		5'303.44
210.4100	IMPOT SUR LES PATENTES		5'040.00		2'000.00		3'500.00
210.4101	TAXE DEBITS DE BOISSONS A L'EMPORTER		22'463.40		20'000.00		21'652.05
210.4411	PART. SUR GAINS IMMOBILIERS		435'072.85		275'000.00		206'136.40
210.4419	PART REDISTRIBUTION DE LA TAXE CO2		2'699.80		2'000.00		3'358.80
210.4511	RFFA - PARTICIPATION		1'030'069.01		442'000.00		1'147'216.61
22	SERVICE FINANCIER	6'026'411.02	3'519'493.81	3'864'900.00	4'090'000.00	6'988'210.95	4'632'623.12
220	SERVICE DE LA DETTE	6'026'411.02	3'078'650.00	3'864'700.00	3'730'000.00	6'987'940.95	3'741'131.00
220.3210	INTERETS S/CREDITS TRESORERIE	282.82		2'000.00		3'800.40	
220.3222	INTERETS CENTRALE DE CHAUFFE	1'128.20		2'700.00		2'866.60	
220.3315	AMORT. PART. CENTRALE CHAUFFE	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
220.3315.1	AMORT. COMPLEMENTAIRE					756'273.95	
220.3520	PARTICIPATION A LA PEREQUATION	6'000'000.00		3'835'000.00		6'200'000.00	
220.4510.1	DIFF. SUR PROVISION PEREQUATION		276'179.00				1'000'295.00
220.4520	REMBOURSEMENT DE LA PEREQUATION		1'667'471.00		2'020'000.00		1'590'836.00
220.4520.1	REMB. DEPENSES THEMATIQUES		1'135'000.00		1'710'000.00		1'150'000.00
221	RENDEMENT TITRES ET CREANCES		440'843.81	200.00	360'000.00	270.00	891'492.12
221.3809	ATTRIBUTION DES INTERETS & PROD. EXTRAORDINAIRES AUX FONDS			200.00		270.00	
221.4221	INTERETS DES TITRES & CREANCES		394'010.00		360'000.00		373'041.12
221.4241	GAINS COMPTABLES SUR PAPIERS-VALEURS		70'318.00				63'902.00
221.4242	GAINS COMPTABLES SUR IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER						60'940.00
221.4249	PRODUITS EXTRAORDINAIRES		1'118.90				1'442.00
221.4656	SUBVENTIONS AF (VD+CH)		-24'603.09				392'167.00
230	RESERVES ET AMORTISSEMENTS NON-VENTILES	1'239'858.50		23'400.00		2'557'870.75	398'856.85
230.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	195.80		800.00		818.00	
230.3311	AMORTISS. ETUDES PROJETS INFRASTRUCT. & AMENAGEMENT TERRITOI	22'600.00		22'600.00		22'600.00	
230.3312	AMORTISS. PAR FONDS DE RESERVE	5'451.00				398'856.85	
230.3323	AMORTISS. SUPPLEMENTAIRE PATRIMOINE ADMI.	1'211'611.70				854'488.90	
230.3805.1	ATTRIB. FONDS ACHATS ET VENTES TERRAINS					58'940.00	
230.3809.1	ATTRIB. AU FONDS CENTRE SPORTIF					30'000.00	
230.3809.3	ATTRIBUTION A AUTRES FONDS					1'192'167.00	
230.4803	PRELEVEMENT SUR FONDS POUR AMORTISSEMENT						398'856.85

COMMENTAIRES

Aucun

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'745'959.45	2'016'459.96	2'606'790.00	1'884'225.00	2'679'051.70	1'890'205.53
311	TERRAINS		18'363.00		15'000.00		17'213.00
311.4232	LOCATIONS TERRAINS		18'363.00		15'000.00		17'213.00
32	FORETS ET ALPAGES	1'486'820.71	1'183'485.34	1'406'735.00	1'068'073.00	1'526'883.00	1'162'208.58
322	FORETS COMMUNALES	1'172'467.72	874'345.10	1'192'990.00	775'847.00	1'341'054.34	881'390.70
322.3011	TRAITEMENTS FORESTIERS			111'200.00		107'002.80	
322.3011.1	TRAITEMENTS DES BUCHERONS	458'529.80		350'100.00		300'942.50	
322.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	42'890.65		43'730.00		39'699.00	
322.3040	CAISSE DE RETRAITE	66'224.40		68'580.00		53'967.60	
322.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	17'107.21		15'880.00		17'095.25	
322.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	12'205.10		28'000.00		13'406.75	
322.3090	FORMATION & FRAIS DU PERSONNEL	2'861.80		5'000.00		15'600.00	
322.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	775.74		1'500.00		944.75	
322.3114	ACHATS VOITURES, MACHINES, MAT. EXPL.	11'817.10		15'000.00		14'034.75	
322.3135	ACHATS CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	7'952.00		10'000.00		4'680.05	
322.3137	MATERIEL ET PRESTATIONS POUR REVENTE	1'605.85		2'000.00		1'778.90	
322.3141	ENTRETIEN REFUGES & ESPACES DE DETENTE	34'640.67		25'000.00		9'676.25	
322.3142	ENTRETIEN DES CHEMINS	58'745.00		50'000.00		79'263.53	
322.3150	ENTRETIEN VEHICULE, ESSENCE	15'062.00		10'000.00		17'289.60	
322.3182	TELEPHONES	331.80		1'000.00		383.80	
322.3186	ASSURANCES CHOSES, RC	3'004.25		4'000.00		3'708.50	
322.3188.1	DEBARDAGE DU BOIS	68'326.32		60'000.00		72'178.65	
322.3188.2	TRANSPORT DU BOIS	1'163.16		2'000.00		2'261.70	
322.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE SOINS CULTURAUX	89'759.40		80'000.00		94'943.35	
322.3189.1	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE BUCHERONNAGE	192'647.02		200'000.00		302'318.96	
322.3189.3	NETTOYAGE ET ENTR. DES PATURAGES	14'312.40		20'000.00		50'259.40	
322.3189.4	FRAIS LIES AU TRIAGE	256.45		3'000.00		2'218.60	
322.3190	COTISATION ASS. FORESTIERE & DIVERS	11'050.10		10'000.00		10'399.65	
322.3801	ATTRIB. FONDS RENOUVELL. VOIT.	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
322.3809	ATTRIBUTION FONDS "SVCS FORESTIERS"	34'199.50		50'000.00		100'000.00	
322.3904	IMPUTATION LOYER, CHAUFFAGE, ELECTRICITE ET MATERIEL						
322.3905	HANGAR	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
322.3905	IMP. FRAIS D'ADMINISTRATION	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
322.4232	LOYERS TERRAINS CABANES		6'739.00		6'700.00		6'739.00
322.4355	VENTES DE BOIS		414'538.70		375'000.00		476'192.00
322.4355.1	VENTES DE BOIS BUCHE		34'017.50		5'000.00		9'220.00
322.4355.2	VENTE PRODUITS HANGAR (PIQUETS, TABLES, BACS, ETC)		9'856.00		10'000.00		1'845.00
322.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		107'481.70		60'000.00		32'103.00
322.4359	REMB. SALAIRES PISTES DE FOND		61'892.00		100'000.00		75'663.40
322.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		9'071.05				967.20
322.4517	REMBOURSEMENT DROITS CARBURANTS		7'727.15		6'000.00		7'256.65
322.4518	SUBSIDE CANTONAL GARDE FORESTIER		66'927.00		65'147.00		65'147.00
322.4518.2	SUBSIDES SOINS CULTURAUX + BIODIVERSITE		138'095.00		130'000.00		188'257.45
322.4901.1	IMPUTATION A AUTRES CHAPITRES FORETS		18'000.00		18'000.00		18'000.00

COMMENTAIRES

- 322.3141** Heures service des routes pour espaces verts et nouveau sentier didactique
- 322.3142** Réfection en urgence chemin des Begnines par service des routes
- 322.3188.1** Plus grand volume de débardage en raison des chablis
- 322.3189** Fin de la parcelle de sylviculture (subventionnée)
- 322.4355** Bois invendu en 2022
- 322.4355.1** Façade tavillons chalet du Pré-Derrière (Préavis 06/2020)

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
325	HANGARS FORESTIER & PLAQUETTES	17'316.55	53'600.00	9'550.00	48'000.00	9'417.81	48'330.00
325.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL D'EXPLOITATION	5'337.50		2'000.00		1'526.61	
325.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE	4'681.25		3'500.00		4'524.55	
325.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	4'000.25		1'000.00		761.85	
325.3186	ASSURANCES DE CHOSES	3'297.55		3'050.00		2'604.80	
325.4271	LOCATION HANGAR A PLAQUETTES		45'600.00		40'000.00		40'330.00
325.4904	IMPUTATION LOYER SERVICE FORESTIER		8'000.00		8'000.00		8'000.00
328	ALPAGES	297'036.44	255'540.24	204'195.00	244'226.00	176'410.85	232'487.88
328.3011	GERANCE ET SURVEILLANCE CHALET BASTIAN	1'800.00		2'500.00		1'850.00	
328.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC			140.00			
328.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	47.72		25.00		47.15	
328.3146.1	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DU VENT	124.00		6'000.00		1'213.10	
328.3146.11	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DE BISE	108'430.00		6'000.00			
328.3146.2	ENTRETIEN MAS DES BEGNINES & COUCHANT	1'769.55		4'000.00		2'509.70	
328.3146.3	ENTRETIEN MAS DU CHALET A ROCH	1'914.70		1'000.00		97.30	
	ENTRETIEN MAS DES GRDES ROCHES						
328.3146.4	(MEZERY, COMBETTE, COM.DE BISE)	32'343.10		22'000.00			
328.3146.5	ENTRETIEN MAS DES CHAUMILLES	4'498.25		4'000.00		31'194.85	
328.3146.6	ENTRETIEN CHALET BASTIAN	4'416.55		4'000.00		371.30	
328.3146.7	RENOVATION DES MURETS	65'114.52		60'000.00		46'491.95	
328.3146.8	ENTRETIEN CHALET MOESETTE	901.00		12'000.00		16'808.45	
328.3186	ASSURANCES DE CHOSES	23'187.95		21'500.00		18'329.35	
328.3190	DEPENSES DIVERSES	1'698.10		10'000.00		6'686.00	
328.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	1'851.00		1'990.00		1'871.70	
328.3312	AMORTISSEMENT REFECTION TOITS	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
328.3313	AMORTISS. GDES ROCHES (PREAVIS 02/2018)	13'450.00		13'450.00		13'450.00	
328.3819	ATTRIBUTION FONDS FROMAGERIES D'ALPAGES	7'490.00		7'590.00		7'490.00	
328.3901	IMPUTATION GARDES FORESTIERS	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
328.4271.01	LOCATION GRANDS PLATS DU VENT		28'249.00		28'250.00		28'249.00
328.4271.02	LOCATION GRANDS PLATS DE BISE		36'300.00		36'300.00		36'300.00
328.4271.03	LOCATION BEGNINES-PETITE CHAUX		14'975.00		14'975.00		12'560.00
328.4271.04	LOCATION COUCHANT		10'240.00		10'240.00		10'240.00
328.4271.05	LOCATION CHALET A ROCH		4'090.00		4'090.00		3'540.00
328.4271.06	LOCATION LA COMBETTE		4'378.00		4'378.00		4'378.00
328.4271.07	LOCATION MEZERY - PRE-DERRIERE		5'100.00		5'100.00		5'100.00
328.4271.08	LOCATION GRDS CROSETS-DESSOUS		8'740.00		8'740.00		8'740.00
328.4271.09	LOCATION PETITES CHAUMILLES		10'700.00		10'700.00		10'700.00
328.4271.10	LOCATION GRANDES CHAUMILLES		8'380.00		8'380.00		8'380.00
328.4271.11	LOCATION COMMUNE DE BISE		8'503.00		8'503.00		7'403.00
328.4271.13	LOCATION CHEZ BASTIAN		4'995.00		3'500.00		4'095.00
328.4271.14	LOCATION MOESETTE		18'070.00		18'070.00		18'070.00
328.4351	VENTE D'ELECTRICITE		17'326.29		23'000.00		17'656.68
328.4656	SUBV. PARC JURA VAUDOIS POUR MURS		41'294.45		15'000.00		12'076.20
328.4809	PRELEVEMENT SUR FONDS FORESTIERS		34'199.50		45'000.00		45'000.00

COMMENTAIRES

328.3146.11 Changement en urgence de la chaudière, une subvention sera attribuée (min 50%) en lien avec le PDRA (préavis 17/2023 Grands plats de Bise)

328.3146.4 Divers travaux exécutés par le service des routes sur les chalets

328.4809 Prélèvement sur fonds forestiers - Biodiversité en forêts (arbres-habitats, îlots de sénescence)

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	1'259'138.74	814'611.62	1'200'055.00	801'152.00	1'152'168.70	710'783.95
350	BATIMENT CABINET DENTAIRE	6'750.42	36'519.80	11'600.00	35'440.00	9'575.85	35'765.80
350.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	1'625.05		6'000.00		7'182.20	
350.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	3'290.37		4'000.00		983.85	
350.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	639.20					
350.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'195.80		1'600.00		1'409.80	
350.4231	PRODUIT DES LOYERS		29'940.00		29'940.00		29'940.00
350.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		6'579.80		5'500.00		5'825.80
351	BATIMENT HOTEL DE VILLE	679'776.83	184'188.70	587'470.00	176'300.00	516'742.03	168'241.90
3510	HOTEL DE VILLE "ADMINISTRATION"	596'716.63	96'353.55	538'890.00	98'300.00	457'078.65	97'241.90
3510.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGE	192'448.45		159'400.00		141'324.50	
3510.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	18'102.18		15'110.00		13'145.95	
3510.3040	CAISSE DE RETRAITE	33'532.00		23'600.00		21'196.80	
3510.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	2'919.04		1'980.00		1'983.70	
3510.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	993.25		2'000.00		2'478.55	
3510.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER	17'079.10		11'000.00		13'554.92	
3510.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	17'412.96		16'500.00		15'559.38	
3510.3124	CHAUFFAGE	39'383.85		50'000.00		40'580.80	
3510.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	4'567.40		7'000.00		3'707.15	
3510.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	123'486.30		104'000.00		57'915.72	
3510.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	11'994.32		12'300.00		10'131.23	
3510.3182	TELEPHONES	2'961.08		400.00		344.40	
3510.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	7'254.70		8'000.00		6'917.15	
3510.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	4'582.00		7'600.00		8'238.40	
	AMORTISSEMENT RENOVATION TOIT + AMENAGEMENT						
3510.3312	COMBLE HDV	120'000.00		120'000.00		120'000.00	
3510.4271.1	LOYER BUREAU REZ		41'000.00		41'000.00		40'500.00
3510.4271.2	LOYER BUREAU R.A.S.		2'400.00		2'400.00		2'400.00
3510.4271.3	LOYER DU CONCIERGE ET DIVERS		9'550.00		8'400.00		10'375.00
3510.4271.4	LOYER BUREAU O.R.P.		3'000.00		3'000.00		3'000.00
3510.4271.5	LOYER BUREAU ASSURANCES SOCIALES		5'400.00		5'400.00		5'400.00
3510.4271.6	LOYER BUREAU POLE SANTE		21'094.20		21'100.00		21'094.20
3510.4350	REMB. FRAIS CHAUFFAGE & DIVERS		13'909.35		17'000.00		12'299.20
3510.4356	TRAVAUX POUR AUTRES SERVICES						2'173.50
3511	HOTEL DE VILLE "HOTEL-RESTAURANT"	83'060.20	87'835.15	48'580.00	78'000.00	59'663.38	71'000.00
3511.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER	484.65		6'000.00		13'244.04	
3511.3120	EPURATION	776.10		780.00		776.10	
3511.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	61'930.76		14'500.00		26'033.35	
3511.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	12'613.99		19'300.00		12'692.54	
3511.3186	ASSURANCE DE CHOSES, RC	7'254.70		8'000.00		6'917.35	
3511.4271	LOYER DU TENANCIER		87'835.15		78'000.00		71'000.00
352	BATIMENT DE LA PHARMACIE	13'917.85	71'915.10	21'575.00	69'800.00	23'371.40	71'575.50
352.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	10'041.75		9'000.00		9'711.80	
352.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	2'572.45		4'000.00		5'496.55	
352.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'303.65		1'900.00		1'663.05	
352.3222	INTERETS DES EMPRUNTS			175.00			
352.3303	AMORTISSEMENT RENOVATION			6'500.00		6'500.00	
352.4231	PRODUIT DES LOCATIONS		61'800.00		61'800.00		61'800.00
352.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		10'115.10		8'000.00		9'775.50

COMMENTAIRES

3510.3141

Le dépassement est dû à la mise en place du phonique au plafond de la salle des mariages et de la salle de la municipalité qui n'était pas prévu lors des travaux de rehaussement de l'immeuble. Dépassement lors des travaux de mise en conformité des WC du 3^e étage.

3511.3141

Le dépassement est dû à la pose des parasols sur la terrasse du restaurant. Ces travaux étaient budgétés en 2022, mais ont été réalisés et payés en 2023.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	BATIMENT ECOLE DE MUSIQUE	24'966.69	30'320.00	31'940.00	30'000.00	39'563.51	30'337.00
353.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGE	12'963.60		13'000.00		12'420.00	
353.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'219.80		1'230.00		1'165.55	
353.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'904.40		1'950.00		1'719.60	
353.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	195.81		160.00		173.55	
353.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	5'980.54		7'500.00		14'236.30	
353.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	270.09		1'300.00		225.00	
353.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT			3'500.00		7'155.17	
353.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	1'577.90		2'100.00		1'343.59	
353.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	854.55		1'200.00		1'124.75	
353.4271	LOYER ECOLE DE MUSIQUE		20'000.00		20'000.00		20'000.00
353.4524	PART. DE L'ABBAYE ET DU LIEU		10'320.00		10'000.00		10'337.00
355	BATIMENTS DIVERS: STAND, GARAGES ET DIVERS	75'718.52	9'239.65	51'875.00	9'100.00	52'159.95	8'800.00
355.3011	TRAITEMENTS STAND ET WC PUBLICS	6'481.80		6'500.00		6'210.00	
355.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	610.50		620.00		582.20	
355.3040	CAISSE DE RETRAITE	952.20		980.00		859.80	
355.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	97.90		80.00		87.10	
355.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	1'075.60		1'000.00		204.25	
355.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	2'262.35		3'000.00		2'222.80	
355.3123.1	ELECTRICITE POUR VEH. ELECTRIQUE			1'000.00			
355.3123.2	ELECTRICITE & FRAIS POUR STANDS FOIRE			4'000.00			
355.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE & DIVERS	133.68		1'800.00		230.00	
355.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	53'742.60		15'000.00		23'227.55	
355.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	951.49		2'000.00		2'957.25	
355.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'906.60		2'000.00		1'956.00	
355.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	30.80		35.00		45.90	
355.3313	AMORTISS. VEHICULE ELECTRIQUE CONCIERGES	2'860.00		2'860.00		2'860.00	
355.3520	PARTICIPATION FRAIS WC PUBLICS BRASSUS			6'000.00		6'148.10	
355.3521	PARTICIPATION AU STAND DU LIEU	4'613.00		5'000.00		4'569.00	
355.4271	PRODUITS DES LOCATIONS		9'239.65		9'100.00		8'800.00
356	FLOCONS D'OR/APEMS	137'260.86	140'534.30	136'265.00	130'312.00	104'806.99	60'353.20
356.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGE	32'240.20		13'600.00		22'065.35	
356.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	3'034.85		1'290.00		2'070.30	
356.3040	CAISSE DE RETRAITE	4'561.80		2'040.00			
356.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	486.93		170.00		308.35	
356.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	2'533.98		2'500.00		3'926.20	
356.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	2'673.30		18'000.00		17'991.50	
356.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	2'990.75		2'500.00		2'400.00	
356.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	30'825.00		35'000.00		29'734.95	
356.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	4'882.60		7'200.00		6'053.59	
356.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'293.95		2'500.00		2'256.75	
356.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	982.50		710.00			
356.3312	AMORT. 13/2019 AMENAG.+TRANSFORM. APPARTEMENT					18'000.00	
356.3312	AMORTI. 13/2019 AMENAG.+TRANSF. APPART CANTONNETTE	20'755.00		20'755.00			
356.3313	AMORTI. 01/2022 FLOCONS D'OR -RENOV. CANTONNETTE	30'000.00		30'000.00			
356.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		72'813.00		78'312.00		25'649.00
356.4350	REMB. CHARGES		15'721.30				11'304.20
356.4522	REMBOURSEMENT POUR PRESTATION		52'000.00		52'000.00		23'400.00

COMMENTAIRES

355.3141

Le dépassement est dû aux heures internes du service des travaux, qui n'ont pas été imputées correctement sur les bâtiments y relatifs. 674,50 heures - 35 heures correctement imputées :

- La Scène environ 70 heures
- Hôtel-de-Ville 50 heures
- La Cantonnette 170 heures
- ESVJ 80 heures
- Collège du Brassus 37 heures
- Collège de l'Orient 29 heures
- Collège des Cytises 15 heures
- Podium Temple 16 heures
- Chalet Bastian 25 heures
- Temple du Brassus 14 heures
- Salle de gym du Brassus 12 heures
- Divers : 20 heures

356.3011

Les pourcentages du service conciergerie ont dû être augmentés, à cause de l'augmentation de fréquentation aux Flocons d'Or. On voit que par rapport aux recettes, les frais de conciergerie sont couverts

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	L'ESSOR	103'573.97	52'800.00	100'190.00	56'500.00	117'029.42	51'950.00
357.3011	TRAIT. GESTION, CONCIERGE & RESPONSABLE	13'226.95		13'000.00		12'420.00	
357.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'244.55		1'230.00		1'165.55	
357.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'904.40		1'950.00		1'719.60	
357.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	199.76		160.00		173.55	
357.3113	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	2'574.20		3'500.00		723.48	
357.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	24'421.53		30'000.00		21'569.93	
357.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	1'070.53		2'000.00		1'385.00	
357.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	48'653.45		35'000.00		66'774.94	
357.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	6'567.67		7'500.00		7'196.72	
357.3182	TELEPHONES	447.03		1'450.00			
357.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3'263.90		4'400.00		3'900.65	
357.4271	PRODUIT DES LOCATIONS DU REZ INFERIEUR		12'200.00		15'000.00		10'200.00
357.4271.1	PRODUIT LOCATIONS GALERIE		600.00		1'500.00		1'750.00
357.4271.2	PRODUIT LOCATION ESPACE HORLOGER		40'000.00		40'000.00		40'000.00
359	BATIMENT GRAND-RUE 41, LE SENTIER	25'938.59	50'434.00	38'980.00	51'700.00	48'600.85	51'712.65
359.3011	TRAITEMENTS GRAND-RUE 41	6'481.80		6'500.00		6'210.00	
359.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	610.50		620.00		582.20	
359.3040	CAISSE DE RETRAITE	952.20		980.00		859.80	
359.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	97.90		80.00		87.10	
359.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	7'244.83		17'000.00		26'885.10	
359.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	241.76		1'000.00		220.00	
359.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	7'577.10		9'000.00		10'546.65	
359.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	805.20		1'000.00		790.10	
359.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	1'927.30		2'800.00		2'419.90	
359.4231	PRODUIT DES LOYERS		41'420.00		45'000.00		42'420.00
359.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		9'014.00		6'700.00		9'292.65
360	BATIMENTS GRANDES ROCHES	33'828.08	18'600.00	38'090.00	20'000.00	56'046.70	18'600.00
360.3011	TRAITEMENTS	3'241.15		3'250.00		3'105.00	
360.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	304.60		310.00		291.40	
360.3040	CAISSE DE RETRAITE	476.40		490.00		430.20	
360.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	11.70		40.00		43.55	
360.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL ET DIV.	286.70		1'500.00		2'945.00	
360.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	7'504.37		22'000.00		18'816.90	
360.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	44.21		1'500.00		80.00	
360.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	18'582.10		5'000.00		27'225.65	
360.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	540.00		1'500.00		856.80	
360.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	2'836.85		2'500.00		2'252.20	
360.4271	LOYER LOCAUX		18'600.00		20'000.00		18'600.00
362	BATIMENT DES SAUGETTES ET GARDERIE D'ENFANTS	87'829.08	112'611.00	101'180.00	117'000.00	103'995.50	112'621.10
362.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	37.58					
362.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	10'452.50		10'000.00		10'527.80	
362.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	6'730.90		6'000.00		8'262.30	
362.3186	ASSURANCE DE CHOSES, RC	1'857.30		2'600.00		2'306.60	
362.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	1'750.80		1'980.00		2'298.80	
362.3312	AMORTISSEMENT	67'000.00		80'600.00		80'600.00	
362.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		104'040.00		104'000.00		104'040.00
362.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		8'571.00		13'000.00		8'581.10
370	VIC I - VILLAGE INDUSTRIEL	69'577.85	107'449.07	80'890.00	105'000.00	80'276.50	100'826.80
370.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	7'573.70		10'000.00		6'992.65	
370.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	1'696.20		7'500.00		5'282.35	
370.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	1'665.55					
370.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3'716.70		4'400.00		3'826.00	
370.3189	FRAIS DENEIGEMENT PARCS			4'000.00		8'994.00	
370.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	425.70		490.00		681.50	
370.3312	AMORTISSEMENT BATIMENT	54'500.00		54'500.00		54'500.00	
370.4231	PRODUITS DES LOCATIONS		98'728.90		95'000.00		93'252.40
370.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		8'720.17		10'000.00		7'574.40

COMMENTAIRES

357.3141

Le dépassement est dû suite à la mise en place d'un plafond phonique et de divers travaux de mise aux normes de la sécurité incendie à la Scène afin qu'ils puissent exploiter ce lieu.

360.3141

Le dépassement est dû au changement de la chaudière suite à la casse de l'ancienne en 2022 qui a nécessité la désinfection de la citerne et de la pose de 3 citernes provisoires de 1000 L en 2023.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	6'288'498.22	2'871'809.52	6'718'567.41	2'791'500.00	6'364'539.15	2'786'781.98
41	SERVICE TECHNIQUE	547'782.34	160'767.40	588'470.00	95'000.00	377'201.40	113'716.03
410	BUREAU TECHNIQUE	468'824.13	137'058.40	416'470.00	60'000.00	300'575.00	67'316.15
410.3011	TRAITEMENTS	316'847.85		269'300.00		213'184.95	
410.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	29'815.55		25'530.00		20'408.20	
410.3040	CAISSE DE RETRAITE	50'419.50		43'600.00		33'025.60	
410.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	4'787.55		3'340.00		3'021.30	
410.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	3'495.85		1'500.00		3'362.65	
410.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	3'605.97		3'600.00		2'810.50	
410.3111	ACHATS MOBILIER, EQUIPEMENT	304.65		2'000.00		1'692.70	
410.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES			1'000.00		306.40	
410.3154	ENTR. MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN & MAINTENANCE	407.11		2'000.00		4'698.95	
410.3182	TELEPHONES	1'793.95		2'400.00		1'622.40	
410.3185	TRAVAUX SOUS-TRAITANCE BUREAU INGENIEURS	56'376.60		60'000.00		14'351.00	
410.3187	EMOLUMENTS DONNEES CADASTRE	969.55		2'200.00		2'090.35	
410.4313	PERMIS DE CONSTRUIRE		93'802.50		40'000.00		39'732.00
410.4359	VENTES PRESTATIONS		43'255.90		20'000.00		27'584.15
411	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	78'958.21	23'709.00	172'000.00	35'000.00	76'626.40	46'399.88
411.3185	ETUDES DIVERSES: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	15'600.41		80'000.00		25'626.40	
411.3657	PARTICIP. PLANIFICATION ENERGIE TIQUE	19'648.80		27'000.00			
411.3663	ENCOURAGEMENT CONSERVATION PATRIMOINE BATI			10'000.00			
	ENCOURAGEMENT UTILISATION DES ENERGIES						
411.3663.1	RENOUVELABLES	23'709.00		35'000.00		31'000.00	
411.3805	ATTRIB. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
411.4356	VENTES DE PRESTATIONS						7'004.36
411.4656	SUBVENTION POUR FRAIS D'ETUDES						8'395.52
411.4805	PRELEV. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES		23'709.00		35'000.00		31'000.00
421	TRAVAUX DE DENEIGEMENT	486'191.82	19'465.00	715'840.00	35'000.00	499'492.44	32'770.00
421.3011	TRAITEMENTS	173'974.55		270'400.00		158'864.80	
421.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	14'525.90		25'630.00		13'192.50	
421.3040	CAISSE DE RETRAITE	23'168.35		37'280.00		20'135.55	
421.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'096.99		4'280.00		2'604.40	
421.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS			1'000.00			
421.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	6'337.43		16'000.00		5'333.13	
421.3135	ACHATS GRAVILLON, SEL	89'318.80		90'000.00		87'843.80	
421.3136	FOURNITURES POUR VEHICULES, CARBURANT	40'324.10		52'000.00		31'188.70	
421.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL	4'324.75		15'000.00		9'966.26	
421.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	2'214.35		8'000.00		3'365.60	
421.3188	DEBLAIS PAR DES TIERS	83'252.30		150'000.00		121'621.00	
421.3189	REMB. DEGATS CAUSES A TIERS	500.00		1'000.00			
421.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	154.30		250.00		376.70	
421.3313	AMORTISSEMENT FRAISEUSE	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
421.3902	IMPUTATION EMPLOI VEHICULES	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
421.4356	REFACTORATION A DES TIERS		19'465.00		35'000.00		32'770.00

COMMENTAIRES

421.3011 Hiver doux, moins de travaux de déneigement

421.3135 Peu de neige mais beaucoup de salage

421.3188 Hiver doux, moins de travaux de déneigement

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES ET GARAGE COMMUNAL	2'616'448.18	206'062.00	2'747'437.41	234'000.00	2'919'363.54	267'636.70
430	ROUTES TRAVAUX D'ENTRETIEN	2'524'451.20	206'062.00	2'639'237.41	234'000.00	2'854'399.61	267'636.70
430.3011	TRAITEMENTS RESP. CHANTIERS & GARAGE	217'650.90		216'100.00		210'400.00	
430.3012.1	TRAITEMENTS ENTRETIEN DES ROUTES	614'168.20		549'000.00		618'738.55	
430.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	74'591.90		73'000.00		73'562.85	
430.3040	CAISSE DE RETRAITE	117'815.05		120'000.00		111'181.65	
430.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	8'287.60		12'120.00		14'519.25	
430.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	2'122.85		6'000.00		1'542.05	
430.3090	FORMATION & FRAIS DU PERSONNEL	13'781.10		15'800.00		9'476.40	
430.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	991.90		1'600.00		1'492.75	
430.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	16'657.20		9'300.00		6'518.74	
430.3115	ACHATS VEHICULES, MACHINES	23'934.00		31'000.00		50'520.00	
430.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATON	4'199.00		6'000.00		5'124.05	
430.3135	ACHATS MATERIAUX & FOURNITURES	41'231.03		65'000.00		71'551.15	
430.3136	FOURNIT. PR VEHICULES, CARBURANT	4'056.84		42'000.00		21'084.87	
430.3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	249'584.85		315'000.00		436'427.38	
430.3143	SIGNALISATION ROUTIERE	39'142.36		20'000.00		31'827.67	
430.3154	CONTRAT ENTRET & ENTRET. MAT. & OUTIL.	5'550.72		4'000.00		2'491.20	
430.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	32'355.11		40'000.00		52'307.20	
430.3156	ENTRETIEN & FRAIS DECHIQUETEUSE	4'625.00		8'000.00		8'543.21	
430.3163	LOCATION EPAREUSE ET BALAYEUSE	1'211.65		4'000.00			
430.3180	TELEPHONES ET FRAIS DIVERS	2'617.80		3'000.00		3'711.30	
430.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	35'492.70		29'000.00		21'606.10	
430.3192	TAXES SUR VEHICULES	3'789.98		9'000.00		7'180.34	
430.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	14'771.10		16'700.00		19'039.90	
430.3311	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
430.3311.10	AMORTISS. PISTES CYCLABLES	104'833.00		104'833.00		104'833.00	
430.3311.11	AMORTISS. REFECTION TROTTOIR ET ROUTE GOLISSE	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
430.3311.14	AMORTISS. PASSAGE A NIVEAU DES CRETETS	11'500.00		11'500.00			
430.3311.19	AMORTISS. TROTTOIR & PASSAGE SOUS VOIE CAMPE	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
430.3311.23	AMORTISS. TROTTOIR RTE FRANCE 5, BRASSUS	6'270.00		6'270.00		6'270.00	
430.3311.24	AMORTISS. PISTE CYCLABLE "CRET MEYLAN-PIGUET DESSOUS"	91'000.00		91'000.00		91'000.00	
430.3311.25	AMORTISS. TROTTOIR CRETETS - RUE DU LAC (13/2014)	26'600.00		26'600.00		26'600.00	
430.3311.26	AMORT. 04/2020-CREDIT D'ETUDE TRAVERS. DE L'ORIENT	5'204.95		53'000.00		53'000.00	
430.3311.28	AMORTISS. ENROBE RTE DU SOLLIAT	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
430.3311.29	AMORT. 03/2016-PISTE CYCL. PRE-ROND/PIGUET-DESSOUS	100'000.00		100'000.00		100'000.00	
430.3311.30	AMORT. 02/2016-PASSAGE SOUS VOIE ECOLE CLM	72'000.00		72'000.00		72'000.00	
430.3311.31	AMORTISS. 01/2017 PISTE CYCLABLE ETAPE FINALE	63'000.00		63'000.00		63'000.00	
430.3311.36	AMORT. 12/2017 RUE PONT-DES-SCIES	8'700.00		8'700.00		8'700.00	
430.3311.37	AMORT. 16/2017 TROTTOIR RTE NEUVE	13'750.00		13'750.00		13'750.00	
430.3311.39	AMORT. 01/2021 TROTTOIR GH.PIGUET	14'500.00		14'500.00		14'500.00	
430.3311.40	AMORT. 05/2021 TRAVERSEE DE L'ORIENT	32'700.00		32'700.00		32'700.00	
430.3311.45	AMORTISS. REFECTION PONT CHEZ JACOB	31'300.00		31'300.00		31'300.00	
430.3311.8	AMORTISS. ROUTE DES GRANDS CHAMPS	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
430.3311.91	AMORTISS. ROUTE ZI BAS-DU-CHENIT	18'500.00		18'500.00		18'500.00	
430.3311.94	AMORTISS. RECONSTRUCTION PONT LANDE	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.3311.98	AMORTISS. GIRATOIRE DE L'ESSOR	7'088.36		7'088.36		45'000.00	
430.3313	AMORTISS. PONY BOSCHUNG ELECTRIQUE	28'000.00		28'000.00		28'000.00	
430.3313.1	AMORTISS. VEHICULE BUCHER	16'200.00		16'200.00		16'200.00	
430.3313.3	AMORTISS. BALAYEUSE BOSCHUNG S3	8'476.05		8'476.05		14'000.00	
430.3313.4	AMORTISS. MEILI 1400 PORTE-OUTILS (04/2014)	22'400.00		22'400.00		22'400.00	
430.3313.6	AMORT. CAMION SCANIA (EQUIPE NEIGE)	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
430.3313.8	AMORT. SALEUSE VM7000H45(01/2019)	12'300.00		12'300.00		12'300.00	
430.3800	FONDS RENOUVELLEMENT VEHICULES	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.4342	PEAGE ROUTE PRE-RODET		2'887.50		4'000.00		4'636.50
430.4356	FACTURES A AUTRES SERVICES		153'786.10		170'000.00		195'008.55
430.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES				30'000.00		
430.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		19'388.40				37'991.65
430.4902	IMPUTATION VEHICULES AU DENEIGEMENT		30'000.00		30'000.00		30'000.00

COMMENTAIRES

- 430.3114** Achat caméra pour le contrôle des canalisations
- 430.3143** Les marquages au sol ont été imputés au 430.3142
- 430.4342** Moins de volume de gravier extrait de la gravière

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431	GARAGE COMMUNAL	91'996.98		108'200.00		64'963.93	
431.3114	ACHATS MACHINES ET OUTILLAGE	14'564.32		8'000.00		25'582.48	
431.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	29'733.94		34'000.00		26'705.76	
431.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	38'468.86		58'000.00		4'863.95	
431.3154	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	3'453.16		2'300.00		2'655.55	
431.3182	TELEPHONES, LIAISON INTERNET	276.00				863.99	
431.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	5'500.70		5'900.00		4'292.20	
440	CIMETIERES	44'282.10	1'220.00	74'810.00	6'000.00	104'055.22	1'080.00
440.3012	TRAITEMENTS	30'645.70		35'000.00		54'607.20	
440.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'931.10		3'320.00		5'271.45	
440.3040	CAISSE DE RETRAITE	4'674.95		5'440.00		8'045.60	
440.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	217.90		550.00		1'040.65	
440.3114	ACHATS DE MATERIEL	68.90		4'500.00		285.85	
440.3145	ENTRETIEN BATIMENTS ET ALLEES	5'743.55		26'000.00		34'804.47	
440.4272	FINANCES POUR CONCESSIONS		1'220.00		6'000.00		1'080.00
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'246'901.38	1'121'859.72	1'304'010.00	1'121'000.00	1'233'158.90	1'127'595.10
450.3011.2	PERSONNEL DECHETTERIE LE CHENIT	109'353.75		135'000.00		116'343.00	
450.3011.3	PERSONNEL VOIRIE LE CHENIT	105'270.00		85'000.00		95'510.80	
450.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	22'654.60		20'900.00		22'496.65	
450.3040	CAISSE DE RETRAITE	35'045.40		31'840.00		33'397.55	
450.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	4'165.73		3'490.00		4'613.90	
450.3102	IMPRIMES, INFO A LA POPULATION	19'695.09		12'000.00		10'847.06	
450.3114	ACHATS & ENTRETIEN MATERIEL D'EXPLOITATION	40'674.15		41'250.00		4'054.43	
450.3120	ELECTRICITE DECHETTERIE	5'705.32		17'000.00		8'717.15	
450.3121	EAU, EPURATION	1'418.55		1'500.00		1'451.20	
450.3141	ENTRETIEN BATIMENT	5'577.48		4'700.00		1'246.95	
450.3154	CONTRATS D'ENTRETIEN	2'250.00		2'000.00		1'679.35	
450.3180	FRAIS DE PORTS	1'621.25		1'500.00		1'642.65	
450.3182	TELEPHONES	235.00		250.00		235.00	
450.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	5'959.55		5'500.00		5'140.45	
450.3188.01	TRANSPORT ORDURES MENAGERES	124'780.41		128'000.00		123'342.55	
450.3188.02	TRANSPORT DECHETS ENCOMBRANTS	12'545.60		15'800.00		14'660.88	
450.3188.03	TRANSPORT DECHETS ORGANIQUES ET VERTS	41'900.41		42'000.00		43'764.57	
450.3188.04	TRANSPORT PAPIER ET CARTON	62'658.00		71'900.00		68'753.06	
450.3188.05	TRANSPORT VERRE	44'202.42		41'900.00		37'661.72	
450.3188.06	TRANSPORT FERRAILLE	11'178.19		10'000.00		10'457.75	
450.3188.07	TRANSPORT ALU	1'892.75		1'400.00		921.18	
450.3188.10	TRANSPORT BOIS	9'300.00		15'300.00		13'864.33	
450.3188.11	TRANSPORT LAINE DE VERRE - PIERRE	930.00					
450.3188.12	TRANSP. & RAMASSAGE DECHETS SPECIAUX	299.96		1'530.00		900.03	
450.3188.14	TRANSPORT MATERIAUX INERTES	5'860.97		8'500.00		6'660.39	
450.3188.15	TRANSPORT DECHETS COMMUNAUX	6'038.00		7'200.00		6'574.21	
450.3188.16	TRANSPORT "BOUTEILLES PET"	6'090.10		6'300.00		5'984.53	
450.3189.1	FRAIS ADMINISTRATIF & GESTION VALORSA	2'815.10		3'200.00		2'936.70	
450.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE					10'193.65	
450.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	7'166.40		8'250.00		9'182.10	
450.3311	AMORTISS. TRANSFORMATION DECHETTERIE (17/2017)	117'000.00		117'000.00		117'000.00	
450.3526.01	ELIMINATION ORDURES MENAGERES	154'600.30		165'000.00		155'234.37	
450.3526.02	ELIMINATION BOIS	24'459.80		32'000.00		29'432.70	
450.3526.03	ELIMINATION MATERIAUX INERTES	7'925.16		11'000.00		8'400.25	
450.3526.04	ELIMINATION SAGEX	4'191.17		6'000.00		7'329.53	
450.3526.05	ELIMINATION VEGETAUX/ORGANIQUES	49'285.90		68'000.00		61'550.85	
450.3526.06	ELIMINATION DECHETS VERTS	11'493.45		25'000.00		29'363.51	
450.3526.07	ELIMINATION DECHETS SPECIAUX MENAGERS DSM	13'021.54		15'000.00		12'179.91	
450.3526.08	ELIMINATION VERRES	7'773.63				1'767.38	
450.3526.09	ELIMINATION PAPIER - CARTON	20'127.25					
450.3526.10	ELIMINATION ENCOMBRANTS	28'126.48		30'000.00		28'303.45	
450.3526.12	ELIMINATION FERRAILLE ET ALU	372.85				180.00	
450.3526.15	ELIMINATION DECHETS COMMUNAUX	7'575.67		8'800.00		8'071.16	
450.3526.20	PERSONNEL DECHETTERIE L'ABBAYE-LE LIEU	90'664.00		90'000.00		98'112.00	
450.3901.1	IMPUTATION PERSONNEL ADMINISTRATIF	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
450.4271	LOCATION AIRE DE DECHETTERIE		30'000.00		30'000.00		30'000.00
450.4342.1	REVENU DES TAXES AU SACS		273'685.10		315'000.00		292'599.40
450.4342.2	REVENU DES TAXES INDIVIDUELLES		432'426.60		420'000.00		426'616.50
450.4351	VENTE D'ELECTRICITE		10'505.40		6'000.00		6'151.65
450.4354	VENTES DECHETS		23'876.10				19'873.90
450.4354.1	RISTOURNE PAPIER - CARTON						17'766.68
450.4354.2	RISTOURNE TAR VERRE		35'546.57		33'000.00		33'594.01
450.4354.3	VENTES METAUX		1'689.75		8'500.00		6'775.80
450.4354.4	FACTURATION A TIERS		628.80				
450.4354.9	VENTES SENS, PET-RECYCLING, ETC.		8'324.79		7'500.00		7'149.86
450.4526	PARTICIPATION L'ABBAYE ET LE LIEU		305'176.61		301'000.00		287'067.30

COMMENTAIRES

- 431.3114** Achat appareil diagnostic, moteurs véhicules
- 450.3114** Achat de 3 bennes à verre pour la déchetterie
- 450.3141** Dépannage de la porte automatique et pose de compteurs d'eau
- 450.3526.08** Le verre n'est plus pour l'instant valorisé
- 450.3526.09** Le papier / carton n'est pour l'instant plus valorisé

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460	EGOUTS ET EPURATION DES EAUX	1'346'440.90	1'345'935.40	1'284'000.00	1'284'000.00	1'227'484.15	1'227'484.15
460.3011	TRAITEMENTS EXPLOITATION STEP	194'633.00		338'900.00		199'360.00	
460.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	18'315.95		32'230.00		14'217.65	
460.3040	CAISSE DE RETRAITE	29'270.60		52'810.00		25'281.60	
460.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'624.32		5'370.00		2'769.95	
460.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	255.00		1'500.00		1'218.40	
460.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	7'384.70		8'000.00		8'274.13	
460.3120	CHAUFFAGE, EAU	24'598.89		12'000.00		14'181.55	
460.3123	ELECTRICITE	77'657.24		68'000.00		51'558.03	
460.3133	DEPHOSPHATATION, FLOCULA.,DEGRILLAGE & ELIMIN. BOUES	150'242.03		130'000.00		108'738.94	
460.3141	ENTRETIEN BATIMENT	252.05				1'649.00	
460.3144	ENTRETIEN RESEAU, FOURNITURES	245'625.01		200'000.00		102'623.74	
460.3150	ENTRETIEN MACHINES, OUTILLAGE	28'253.68		30'000.00		16'765.55	
460.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	1'278.85		6'000.00		2'997.75	
460.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	9'914.95		5'500.00		4'137.00	
460.3180	FRAIS DE PORTS					250.00	
460.3182	TELEPHONES	2'511.20		3'500.00		3'331.48	
460.3185	FRAIS D'ETUDES	7'948.75		12'000.00		13'969.18	
460.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	10'889.30		10'000.00		9'650.75	
460.3191.1	TAXES FEDERALES/FINANCEM. MICROPOLLUANTS	42'714.00		42'000.00		41'859.00	
460.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	3'109.90		3'630.00		4'559.80	
460.3311.13	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS	2'095.28		2'095.28		12'500.00	
460.3311.17	AMORTISS. SEPARATIF ENTREE DES BIOUX	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
460.3311.20	AMORTISS. EQUIPEMENT PARCELLES SENTIER-HAUT	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
460.3311.22	AMORTISS. COLLECTEUR SOUS JAEGERLECOULTRE	6'700.00		6'700.00		6'700.00	
460.3311.23	AMORTISS. 02/2017 COLLECTEUR MUSEE AP LE BRASSUS	9'500.00		9'500.00		9'500.00	
460.3311.24	AMORTISS. 03/2017 COLLECTEUR EC LA GOLISSE	12'729.00		12'729.00		9'200.00	
460.3311.25	AMORTISS. 04/2017 COLLECTEURS SOUS-VOIES TRAVYS	15'700.00		15'700.00		15'700.00	
460.3311.31	AMORTISS. PISTE CYCL. ETAPE FINALE	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
460.3311.84	AMORTISS. EQUIPEMENT ZI BAS-DU-CHENIT	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
460.3311.9	AMORTISS. SEPARATIF GRANDS-CHAMPS	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
460.3311.91	AMORTISS. TRAVAUX RENOVATION STEP	147'000.00		147'000.00		147'000.00	
460.3311.97	AMORTISS. SEPARATIF JAEGER LECOULTRE	30'800.00		30'800.00		30'800.00	
460.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELL. VOITURE	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
460.3811	ATTRIBUTION FONDS FINANCEMENT STEP	220'437.20		55'035.72		325'690.65	
460.4271	LOCATION A VALREGIEAUX		18'000.00		18'000.00		18'000.00
460.4341	TAXES DE RACCORDEMENT		317'201.10		55'000.00		162'456.00
460.4342.1	TAXE EPURATION ET ENTRET. S/VOLUME ECA		235'060.60		220'000.00		234'560.90
460.4342.2	SURFACE CONSTRUITE		305'812.15		285'000.00		302'572.15
460.4342.3	EAU CONSOMMEE		425'522.25		435'000.00		416'511.30
460.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		409.00		220'000.00		
460.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES						47'206.20
460.4526	PART. DE L'ABBAYE ET DU LIEU ELIMINATION BOUES		43'930.30		51'000.00		46'177.60
470	RIVES DU LAC ET COURS D'EAU	451.50	16'500.00	4'000.00	16'500.00	3'783.50	16'500.00
470.3147	ENTRETIEN RIVES ORBE & RUISSEAUX	451.50		4'000.00		3'783.50	
470.4112	CONCESSION ROMANDE ENERGIE		16'500.00		16'500.00		16'500.00

COMMENTAIRE

460.3144

Le digesteur a été vidé et nettoyé. Le montant prévu n'était pas suffisant. Ce digesteur devrait être vidé et nettoyé tous les 10 ans environ et le nôtre ne l'avait pas été depuis 22 ans

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4'460'080.67	1'380'529.80	4'616'070.00	1'462'800.00	4'412'785.04	1'417'264.60
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'404'354.54	464'941.40	2'553'330.00	508'640.00	2'486'016.28	479'287.80
510	GROUPEMENT PRIMAIRE VALLEE DE JOUX	1'841'486.00		2'052'300.00		1'947'187.00	
510.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	333'764.00		373'500.00		292'676.00	
510.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	511'314.00		514'000.00		506'396.00	
510.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	22'236.00		19'600.00		50'653.00	
510.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	102'711.00		105'200.00		99'720.00	
510.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	538'770.00		550'000.00		532'427.00	
510.3522.5	PARTICIPATION UNITES D'ACCUEILS	332'691.00		490'000.00		465'315.00	
515	BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES SENTIER - BRASSUS - ORIENT	562'868.54	7'641.40	501'030.00	23'300.00	538'829.28	23'087.80
515.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGES	232'756.96		208'000.00		235'760.40	
515.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	21'318.27		19'720.00		20'811.60	
515.3040	CAISSE DE RETRAITE	28'612.40		28'830.00		26'188.80	
515.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	3'770.04		2'580.00		3'430.20	
515.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'580.10		1'500.00		1'664.70	
515.3114	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	17'959.10		24'500.00		26'592.29	
515.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	28'145.15		18'000.00		20'638.70	
515.3124	CHAUFFAGE	89'907.05		92'000.00		77'180.75	
515.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	8'273.07		17'000.00		9'540.00	
515.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	115'792.11		74'000.00		100'448.22	
515.3154	CONTRATS DE MAINTENANCE & ENTRETIEN	8'280.79		5'900.00		7'292.62	
515.3182	TELEPHONES	1'136.60				319.10	
515.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	4'882.00		9'000.00		8'362.90	
515.3222.2	INTERETS DES EMPRUNTS	454.90				599.00	
515.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		13'770.00		10'200.00		15'319.00
515.4271.1	LOYER BIBLIOTHEQUE BRASSUS		-6'600.00		6'600.00		6'600.00
515.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		125.00		6'500.00		125.00
515.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		346.40				1'043.80
518	LOCATIONS GROUPEMENT PRIMAIRE		457'300.00		485'340.00		456'200.00
518.4271	LOCATIONS BATIMENTS PRIMAIRES		457'300.00		485'340.00		456'200.00
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'844'909.32	914'088.40	1'844'790.00	951'160.00	1'738'659.76	935'826.80
520	ETABLISSEMENT SECONDAIRE VALLEE DE JOUX	834'968.00		859'500.00		782'914.00	
520.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	130'703.00		146'000.00		109'823.00	
520.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	518'431.00		519'000.00		514'467.00	
520.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	41'051.00		29'700.00		13'483.00	
520.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	15'913.00		30'600.00		18'123.00	
520.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	128'870.00		134'200.00		127'018.00	
525	BATIMENTS SECONDAIRES CHEZ-LE-MAITRE	1'009'941.32	16'889.40	985'290.00	10'800.00	955'745.76	10'517.80
525.3011	TRAITEMENT GESTION & CONCIERGES	283'554.19		263'100.00		261'638.05	
525.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	26'646.85		24'940.00		24'151.45	
525.3040	CAISSE DE RETRAITE	38'065.10		38'900.00		35'514.60	
525.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	4'303.55		3'260.00		3'729.80	
525.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	2'081.95		1'500.00		1'305.20	
525.3114	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	73'279.37		78'000.00		68'392.33	
525.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	64'354.91		45'000.00		51'597.80	
525.3124	CHAUFFAGE	97'665.15		110'000.00		98'519.50	
525.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	14'960.13		22'000.00		10'367.60	
525.3133.1	TRAITEMENT DES DECHETS	3'876.40		5'000.00		4'369.90	
525.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	104'952.98		92'200.00		97'185.59	
525.3154	CONTRATS DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN	15'747.74		19'700.00		17'763.39	
525.3182	TELEPHONES	326.20		400.00		324.60	
525.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	20'996.40		21'000.00		19'486.15	
525.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	7'690.40		8'850.00		9'959.80	
525.3312	AMORT. EXTENSION ETABLISSEMENT C-L-M ETAPE I & II	251'440.00		251'440.00		251'440.00	
525.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		10'075.00		10'800.00		9'825.00
525.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		1'385.60				692.80
525.4363	REMB. DOMMAGES PAR ASSURANCES		5'428.80				

COMMENTAIRES

- 515.3120** Le dépassement est dû à une sous-estimation des augmentations de l'électricité et divers frais annexes.
- 515.3141** Le dépassement est dû à la demande du canton de contrôler l'amiante sur tous les bâtiments et d'éliminer tous les risques immédiatement. Des travaux ont été entrepris avant la rentrée scolaire 2023 sur la salle de gym du Brassus et le collège de la Fontaine principalement.
- 515.3154** Le dépassement est dû à la mise en place de contrat de maintenance de certaines installations, comme ventilation, cuisine qui n'existaient pas auparavant.
- 525.3120** Le dépassement est dû à une sous-estimation du budget et de l'augmentation du prix de l'électricité.
- 525.3141** Le dépassement est dû à la demande du canton de contrôler l'amiante sur tous les bâtiments et d'éliminer tous les risques immédiatement.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
528	LOCATIONS AU GROUPEMENT SECONDAIRE		897'199.00		940'360.00		925'309.00
528.4271	LOCATIONS DES BATIMENTS		605'400.00		649'660.00		605'400.00
528.4271.1	LOCATION BIBLIOTHEQUE ET REFECTOIRE		220'600.00		220'600.00		220'600.00
528.4271.2	LOCATION UNITE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE		71'199.00		70'100.00		99'309.00
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'108.65		6'500.00		6'040.20	
540.3522	PART. A L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'108.65		6'500.00		6'040.20	
580	TEMPLES ET CULTES	204'708.16	1'500.00	211'450.00	3'000.00	182'068.80	2'150.00
580.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGES	19'470.00		19'450.00		18'631.00	
580.3012	TRAITEMENTS DES ORGANISTES	22'332.80		25'500.00		23'732.80	
580.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'292.30		1'840.00		2'323.15	
580.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'856.60		2'920.00		2'578.80	
580.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	372.45		240.00		548.15	
580.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	172.00				72.00	
580.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	561.85		6'000.00		2'036.30	
580.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	53'392.40		45'000.00		42'106.35	
580.3141	ENTRETIEN DES TEMPLES	11'469.85		17'000.00		13'462.90	
580.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	5'261.81		6'500.00		5'088.09	
580.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	7'348.10		9'000.00		8'154.50	
580.3652	PARTICIP. PAROIS. CATHOLIQUE & CULTE	79'178.00		78'000.00		63'334.76	
580.4271	LOCATION DES TEMPLES		1'500.00		3'000.00		2'150.00

COMMENTAIRE

580.3120

Le dépassement est dû à une sous-estimation du budget et de l'augmentation du prix de l'électricité.

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	1'755'390.76	274'983.16	1'455'974.00	222'620.00	1'530'962.02	336'256.20
610	CORPS DE POLICE	1'131'054.55	97'019.00	718'600.00	21'300.00	865'033.20	111'574.50
610.3011	TRAITEMENTS CORPS DE POLICE			75'400.00		6'716.65	
610.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC			7'150.00		630.10	
610.3040	CAISSE DE RETRAITE			11'500.00		993.90	
610.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS			1'050.00		125.50	
610.3080	ASSISTANT POLICE (ASP)	30.00		3'000.00		6'500.50	
610.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	387.45				2'093.70	
610.3102	JOURNAUX, DOCUMENT., ANNONCES	201.18				145.40	
610.3111	MOBILIER, EQUIPEMENTS TECHN.	3'306.40					
610.3116	EQUIPEMENTS, HABILLEMENT, MAT.	208.89				1'627.45	
610.3150	ENTRETIEN VEHICULES, MACHINES	335.63					
610.3161	LOCATION PLACES FOURRIERES					1'200.00	
610.3182	CONCESSION RADIO, TELEPHONES	500.00					
610.3188	TRANSPORTS, DEPLACEMENTS & EVACUATIONS VEHICULES			500.00			
610.3193	COTISATION CRPS & FRAIS PREVENTION & SECURITE	50.00					
610.3511	PARTICIPATION A LA POLICE CANTONALE (LOPV)	1'033'602.00		620'000.00		845'000.00	
610.3511.2	PARTICIP. A LA POLICE COMPLEMENT ANNEE PRECEDENTE	92'433.00					
610.4272	TAXES FOIRES ET MARCHES		5'835.00		6'000.00		5'110.00
610.4370	AMENDES		32'410.00		15'000.00		22'499.00
610.4392	PERMISSIONS		30.00		300.00		152.50
610.4510.1	DIFF. SUR PROVISION PEREQUATION		58'744.00				83'813.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	185'392.46	67'053.15	227'170.00	75'000.00	186'063.60	67'461.00
620.3011	TRAITEMENTS	114'299.65		121'000.00		116'076.00	
620.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	11'377.85		11'500.00		10'883.75	
620.3040	CAISSE DE RETRAITE	16'547.80		23'800.00		14'734.80	
620.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	1'832.31		1'770.00		1'558.20	
620.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'254.80		500.00		1'043.60	
620.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	1'167.75		2'100.00		2'649.60	
620.3109	ACHATS CARTES D'IDENT., PERMIS, AUTORISATIONS	37'594.00		32'000.00		32'338.95	
620.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL	798.30		32'000.00		5'438.70	
620.3180	TELEPHONES, FRAIS DE PORTS	520.00		2'500.00		1'340.00	
620.4312	EMOLUMENTS CONTROLE HABITANTS		65'340.30		75'000.00		67'461.00
620.4359.1	VENTES DE PRESTATIONS		1'712.85				
63	POLICE SANITAIRE	100'331.04	48'763.70	87'760.00	46'400.00	62'041.04	34'197.25
631	CONTROLE DENREES			1'000.00			
631.3190	COTISATIONS, FRAIS DE CONTRÔLES & DIVERS			1'000.00			
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	100'331.04	48'763.70	86'760.00	46'400.00	62'041.04	34'197.25
633.3012	TRAITEMENTS	25'752.00		25'850.00		26'863.75	
633.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'787.45		2'460.00		2'934.90	
633.3040	CAISSE DE RETRAITE	4'445.90		4'040.00		4'479.35	
633.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	207.20		410.00		579.40	
633.3101	IMPRIMES, MATERIEL DE BUREAU			1'000.00			
633.3116	ACHATS MATERIEL D'EXPLOITATION	149.73		3'000.00		24.50	
633.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	12'777.35		14'000.00		11'630.60	
633.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	5'423.85		6'000.00		5'096.70	
633.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	36'959.50		20'000.00		3'047.90	
633.3150	ENTRETIEN MATERIEL, EQUIPEMENT	4'241.55		2'000.00		623.80	
633.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'082.50		1'500.00		1'187.15	
633.3526	FRAIS D'ELIMINATION DECHETS	4'004.01		4'000.00		3'072.99	
633.3905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
633.4356	FACTURATION		7'991.55		6'500.00		7'636.25
633.4514	PARTICIPATION DU CANTON		5'172.00		4'500.00		5'476.00
633.4524	PARTICIPATION DE L'ABBAYE ET DU LIEU		35'600.15		35'400.00		21'085.00
640	SERVICE DES INHUMATIONS	17'762.75	11'097.31	28'680.00	15'000.00	15'204.85	27'288.80
640.3012	TRAITEMENTS	10'882.00		18'000.00		8'767.35	
640.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'029.30		1'710.00		822.60	
640.3040	CAISSE DE RETRAITE			3'500.00			
640.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	38.25		270.00		36.25	
640.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'755.60		2'000.00		1'832.80	
640.3190	FRAIS CONSTATS DECES	4'057.60		3'200.00		3'048.35	
640.3524	FRAIS REMPLACEMENT DU PREPOSE					697.50	
640.4524	REMBOURSEMENT POMPES FUNEBRES		11'097.31		15'000.00		27'288.80

COMMENTAIRES

610.3011 au 3080 Salaire regroupé dans 110.3011.11

610.3161 Plus de location de places de parc fourrière

610.3511 Somme péréquationnée

633.3141 Modification plateforme de chargement, changement compresseur froid ainsi que les façades (tôles)

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SAUVETAGE	236'050.36	49'850.00	291'264.00	49'920.00	283'860.13	49'850.00
650	BATAILLON	214'132.00		260'000.00		253'306.10	
650.3521	PARTICIPATION AU SDIS VALLEE DE JOUX	214'132.00		260'000.00		253'306.10	
652	SAUVETAGE DU LAC	200.80	3'120.00	170.00	3'120.00	160.95	3'120.00
652.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	200.80		170.00		160.95	
652.4271	LOCATION BATIMENT		3'120.00		3'120.00		3'120.00
653	BATIMENT SDIS	12'349.21	46'730.00	19'250.00	46'800.00	14'585.18	46'730.00
653.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	1'285.05		5'000.00		3'140.65	
653.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	2'804.31		5'400.00		2'795.13	
653.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	1'130.75		1'700.00		1'476.30	
653.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	129.10		150.00			
653.3222	INTERETS DES EMPRUNTS					173.10	
653.3311	AMORTISS. PORTES 09/2020	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
653.4271	LOCATION BATIMENT		46'730.00		46'800.00		46'730.00
654	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	9'368.35		11'844.00		15'807.90	
654.3521	PART. AUX JEUNES SAPEURS-POMPIERS	9'368.35		11'844.00		15'807.90	
66	PROTECTION CIVILE ET ABRIS	84'799.60	1'200.00	102'500.00	15'000.00	118'759.20	45'884.65
660	PROTECTION CIVILE	76'777.68		85'500.00		80'819.98	
660.3521	PARTICIPATION A LA PC REGIONALE	76'777.68		85'500.00		80'819.98	
661	ABRIS PROTECTION CIVILE	8'021.92	1'200.00	17'000.00	15'000.00	37'939.22	45'884.65
661.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	5'819.80		5'000.00		4'301.00	
661.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	2'101.97		11'000.00		32'790.07	
661.3154	ENTRETIEN MATERIEL, MOBILIER	100.15					
661.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC			1'000.00		848.15	
661.4271	LOCATIONS		1'200.00				1'200.00
661.4809	PRELEVEMENT SUR FONDS ABRI PC				15'000.00		44'684.65
7	SERVICE SOCIAL	8'526'113.00	1'330'692.40	6'676'245.00	67'000.00	10'212'524.40	817'509.60
71	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	8'526'113.00	1'330'692.40	6'676'245.00	67'000.00	10'212'431.40	817'509.60
710	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	8'321'350.51	1'275'692.40	6'454'400.00		10'112'404.95	807'509.60
710.3515	PARTICIPATION A LA FACTURE SOCIALE	7'379'754.80		5'390'000.00		9'300'000.00	
710.3515.3	PART. FOND. POUR LA PETITE ENFANCE	23'085.00		23'000.00		22'845.00	
710.3655	PARTICIPATION AU RESEAU AJOVAL	731'399.25		895'000.00		634'330.00	
710.3655.1	SUBVENTION OEUVRES DE BIENFAISANCE	1'022.60		5'000.00		913.80	
710.3655.11	SUBV. A L'INTEGRATION	7'268.00		5'000.00		848.15	
710.3655.2	SUBVENTION ATELIER POLYVAL	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
710.3655.5	SUBVENTION LOYER BOUEBERIE	5'000.00					
710.3655.6	SUBVENTION LOYER DE LA R.A.S.	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
710.3655.7	SUBVENTION LOYER O.R.P.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
710.3659.2	SUBSIDE IDEA	46'130.00		46'000.00		36'552.00	
710.3664	MESURES SOCIALES	30'004.86		10'000.00		32'385.45	
710.3665	PRESTATIONS COMPL. COMMUNALES	72'286.00		55'000.00		59'130.55	
710.4510.1	DIFF. SUR PROVISION PEREQUATION		1'275'598.00				807'132.00
710.4513	SUBSIDE CANTONAL CULTURE, LOISIRS, SPORTS		94.40				377.60
711	LA SCENE - CENTRE DE RENCONTRE	187'148.99	55'000.00	196'500.00	67'000.00	77'181.45	10'000.00
711.3011	TRAITEMENTS SURVEILLANTS	121'561.85		127'000.00		37'089.30	
711.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	11'440.15		12'050.00		3'479.75	
711.3040	CAISSE DE RETRAITE	18'928.15		20'400.00		4'989.50	
711.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	1'837.12		2'050.00		506.15	
711.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	207.70		2'400.00		1'104.80	
711.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	3'390.97		4'800.00		9'304.96	
711.3120	ECLAIRAGE	2'862.40		2'000.00		2'094.65	
711.3161	LOCATION LOCALUX	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
711.3653	SUBVENTION POUR LES ANIMATIONS	17'920.65		16'800.00		9'612.34	
711.4513	SUBSIDE CANTONAL CULTURE, LOISIRS, SPORTS		8'000.00		8'000.00		10'000.00
711.4523	PARTIC. DE L'ABBAYE, DU LIEU		47'000.00		59'000.00		
712	AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	17'613.50		25'345.00		22'845.00	
712.3525	PART. A L'AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	17'613.50		25'345.00		22'845.00	
730	SANTE PUBLIQUE					93.00	
730.3654.2	PART AU MAINTIEN A DOMICILE					93.00	

COMMENTAIRES

710.3655.11

Cette augmentation est liée au fait que la subvention lire et écrire a été déplacée dans ce compte

711.4523

Cette diminution est liée au fait que la Commune de l'Abbaye n'a pas appliqué la clef de répartition proposée

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'286'927.36	1'297'674.65	850'000.00	850'000.00	1'262'796.66	1'286'451.85
810	SERVICE DES EAUX	1'286'927.36	1'297'674.65	850'000.00	850'000.00	1'262'796.66	1'286'451.85
810.3011	TRAITEMENTS	146'700.00				128'500.00	
810.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	13'900.00				12'113.60	
810.3040	CAISSE DE RETRAITE	22'150.00				21'540.00	
810.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	2'902.15				2'370.00	
810.3121.1	EAU FACTUREE PAR VALREGIEAUX					729'627.30	
810.3121.2	COMPTEURS FACT. PAR VALREGIEAUX					358'652.65	
810.3180	TELEPHONES, PORTS ET DIVERS	1'774.86				2'429.11	
810.3189	FRAIS DIVERS A REFACTURER (VALREGIEAUX)					7'564.00	
810.3521	FACTURATION DE VALREGIEAUX	1'099'500.35		850'000.00			
810.4273	LOCATION DES COMPTEURS		358'239.55				358'652.65
810.4351	VENTE D'EAU		741'260.80				729'627.30
810.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS VALREGIEAUX		14'384.30				13'238.70
810.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		183'790.00				164'650.00
810.4362	FACTURATION POUR LE COMPTE DE VALREGIEAUX				850'000.00		
810.4651	SUBSIDE DE L'ECA						20'283.20
0	PERSONNEL & FRAIS "COVID 19"						
1	ADMINISTRATION GENERALE	5'817'234.10	347'634.84	5'567'351.57	284'600.00	4'998'571.74	374'681.11
10	AUTORITES	660'097.13	31'071.95	697'350.00	20'000.00	665'401.43	30'487.75
100	CONSEIL COMMUNAL	112'504.13		161'900.00		131'834.40	
101	MUNICIPALITE	547'593.00	31'071.95	535'450.00	20'000.00	533'567.03	30'487.75
11	ADMINISTRATION	795'116.56	51'102.35	774'050.00	44'600.00	703'135.21	62'937.85
110	ADMINISTRATION GENERALE	383'468.93	51'067.05	368'000.00	44'600.00	292'418.41	42'510.10
111	SECRETARIAT MUNICIPAL	411'647.63	35.30	406'050.00		410'716.80	20'427.75
150	SOCIETES RECREATIVES ET CULTURELLES	464'998.18	7'733.60	491'800.00	10'000.00	516'456.66	11'447.83
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT	480'521.94	156'411.94	549'000.00	115'000.00	497'076.70	142'555.18
17	SPORTS	2'619'579.04	101'315.00	2'101'651.57	95'000.00	1'931'539.80	127'252.50
170	SOCIETES SPORTIVES	234'248.04		296'641.57		158'123.80	30'000.00
171	CENTRE SPORTIF VALLEE DE JOUX	2'385'331.00	101'315.00	1'805'010.00	95'000.00	1'773'416.00	97'252.50
180	TRANSPORTS PUBLICS	583'138.15		655'000.00		550'067.95	
190	SERVICE INFORMATIQUE	213'783.10		298'500.00		134'893.99	
2	FINANCES	7'842'974.41	29'648'481.72	4'527'500.00	23'880'000.00	10'100'440.55	32'851'434.33
200	BOURSE COMMUNALE	461'343.57	115'059.02	509'200.00	94'000.00	440'229.24	100'197.83
210	IMPOTS	115'361.32	26'013'928.89	130'000.00	19'696'000.00	114'129.61	27'719'756.53
22	SERVICE FINANCIER	6'026'411.02	3'519'493.81	3'864'900.00	4'090'000.00	6'988'210.95	4'632'623.12
220	SERVICE DE LA DETTE	6'026'411.02	3'078'650.00	3'864'700.00	3'730'000.00	6'987'940.95	3'741'131.00
221	RENDEMENT TITRES ET CREANCES		440'843.81	200.00	360'000.00	270.00	891'492.12
230	RESERVES ET AMORTISSEMENTS NON-VENTILES	1'239'858.50		23'400.00		2'557'870.75	398'856.85
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'745'959.45	2'016'459.96	2'606'790.00	1'884'225.00	2'679'051.70	1'890'205.53
311	TERRAINS		18'363.00		15'000.00		17'213.00
32	FORETS ET ALPAGES	1'486'820.71	1'183'485.34	1'406'735.00	1'068'073.00	1'526'883.00	1'162'208.58
322	FORETS COMMUNALES	1'172'467.72	874'345.10	1'192'990.00	775'847.00	1'341'054.34	881'390.70
325	HANGARS FORESTIER & PLAQUETTES	17'316.55	53'600.00	9'550.00	48'000.00	9'417.81	48'330.00
328	ALPAGES	297'036.44	255'540.24	204'195.00	244'226.00	176'410.85	232'487.88

COMMENTAIRES

Aucun

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	1'259'138.74	814'611.62	1'200'055.00	801'152.00	1'152'168.70	710'783.95
350	BATIMENT CABINET DENTAIRE	6'750.42	36'519.80	11'600.00	35'440.00	9'575.85	35'765.80
351	BATIMENT HOTEL DE VILLE	679'776.83	184'188.70	587'470.00	176'300.00	516'742.03	168'241.90
3510	HOTEL DE VILLE "ADMINISTRATION"	596'716.63	96'353.55	538'890.00	98'300.00	457'078.65	97'241.90
3511	HOTEL DE VILLE "HOTEL-RESTAURANT"	83'060.20	87'835.15	48'580.00	78'000.00	59'663.38	71'000.00
352	BATIMENT DE LA PHARMACIE	13'917.85	71'915.10	21'575.00	69'800.00	23'371.40	71'575.50
353	BATIMENT ECOLE DE MUSIQUE	24'966.69	30'320.00	31'940.00	30'000.00	39'563.51	30'337.00
355	BATIMENTS DIVERS: STAND, GARAGES ET DIVERS	75'718.52	9'239.65	51'875.00	9'100.00	52'159.95	8'800.00
356	FLOCONS D'ORAPEMS	137'260.86	140'534.30	136'265.00	130'312.00	104'806.99	60'353.20
357	L'ESSOR	103'573.97	52'800.00	100'190.00	56'500.00	117'029.42	51'950.00
359	BATIMENT GRAND-RUE 41, LE SENTIER	25'938.59	50'434.00	38'980.00	51'700.00	48'600.85	51'712.65
360	BATIMENTS GRANDES ROCHES	33'828.08	18'600.00	38'090.00	20'000.00	56'046.70	18'600.00
362	BATIMENT DES SAUGETTES ET GARDERIE D'ENFANTS	87'829.08	112'611.00	101'180.00	117'000.00	103'995.50	112'621.10
370	VIC I - VILLAGE INDUSTRIEL	69'577.85	107'449.07	80'890.00	105'000.00	80'276.50	100'826.80
4	TRAVAUX	6'288'498.22	2'871'809.52	6'718'567.41	2'791'500.00	6'364'539.15	2'786'781.98
41	SERVICE TECHNIQUE	547'782.34	160'767.40	588'470.00	95'000.00	377'201.40	113'716.03
410	BUREAU TECHNIQUE	468'824.13	137'058.40	416'470.00	60'000.00	300'575.00	67'316.15
411	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	78'958.21	23'709.00	172'000.00	35'000.00	76'626.40	46'399.88
421	TRAVAUX DE DENEIGEMENT	486'191.82	19'465.00	715'840.00	35'000.00	499'492.44	32'770.00
43	ROUTES ET GARAGE COMMUNAL	2'616'448.18	206'062.00	2'747'437.41	234'000.00	2'919'363.54	267'636.70
430	ROUTES TRAVAUX D'ENTRETIEN	2'524'451.20	206'062.00	2'639'237.41	234'000.00	2'854'399.61	267'636.70
431	GARAGE COMMUNAL	91'996.98		108'200.00		64'963.93	
440	CIMETIERES	44'282.10	1'220.00	74'810.00	6'000.00	104'055.22	1'080.00
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'246'901.38	1'121'859.72	1'304'010.00	1'121'000.00	1'233'158.90	1'127'595.10
460	EGOUTS ET EPURATION DES EAUX	1'346'440.90	1'345'935.40	1'284'000.00	1'284'000.00	1'227'484.15	1'227'484.15
470	RIVES DU LAC ET COURS D'EAU	451.50	16'500.00	4'000.00	16'500.00	3'783.50	16'500.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4'460'080.67	1'380'529.80	4'616'070.00	1'462'800.00	4'412'785.04	1'417'264.60
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'404'354.54	464'941.40	2'553'330.00	508'640.00	2'486'016.28	479'287.80
510	GROUPEMENT PRIMAIRE VALLEE DE JOUX	1'841'486.00		2'052'300.00		1'947'187.00	
	BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES SENTIER - BRASSUS - ORIENT	562'868.54	7'641.40	501'030.00	23'300.00	538'829.28	23'087.80
515	LOCATIONS GROUPEMENT PRIMAIRE		457'300.00		485'340.00		456'200.00
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'844'909.32	914'088.40	1'844'790.00	951'160.00	1'738'659.76	935'826.80
520	ETABLISSEMENT SECONDAIRE VALLEE DE JOUX	834'968.00		859'500.00		782'914.00	
525	BATIMENTS SECONDAIRES CHEZ-LE-MAITRE	1'009'941.32	16'889.40	985'290.00	10'800.00	955'745.76	10'517.80
528	LOCATIONS AU GROUPEMENT SECONDAIRE		897'199.00		940'360.00		925'309.00
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'108.65		6'500.00		6'040.20	
580	TEMPLES ET CULTES	204'708.16	1'500.00	211'450.00	3'000.00	182'068.80	2'150.00
6	POLICE	1'755'390.76	274'983.16	1'455'974.00	222'620.00	1'530'962.02	336'256.20
610	CORPS DE POLICE	1'131'054.55	97'019.00	718'600.00	21'300.00	865'033.20	111'574.50
620	CONTROLE DES HABITANTS	185'392.46	67'053.15	227'170.00	75'000.00	186'063.60	67'461.00
63	POLICE SANITAIRE	100'331.04	48'763.70	87'760.00	46'400.00	62'041.04	34'197.25
631	CONTROLE DENREES			1'000.00			
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	100'331.04	48'763.70	86'760.00	46'400.00	62'041.04	34'197.25
640	SERVICE DES INHUMATIONS	17'762.75	11'097.31	28'680.00	15'000.00	15'204.85	27'288.80
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SAUVETAGE	236'050.36	49'850.00	291'264.00	49'920.00	283'860.13	49'850.00
650	BATAILLON	214'132.00		260'000.00		253'306.10	
652	SAUVETAGE DU LAC	200.80	3'120.00	170.00	3'120.00	160.95	3'120.00
653	BATIMENT SDIS	12'349.21	46'730.00	19'250.00	46'800.00	14'585.18	46'730.00
654	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	9'368.35		11'844.00		15'807.90	
66	PROTECTION CIVILE ET ABRIS	84'799.60	1'200.00	102'500.00	15'000.00	118'759.20	45'884.65
660	PROTECTION CIVILE	76'777.68		85'500.00		80'819.98	
661	ABRIS PROTECTION CIVILE	8'021.92	1'200.00	17'000.00	15'000.00	37'939.22	45'884.65
7	SERVICE SOCIAL	8'526'113.00	1'330'692.40	6'676'245.00	67'000.00	10'212'524.40	817'509.60
71	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	8'526'113.00	1'330'692.40	6'676'245.00	67'000.00	10'212'431.40	817'509.60
710	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	8'321'350.51	1'275'692.40	6'454'400.00		10'112'404.95	807'509.60
711	LA SCENE - CENTRE DE RENCONTRE	187'148.99	55'000.00	196'500.00	67'000.00	77'181.45	10'000.00
712	AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	17'613.50		25'345.00		22'845.00	
730	SANTE PUBLIQUE					93.00	
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'286'927.36	1'297'674.65	850'000.00	850'000.00	1'262'796.66	1'286'451.85
810	SERVICE DES EAUX	1'286'927.36	1'297'674.65	850'000.00	850'000.00	1'262'796.66	1'286'451.85

COMMENTAIRES

Aucun

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	5'817'234.10	347'634.84	5'567'351.57	284'600.00	4'998'571.74	374'681.11
2	FINANCES	7'842'974.41	29'648'481.72	4'527'500.00	23'880'000.00	10'100'440.55	32'851'434.33
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'745'959.45	2'016'459.96	2'606'790.00	1'884'225.00	2'679'051.70	1'890'205.53
4	TRAVAUX	6'288'498.22	2'871'809.52	6'718'567.41	2'791'500.00	6'364'539.15	2'786'781.98
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4'460'080.67	1'380'529.80	4'616'070.00	1'462'800.00	4'412'785.04	1'417'264.60
6	POLICE	1'755'390.76	274'983.16	1'455'974.00	222'620.00	1'530'962.02	336'256.20
7	SERVICE SOCIAL	8'526'113.00	1'330'692.40	6'676'245.00	67'000.00	10'212'524.40	817'509.60
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'286'927.36	1'297'674.65	850'000.00	850'000.00	1'262'796.66	1'286'451.85
	TOTALISATION	38'723'177.97	39'168'266.05	33'018'497.98	31'442'745.00	41'561'671.26	41'760'585.20
	Résultat	445'088.08			1'575'752.98	198'913.94	

COMMENTAIRES

Aucun



Comptes de
fonctionnement
Par nature

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	38'723'177.97		33'018'497.98		41'561'671.26	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	5'882'032.60		5'883'775.00		5'308'290.70	
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	449'219.00		462'000.00		453'295.60	
301	PERSONNEL ADMINISTR. & D'EXPLOIT.	4'170'655.75		4'125'550.00		3'735'567.65	
303	ASSURANCES SOCIALES	428'252.20		423'510.00		375'825.85	
304	CAISSE PENSIONS ET PREVOYANCE	674'169.75		690'030.00		560'305.75	
305	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	78'331.95		79'485.00		79'975.30	
306	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	52'778.95		71'400.00		52'898.75	
308	PERSONNEL INTERIMAIRE FACTURE PAR TIERS	30.00		3'000.00		6'500.50	
309	AUTRES CHARGES AUT. & PERSONNEL	28'595.00		28'800.00		43'921.30	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	4'873'335.46		5'266'980.00		5'823'969.18	
310	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	120'763.07		113'300.00		127'987.16	
311	ACHATS MOBILIER, MAT., MACHINES	288'029.14		439'350.00		291'753.86	
312	ACHATS EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE	648'863.28		679'780.00		1'706'956.70	
313	AUTRES FOURNITURES & MARCHAND.	376'623.09		471'100.00		377'023.76	
314	ENTRETIEN IMMEUBLES, ROUTES	1'567'229.58		1'309'400.00		1'331'316.85	
315	ENTRETIEN MOBILIER, INSTALLATIONS	348'148.43		291'200.00		309'332.84	
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	10'211.65		13'000.00		10'200.00	
317	RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	80'939.86		91'500.00		77'697.61	
318	HONORAIRES & PREST. SERVICES	1'347'187.53		1'750'150.00		1'490'746.11	
319	IMPOTS, TAXES, COTISATIONS, DIVERS	85'339.83		108'200.00		100'954.29	
32	INTERETS PASSIFS	47'765.92		59'310.00		75'780.83	
321	INTERETS DETTES A COURT TERME	282.82		2'000.00		3'800.40	
322	INTERETS DETTES A LONG TERME	46'189.30		54'310.00		60'711.30	
329	AUTRES INTERETS	1'293.80		3'000.00		11'269.13	
33	AMORTISSEMENTS	3'386'837.23		2'309'608.26		4'186'652.31	
330	AMORT. PATRIMOINE FINANCIER	115'361.32		193'800.00		120'629.61	
331	AMORT. PATRIMOINE ADMINISTR.	2'059'864.21		2'115'808.26		3'211'533.80	
332	AMORT. SUPPLEMENTAIRES	1'211'611.70				854'488.90	
35	REMB. A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	19'100'925.04		14'529'089.00		19'996'449.63	
351	REMB. DE CHARGES CANTONALES	8'572'736.30		6'077'300.00		10'233'116.75	
352	REMB. CHARGES AUTRES COMMUNES	10'528'188.74		8'451'789.00		9'763'332.88	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	5'013'014.02		4'704'410.00		4'300'214.96	
365	AIDES, SUBV. INSTITUTIONS PRIVEES	4'887'014.16		4'594'410.00		4'177'698.96	
366	AIDES INDIVIDUELLES	125'999.86		110'000.00		122'516.00	
38	ATTR. AUX FDS & FINANC. SPEC.	338'767.70		184'825.72		1'789'813.65	
380	ATTR. FDS RESERVE & RENOUVELL.	95'199.50		111'200.00		1'442'377.00	
381	ATTR. FINANCEMENTS SPECIAUX	243'568.20		73'625.72		347'436.65	
39	IMPUTATIONS INTERNES	80'500.00		80'500.00		80'500.00	
390	IMPUTATIONS INTERNES	80'500.00		80'500.00		80'500.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022		Budget 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES PRODUITS PAR NATURE		39'168'266.05		41'760'585.20		31'442'745.00
40	IMPOTS		24'674'995.77		26'480'447.85		19'070'000.00
400	IMPOTS SUR REVENU & FORTUNE		13'210'000.67		15'369'396.81		12'610'000.00
401	IMPOTS SUR BENEFICE & CAPITAL		9'621'368.88		9'686'744.12		5'075'000.00
402	IMPOTS FONCIER		821'141.85		803'935.10		790'000.00
404	DROITS DE MUTATIONS		415'879.20		259'286.10		220'000.00
405	IMPOTS SUCCESSIONS & DONATIONS		377'818.00		179'177.10		220'000.00
406	IMPOTS & TAXES S/POSSESSION		190'761.94		176'605.18		150'000.00
409	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		38'025.23		5'303.44		5'000.00
41	PATENTES, CONCESSIONS		44'003.40		41'652.05		38'500.00
410	PATENTES		27'503.40		25'152.05		22'000.00
411	CONCESSIONS		16'500.00		16'500.00		16'500.00
42	REVENUS DU PATRIMOINE		3'277'433.35		3'268'130.87		2'883'098.00
422	REVENUS CAPITAUX PATR. FINANCIER		455'325.00		430'293.62		415'000.00
423	REVENUS IMMEUBLES PATR. FINANCIER		256'990.90		251'364.40		253'440.00
424	GAINS COMPTABLES PATRIMOINE FINANCIER		71'436.90		126'284.00		
427	REVENUS IMMEUBLES PATR. ADMIN.		2'493'680.55		2'460'188.85		2'214'658.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VENTES		4'364'760.09		4'216'732.80		4'034'600.00
431	EMOLUMENTS		192'272.80		131'899.50		135'100.00
434	TAXES RACCORD. & D'UTILISATION		1'992'595.30		1'839'952.75		1'734'000.00
435	VENTES & PRESTATIONS SERVICE		1'815'361.47		1'847'840.19		1'164'200.00
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS		320'906.92		359'441.03		973'000.00
437	AMENDES		32'410.00		22'499.00		15'000.00
439	AUTRES RECETTES		11'213.60		15'100.33		13'300.00
44	PARTS RECETTES CANT. SANS AFFECTATION		437'772.65		209'495.20		277'000.00
441	PARTS A RECETTES CANTONALES		437'772.65		209'495.20		277'000.00
45	REMB. DE COLLECTIVITES PUBL.		6'214'200.93		6'511'163.01		4'949'047.00
451	PART. ET REMB. DU CANTON		2'866'605.56		3'314'971.31		655'647.00
452	PART. ET REMB. AUTRES COMMUNES		3'347'595.37		3'196'191.70		4'293'400.00
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		16'691.36		432'921.92		15'000.00
465	PARTICIP. ET SUBVENTIONS DE TIERS		16'691.36		432'921.92		15'000.00
48	PREL. S/FDS & FINANCEMENT SPECIAUX		57'908.50		519'541.50		95'000.00
480	PREL. S/FONDS RESERVE & RENOUV.		57'908.50		519'541.50		95'000.00
49	IMPUTATIONS INTERNES		80'500.00		80'500.00		80'500.00
490	IMPUTATIONS INTERNES		80'500.00		80'500.00		80'500.00



Bilan au 31.12.2023

Cpte	Libellé	COMPTES 2023	COMPTES 2022	COMPTES 2021
No		ACTIF	ACTIF	ACTIF
91	ACTIF	43'321'403.29	51'064'792.40	43'352'773.82
910	DISPONIBLES	13'925'970.21	13'847'435.19	3'827'375.86
9100	CAISSE	4'234.15	6'794.55	2'169.15
9101	CHEQUES POSTAUX	13'480'491.19	12'940'619.77	3'135'343.29
9102	BANQUES - COMPTES COURANTS & EPARGNES	441'244.87	900'020.87	689'863.42
911	DEBITEURS & COMPTES COURANTS	772'199.78	9'003'959.02	8'670'062.71
912	PLACEMENTS PATRIM. FINANCIER	1'116'360.72	339'192.56	429'124.51
9120	TITRES ET PLACEMENTS	409'510.56	339'192.56	275'290.56
9123	TERRAINS ET BATIMENTS	706'850.16		153'833.95
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'296'097.63	1'915'333.26	2'432'529.15
914	INVESTISS. PATRIMOINE ADMIN.	18'814'088.30	19'062'185.72	20'246'994.94
9141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL	10'891'463.29	9'845'620.78	10'222'621.10
9143	BATIMENTS & CONSTRUC. A AMORTIR	5'189'549.60	6'438'527.13	7'426'120.90
9144	INSTALLATIONS SERVICE DES EAUX			
9145	FORETS ET MONTAGNES	2'235'000.00	2'235'000.00	2'235'000.00
9146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES	433'437.60	490'840.85	311'831.85
9147	STOCK MARCHANDISES	64'637.81	52'196.96	51'421.09
915	PRETS & CAPITAUX DE DOTATIONS	7'396'686.65	6'896'686.65	7'746'686.65
916	SUBVENTIONS & PART. A AMORTIR			
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR			
918	AVANCES FINANCEMENTS SPEC.			

Cpte	Libellé	COMPTES 2023	COMPTES 2022	COMPTES 2021
No		PASSIF	PASSIF	PASSIF
92	PASSIF	43'321'403.29	51'064'792.40	43'352'773.82
920	ENGAGEMENTS COURANTS	5'549'317.79	2'463'710.21	2'085'319.52
921	DETTES A COURT TERME	345'213.00		
922	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	1'407'495.00	10'797'921.00	12'155'384.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	5'865'522.94	8'203'497.91	1'020'788.41
9280	FONDS RECETTES AFFECTEES	1'426'008.11	1'205'570.91	924'564.91
9281	FONDS RENOUVELLEMENT & RENOV.	2'078'830.36	2'030'346.36	1'981'586.36
9282	FONDS DE RESERVES DIVERSES	21'060'193.62	21'235'652.62	20'270'207.17
9285	FONDS GERES PAR LA MUNICIPALITE	1'184'586.76	1'168'945.76	1'154'689.76
929	CAPITAL	4'404'235.71	3'959'147.63	3'760'233.69
9290	RESULTAT DE L'ANNEE	445'088.08	198'913.94	19'815.80
9295	CAPITAL DE L'ANNEE PRECEDENTE	3'959'147.63	3'760'233.69	3'740'417.89
	ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	2023	2022	2021
	*Centre Sportif de la Vallée de Joux S.A. BR 414.240.722	1'320'000.00	1'320'000.00	1'320'000.00
	*Centre Sportif de la Vallée de Joux S.A. BR 515.217.296	380'000.00	380'000.00	380'000.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux S.A. prêts LIM	122'092.50	122'092.50	150'261.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA LADE préavis 06	1'649'904.00	1'649'904.00	1'738'571.00
	*Télésiège des Mollards S.A. BR CH37 8080 8005 9407 6511 7 & 580.753.83	180'000.00	180'000.00	180'000.00
	Société Electrique Vallée de Joux S.A. (LIM canton)	82'381.25	95'764.00	117'648.00
	Société Electrique Vallée de Joux S.A. (LIM confédération)	92'119.05	110'693.50	132'509.00
	Sogebois S.A. (LIM 222.05.025/3 + 222.05.026/1)	400'000.00	500'000.00	600'000.00
	Sogebois S.A. (Postfinance) 10.06.2015-10.06.2021			
	Sogebois S.A. (emprunt à Brassus-Bois 10.06.2021-10.06.2031 capital initial de CHF 900'000.-/amortiss. Annuel de CHF 60'000.-)	720'000.00	780'000.00	840'000.00
	Sogebois S.A. (Emprunt POSTFINANCE2014-2024)	770'000.00	840'000.00	910'000.00
	Sogebois S.A. (Emprunt POSTFINANCE2012-2023)		150'000.00	300'000.00
	Sogebois S.A. (Emprunt BCV 2018-2028)	1'087'500.00	1'162'500.00	1'237'500.00
	Brassus Bois SA (LIM No 330)	577'500.00	632'500.00	687'500.00
	Association AstroVal (LADE No 50900000000023 réf. 27)	116'300.00	133'000.00	149'700.00
	Espace Horloger Vallée de Joux LPRCH prêt 517000000	120'000.00	140'000.00	160'000.00
	ORPC Jura-Nord Vaudois	48'617.00	48'617.00	49'376.00
	Total	7'666'413.80	8'245'071.00	8'953'065.00
	* Les cautionnements à la Banque Raiffeisen demeurent à la valeur initiale			

PRETS & CAPITAUX DE DOTATIONS				
1	part Banque Raiffeisen du Brassus	200.00	nom.	200.00
9'760	actions ROMANDE ENERGIE HOLDING SA	25.00	nom.	244'000.00
1'347	actions SEVJ SA, Le Sentier	1000.00	nom.	233'900.00
32'640	actions TRAVYS SA	10.00	nom. p.m.	1.00
32	actions A.V.J.	50.00	nom. p.m.	1.00
11	actions Télési des Mollards	50.00	nom. p.m.	0.00
16	actions Télési des Mollards	500.00	nom. p.m.	1.00
40	actions Télési des Esserts	100.00	nom. p.m.	1.00
60	parts Maison des Jeunes, Le Brassus	25.00	nom. p.m.	0.00
10	parts l'Espérance, Le Sentier	25.00	nom. p.m.	0.00
102	parts Asile du Marchairuz	75.00	nom. p.m.	0.00
	Fondation Beaulieu, capital de dotation	10000.00	nom. p.m.	0.00
12	parts Office de Cautionnements	50.00	nom. p.m.	1.00
20	actions Grottes de Vallorbe	100.00	nom. p.m.	1.00
5	parts Association Tourisme Social, Vallorbe	100.00	nom. p.m.	0.00
2	parts Association Musée CIMA, Ste-Croix	100.00	nom. p.m.	0.00
11	parts Centre ramassage Déchets (CRIDEC)	1'000.00	nom.	0.00
40	parts Cie du Train à vapeur VJ	100.00	nom. p.m.	0.00
2	actions LS - Vaud Foot SA Lausanne	50.00	nom. p.m.	0.00
4	parts Formation apprentis mécanicien vaud	500.00	nom. p.m.	0.00
18'349	actions Centre Sportif de la Vallée de Joux SA	100.00	nom. p.m.	0.00
12	parts sociales Journal de Sainte-Croix à CHF 50.--	600.00	nom. p.m.	0.00
1	Chiblins part Centre Historique de l'Agriculture	1'000.00	nom. p.m.	0.00
5	parts Société Coopérative Comptoir Vallée	200.00	nom. p.m.	0.00
2	parts Maison d'Accueil, L'Abbaye	2'000.00	nom. p.m.	0.00
60	parts Ass. Forestière VD et Bas-Valais	250.00	nom.	0.00
105	actions Valorsa SA (! Janvier 2021 remb. partiel actions voir dossier titre coffre)	divers	nom.	0.00
400	actions VAL-TV SA (achat 400 actions à 100.- 06.2017 - amortissement de CHF 10'000.-/an. 4x du 31.12.2017 au 31.12.2020)	100.00	nom.	0.00
375	actions VIC Village Industriel au Chenit SA	1'000.00	nom.	0.00
3'750	actions VIC Village Industriel au Chenit SA	100.00	nom.	0.00
250	actions VIC Village Industriel au Chenit SA (Augmentation capital action de CHF 250'000;- du 06.04.2016)			0.00
250	actions VIC Village Industriel au Chenit SA (Augmentation capital action de CHF 250'000;- du 13.12.2023)			250'000.00
1	prêt VIC Village Industriel au Chenit SA Bât. III (amortissement 15'000.- par an dès 2002/taux 0%)			0.00
1	prêt VIC Village Industriel au Chenit SA Bât. IV (amortissement 10% dès 2016/taux 1%/capital de départ de CHF 150'000.-)			5'000.00
1	prêt VIC SA Bât. V taux de 1%(amortissement 10% dès 2022)			225'000.00
1	prêt VIC SA Bât. VI (janvier 2023selon préavis) voir dans le compte 9120 'Titres & placements'			400'000.00
4	prêt Centre Sportif SA			5'500'000.00
1	prêt Centre Sportif SA 01.04.2019-31.03.2025. Intérêt 1% l'an. Amortissements 31.03.2021 : 85',31.03.2022 : 85', 31.03.2023 : 85', 31.03.2024:85' et 31.03.2025 : 60'. Préavis 15/2017			145'000.00
1'501	actions Brassus Bois SA, Le Sentier (valeur 1'000'000.- jusqu'au 31.12.2016 / amortissement de CHF 6'419.35 en 2017 puis de 25'000.- par année dès 2018)			393'580.65
2'700	actions Sogebois SA, Le Sentier	1'000.00	nom.	0.00
1	subvention Agapê, travaux de modernisation			0.00
				7'396'686.65



Comptes 2023
Crédits votés par le
Conseil communal
Etat au 31.12.2023

ETAT AU 31.12.2023 DES CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL					
Compte No	Préavis No	Nature des investissements	Investissement à charge de la Commune	Subsides et part. escomptés	Investisse- ment total prévu
9123.1	07/2020	Raccord. Bâtiment pharmacie à Sogebois (CAD)	64'000.00	6'000.00	70'000.00
9141.19	04/13	Passage sous-voie au Campe + trottoir	840'000.00		840'000.00
9141.21 & .22	06/13	Collecteur commun. Jaeger-Le Coultre+collect. d'eau Piguet-Dessous	160'000.00		160'000.00
9141.23	10/13	Création Trottoir Rte de France 5 au Brassus	94'000.00		94'000.00
9141.45.1 & 45.2	01/2014	Refecton Pont Chez Jacob au Brassus	657'500.00		657'500.00
9141.11.1	05/2014	Rénovation STEP	2'800'000.00		2'800'000.00
9141.24 & 9141.2	02/2015	Piste cyclable "Crêt Meylan - Piguet-Dessous"	1'725'000.00		1'725'000.00
9141.26	06/2015	Refecton conduite eau Rue des Collèges Le Brassus	240'000.00		240'000.00
9141.27	07/2015	Refecton conduite d'eau Les Bioux (etape 1)	430'000.00		430'000.00
9141.28	09/2015	Refecton enrobé Rte du Solliat	210'000.00		210'000.00
9141.30	02/2016	Passage inférieur ESV - piste cyclable	1'800'000.00		1'800'000.00
9141.29	03/2016	Piste cycl. Pré-Rond/Piguet-Dessous	1'506'000.00		1'506'000.00
9141.29.1	03/2016	Piste cycl. Pré-Rond/Piguet-Dessous - conduite d'eau	148'000.00		148'000.00
9141.31	01/2017	Piste cyclable Etape finale (génie civil)	1'260'000.00		1'260'000.00
9141.31.1	01/2017	Piste cyclable Etape finale (eaux)	360'000.00		360'000.00
9141.31.2	01/2017	Piste cyclable Etape finale (eaux usées)	180'000.00		180'000.00
9141.33	02/2017	Collecteur eaux usées sous Musée AP	140'000.00		140'000.00
9141.34	03/2017	chemisage du collecteur eaux grises à La Golisse	137'000.00		137'000.00
9141.35	04/2017	Passages pour collecteurs sous la voie Trays	235'000.00		235'000.00
9141.92	07/2017	Etudes projets d'infrastructure	500'000.00		500'000.00
9141.36	12/2017	Refecton Rte Pont-des-Scies	130'000.00	30'000.00	160'000.00
9141.54	04/2020	Traversée de L'Orient. Crédit d'étude	265'000.00		265'000.00
9141.39	01/2021	Refect. Trottoir Rue GH-Piguet	290'000.00		290'000.00
9141.40	05/2021	Traversée de l'Orient (étape 1 & giratoire)	980'000.00		980'000.00
9141.87	16/06	Prolongement Route des Grands-Champs	524'800.00		524'800.00
9141.88	5/07	Démolition et reconstruction du pont de la Place de la Lande	580'000.00		580'000.00
9141.94	1/08	Equipement de la zone industrielle du Bas-du-Chenit	609'000.00		609'000.00
9141.96	5/08	Aménagement d'un giratoire au carrefour de L'Essor	878'000.00		878'000.00
9141.98	10/08	Réfection de divers collecteurs à la Golisse	462'000.00		462'000.00
9141.14	15/10	Réfection trottoir et route de la Golisse	105'300.00		105'300.00
9141.13 & 13.1 & 13.2	6/11	Aménagement du carrefour de la gare du Brassus	2'795'000.00		2'795'000.00
9141.17	8/11	Part. travaux de mise en séparatif entrée sud-ouest des Bioux	44'000.00		44'000.00
9141.25 & 25.1	13/2014	Création trottoir aux Crêtets-Rte du Lac	680'000.00		680'000.00
9141.20 & 20.1	16/13	Equip. 3 parcelles + mise en séparatif 7 bâtiments Sentier-Haut	250'000.00		250'000.00
9141.37	16/2017	Création d'un trottoir à Rte Neuve	206'000.00	0.00	206'000.00
9141.38	17/2017	Transf & création d'une nouvelle déchetterie intercommunale	4'000'000.00		4'000'000.00
9141.10 & .10.1 & 10.2	3/10 & 03/14	Aménagement piste cyclable L'Orient-Le Brassus + divers	1'770'000.00		1'770'000.00
9141.15.2	02/2022	Assainissement passage à niveau des Cretets	115'000.00		115'000.00
9141.41	03/2022	Traversée de L'Orient (étape 2 & tronçon 3)	1'485'000.00		1'485'000.00
9141.42	08/2022	Traversée de L'Orient (Etape 3 & tronçon 2)	2'700'000.00		2'700'000.00
9141.43	09/2022	Plan d'affectation des Grandes Roches	327'321.57		327'321.57
9141.66	10/2022	Rocheray vente/achat parcelles & route	206'076.25		206'076.25
9141.44	11/2022	Parking Le Rocheray - extension camping	650'000.00		650'000.00
9141.46	13/2022	Projet RESALP	1'547'757.45		1'547'757.45
9141.55	02/2023	Parking Eglise Catholique Brassus	390'000.00		390'000.00
9141.57	09/2023	Plan d'affectation du Centre Sportif	33'000.00		33'000.00
9141.58	18/2023	Refect. Rte et ec des Cretetset Jaeger Le Coultre	1'124'240.00		1'124'240.00
9141.76.2	12/2023	Introduction CAD Grand-Rue 41 et divers	100'000.00	-10'750.00	89'250.00
9141.80	06/2023	Prolongation trottoir Rue de Forges	69'000.00		69'000.00
9141.90	05/2023	PACOM	83'105.48	-33'000.00	50'105.48
9143.1		BÂTIMENTS AMORTIS			
9143.72	02/13	Extension de l'établissement scolaire C-L-M, étape II	5'043'000.00		5'043'000.00
9143.38	06/2016	Hotel de Ville- Refecton toiture, réaménagement des combles	3'348'000.00		3'348'000.00
9143.86	02/2018	achat Gdes Roches & la Moësette, réfection cave à fromage	2'003'000.00	62'000.00	2'065'000.00
9143.79.1	04/2018	Aristochats, crédit compl. Aménagements	270'000.00		270'000.00
9143.79.2	15/2023	Travaux d'agrandis. Et transformation Aristochats	189'175.00		189'175.00
9143.88	09/2019	Etangs, approvi. en eau alpage Begnines,Pite Chaux,Roch-Dessous	264'900.00		264'900.00
9143.90	06/2020	Toits chalets Combette, Pré-Dernière & Croton	200'000.00	302'000.00	502'000.00
9143.40	09/2020	Bâtiment SDIS - rempl. Portes sectionnelles	70'440.60	26'559.40	97'000.00
9143.37	13/2019	Aménag. Cantonette + transf. Appartement Collège Neuf	180'000.00		180'000.00
9143.79	15/13	Transformation garderie les Aristochats	1'700'000.00		1'700'000.00
9143.47	17/96, 7/97 & 05/13	Etude et réalisation d'un Village industriel + constr. local dépôt	2'762'000.00		2'762'000.00
9143.74	2/11 14/12	Extension de l'établissement scolaire C-L-M, étape 1	5'460'000.00		5'460'000.00
9143.36	01/2022	Aménag. Les Flocons D'Or - 1er étage Cantonette	370'000.00		370'000.00
9143.41	07/2022	Introd. CAD Temple du Sentier	590'000.00		590'000.00
9143.42	14/2023	Refect. Cuisine Hotel de Ville	286'465.00		286'465.00
9144.21	02/2014	Station traitement source des Bioux	600'000.00		600'000.00
9144.22	12/2014	Rempl. conduite d'eau au Solliat	75'000.00		75'000.00
9144.96	07/2016	Station de filtration du Brassus - Modernisation des installations	675'000.00		675'000.00
9144.24	03/2018	Equipement Gdes Roches - Commune de Bise (Rtes)	880'000.00		880'000.00
9144.24.1	03/2018	Equipement Gdes Roches - Commune de Bise (eaux)	500'000.00		500'000.00
9144.24.2	03/2018	Equipement Gdes Roches - (eaux usées)	260'000.00		260'000.00
9144.7	14/10	Remplacement du réservoir du Sentier	3'400'000.00		3'400'000.00
9144.88	8/11	Réfection captage source de la Trompette	120'000.00		120'000.00
9144.9	12/11	Déplacement conduite d'eau au Rocheray	145'000.00		145'000.00
9144.72	5/12	Création d'un réservoir au lieu-dit Chez Joly avec Le Lieu	935'000.00	173'150.00	1'108'150.00
9144.4	5/86	Achat réseau d'eau et source du Brassus	2'460'000.00		2'460'000.00
9144.23.1	13/2017	Rempl. Conduite eau "Hopital"	180'000.00	10'000.00	190'000.00
9144.23.2	13/2017	Rempl. Conduite eaux "Rivaboux"	135'000.00	15'000.00	150'000.00
9146.1		MOBILIER, MACHINES, VEHICULES			
9146.1	01/13	Remplacement balayeuse Boschung Speedbroom + 1.00 pour mêm	139'751.00		139'751.00
9146.11	07/13	Véhicule de déneigement LADOG	162'000.00		162'000.00
9146.1	04/2014	achat véh. Meili avec porte-outils	224'000.00		224'000.00
9146.15	09/2017	rempl. Fraiseuse VM1400	225'000.00		225'000.00
9146.16	01/2019	Achat véh. Saleuse Viktor Meili VM7000H45	166'000.00		166'000.00
9146.19	02/2019	Achat véh. Electrique service des bâtiments	40'000.00		40'000.00
9146.17	02/2021	Achat véh. Pony électrique	345'200.00		345'200.00
9146.14	13/2015	Achat camion SCANIA équipé neige	294'370.00	24'000.00	318'370.00
9146.20	13/2023	Infra. Informatique et réseau	420'000.00		420'000.00
9150	11/07	Création d'une SA pour un chauffage à distance au Brassus	1'501'000.00		1'501'000.00
9150	15/2017	Prêt au Centre Sportif (économie d'énergie) amortissement financier	400'000.00		400'000.00
9150	05 20/2007 07/2010	Prêts en faveur du Centre Sportif	5'500'000.00		5'500'000.00
9150	00 22/05 7/12 03/23	Création d'une société anonyme VIC et participation 'amort. financier	1'800'000.00		1'800'000.00
		TOTAUX	81'205'402.35	604'959.40	81'810'361.75

Page 101



Comptes 2023

Amortissements

2023 - AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF & FINANCIER

à débiter	à créditer	No préavis	Affectations	Amortissements 2023	Amortissements supplémentaires	Solde
430.3311.10	9141.10	03/2010+03/2014	Piste cyclable et trottoir rue des Amoureux & Pl. de rebroussement	fr. 104'833.00		fr. 443'369.30
460.3311.91	9141.11.1	05/2014	Nouveaux locaux STEP	fr. 147'000.00		fr. 710'211.74
430.3311	9141.13	06/2011	Aménag. carrefour de la gare du Brassus	fr. 140'000.00		fr. 191'476.91
460.3311.13	9141.13.1	06/2011	Aménag. carrefour de la gare du Brassus	fr. 2'095.28		fr. -
430.3311.11	9141.14	15/2010	Réfection trottoir et route de la Golisse	fr. 7'000.00	fr. 21'708.05	fr. -
430.3311.14	9141.15.2	02/2022	Réfection passage à niveau "Les Crêtets"	fr. 11'500.00		fr. 103'613.85
460.3311.17	9141.17	08/2011	Participation séparatif entrée des Bioux	fr. 3'000.00	fr. 19'818.45	fr. -
430.3311.19	9141.19	04/2013	Création trottoir & passage sous-voie Campe	fr. 56'000.00		fr. 80'866.90
460.3311.20	9141.20	16/2013	Sentier-Haut "Epuraton" équip. 3 parcelles	fr. 17'000.00	fr. 9'807.75	fr. -
460.3311.22	9141.22	06/2013	Collecteur sous JaegerLecoultre	fr. 6'700.00	fr. 29'775.55	fr. -
430.3311.23	9141.23	10/2013	Trottoir Rte de France 5	fr. 6'270.00	fr. 29'865.45	fr. -
430.3311.24	9141.24	02/2015	Piste cyclable Crêt Meylan-Piguet dessous	fr. 91'000.00		fr. 144'363.37
430.3311.25	9141.25	13/2014	Création trottoir Rue des Cretets-Rue du Lac	fr. 26'600.00	fr. 39'502.90	fr. -
430.3311.28	9141.28	09/2015	Réfection enrobé Rte du Solliat	fr. 14'000.00		fr. 99'154.05
430.3311.29	9141.29	03/2016	Piste cyclable Pré Rond/Piguet-Dessous Etape 6 - génie civil	fr. 100'000.00		fr. 155'621.79
430.3311.30	9141.30	02/2016	Passage inf. ESV	fr. 72'000.00		fr. 980'520.56
430.3311.31	9141.31	01/2017	Piste cyclable "étape finale"	fr. 63'000.00		fr. 612'463.84
460.3311.31	9141.31.2	01/2017	Piste cyclable "étape finale"	fr. 9'000.00	fr. 6'520.00	fr. -
460.3311.23	9141.33	02/2017	Collecteur eaux usées Musée AP	fr. 9'500.00	fr. 47'799.70	fr. -
460.3311.24	9141.34	03/2017	Chemisage collecteur la Golisse	fr. 12'729.00		fr. -
460.3311.25	9141.35	04/2017	Passage pour collecteur sous-voie Travys	fr. 15'700.00	fr. 40'968.35	fr. -
430.3311.36	9141.36	12/2017	Réfection Rte Pont-des-Scies	fr. 8'700.00	fr. 47'003.40	fr. -
430.3311.37	9141.37	16/2017	Création trottoir Rte Neuve	fr. 13'750.00		fr. 97'430.45
450.3311	9141.38	17/2017	Transformation déchetterie intercommunale	fr. 117'000.00		fr. 2'541'854.26
430.3311.39	9141.39	01/2021	Trottoir Rue G.H.Piguet	fr. 14'500.00		fr. 171'832.15
430.3311.40	9141.40	05/2021	Traversée de l'Orient (Etape1 & Giratoire)	fr. 32'700.00		fr. 891'296.44
170.3315	9141.43	09/2022	Plan d'affectation des Grandes Roches	fr. 65'461.57		fr. 262'502.55
430.3311.45	9141.45.1	01/2014	Refection Pont Chez Jacob "génie civil"	fr. 31'300.00	fr. 3'632.45	fr. -
430.3311.26	9141.54	04/2020	Traversée de l'Orient - CREDIT D'ETUDES	fr. 5'204.95		fr. -
460.3311.9	9141.87	16/2006	Séparatif route des Grands-Champs	fr. 5'000.00	fr. 21'218.85	fr. -
430.3311.8	9141.87	16/2006	Prolongement route des Grands-Champs	fr. 12'500.00		
430.3311.94	9141.88	05/2007	Reconstruction Pont de la Lande	fr. 30'000.00		fr. 101'996.85
230.3311	9141.92	07/2017	Financement d'études et projets (PQ Rocheray)	fr. 22'600.00		fr. 217'300.59

2023 - AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF & FINANCIER

à débiter	à créditer	No préavis	Affectations	Amortissements 2023	Amortissements supplémentaires	Solde
460.3311.84	9141.94	01/2008	Épuration ZI Bas-du-Chenit	fr. 8'000.00		fr. 105'508.40
430.3311.91	9141.94	01/2008	Route ZI Bas-du-Chenit	fr. 18'500.00		
430.3311.98	9141.96	05/2008	Giratoire de l'Essor	fr. 7'088.36		fr. -
460.3311.97	9141.98	10/2008	Collecteurs divers Jaeger LeCoultre	fr. 30'800.00		fr. -
356.3313	9143.36	01/2022	Rénovation Cantonette	fr. 30'000.00		fr. 364'529.05
515.3312	9143.37	13/2019	Aménagement Cantonette/ transform. Pour APEMS	fr. 20'755.00		fr. 148'016.96
3'510.3312	9143.38	06/2016	Réfection toiture et aménagement combles HDV	fr. 120'000.00	fr. 120'000.00	fr. 1'460'000.00
653.3311	9143.4	09/2020	Rempl. Portes sectionnelles bâtiment SDIS	fr. 7'000.00	fr. 40'902.60	fr. -
370.3312	9143.47	05/2013	local -dépôt annexe au VIC 1	fr. 4'500.00		fr. 103'435.25
370.3312	9143.47	05/2013	Village Industriel: Bâtiment No 1	fr. 50'000.00		
525.3312	9143.72	02/2013	Extension établissement scolaire C-L-M ph.II	fr. 101'440.00		fr. 2'429'041.89
525.3312	9143.74	02/2011-14/2012	Extension établissement scolaire C-L-M ph.I	fr. 150'000.00	fr. 172'923.65	fr. -
362.3312	9143.79	15/2013	Transformation les Aristochats	fr. 67'000.00	fr. 462'603.30	fr. -
328.3313	9143.86	02/2018	Achat Gdes Roches et Moesette + transf. Cave	fr. 13'450.00		fr. 344'287.25
328.3312	9143.90	06/2020	Rénovation toit chalet Combette, Pré Derrière, Crotton	fr. 10'000.00		fr. 171'792.55
430.3313.3	9146.1	01/2013	Balayeuse Boschung S3	fr. 8'476.05		fr. -
430.3313.4	9146.10	04/2014	véh MEILLI 1300 porte outils	fr. 22'400.00	fr. 22'400.00	fr. -
430.3313.1	9146.11	07/2013	véh déneigement LADOG	fr. 16'200.00		fr. -
430.3313.6	9146.14	13/2015	Camion Scania équipé neige	fr. 12'000.00	fr. 9'829.10	fr. -
421.3313	9146.15	09/2017	Fraiseuse VM1400	fr. 15'000.00	fr. 26'025.70	fr. -
430.3313.8	9146.16	01/2019	Achat Saleuse Viktor Meili 7000 H45	fr. 12'300.00	fr. 30'730.95	fr. -
430.3313	9146.17	02/2021	Boschung Pony P4 Electrique	fr. 28'000.00		fr. 276'043.55
355.3313	9146.19	02/2019	véh. Électrique concierges svce des bâtiments	fr. 2'860.00	fr. 8'575.50	fr. -
Amortissement Patrimoine administratif (selon budget 2023)				fr. 2'029'413.21	fr. 1'211'611.70	fr. 13'208'530.50
Amortissements prêt et capitaux de dotation prévus au budget						
220.3315	9150		Participation centrale de chauffe Brassusbois	fr. 25'000.00		fr. 7'396'686.65
				fr. 25'000.00	fr. -	fr. 7'396'686.65



Comptes 2023

Emprunts

1. EMPRUNTS A COURT TERME

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS
		MAXIMUM	31.12.2023	TAUX MONTANT
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Trésorerie	fr. 1'000'000.00	Créancier	3.00% fr. -
CREDIT MUTUEL S.A.	Trésorerie	fr. 1'000'000.00	Créancier	3.00% fr. -
TOTAL DES DISPONIBLES EN COMPTES COURANTS		fr. 2'000'000.00		

2. CREDITS D'INVESTISSEMENTS (NON CONSOLIDES)

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS
		MAXIMUM	31.12.2023	TAUX MONTANT
		fr. -	fr. -	

3. EMPRUNTS CONSOLIDES

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	SOLDE AU	AMORTISSEMENTS	INTERETS
		31.12.2022	2023	TAUX MONTANT
SUVA No 40002751	ATF 29.03.2018-28.03.2023	fr. -	fr. -	0.20% fr. 15'955.55
BANQUE RAIFFEISEN	Station de filtration 2010 - 01.01.2023	fr. -	-	1.750% fr. 34.05
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 17.05.2013-01.05.2028	fr. 2'000'001.00	fr. 333'333.00	1.51% fr. 30'200.02
Prêt LDER	Rénovation entrée de l'Essor	fr. 31'500.00	fr. 4'500.00	0.00% fr. -
Prêt LADE 41& LPRCH14	Chem. piétonnier L'Orient-Les Bioux	fr. 66'420.00	fr. 7'380.00	0.00% fr. -
TOTAL DES EMPRUNTS CONSOLIDES		fr. 2'097'921.00	fr. 345'213.00	fr. 46'189.62
TOTAL EN COMPTES COURANTS ET EN EMPRUNTS CONSOLIDES		fr. 4'097'921.00		



Comptes 2023
Financements spéciaux et
fonds de réserve

928 - FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE AU 31.12.2023

				Mouvements		
Bilan au 01.01.2023				prélèvement du fonds	alimentation du fonds	Bilan au 31.12.2023
9280 FONDS RECETTES AFFECTEES						
9280.40 Fonds financement STEP	CHF	1'204'933.66	CHF	-	CHF 220'437.20	CHF 1'425'370.86
9280.45 Fonds financement DECHETTERIE	CHF	-	CHF	-	CHF -	CHF -
9280.63 Fonds abris PC de quartier	CHF	637.25	CHF	-	CHF -	CHF 637.25
TOTAL	CHF	1'205'570.91	CHF	-	CHF 220'437.20	CHF 1'426'008.11

				Mouvements		
Bilan au 01.01.2023				prélèvement du fonds	alimentation du fonds	Bilan au 31.12.2023
9281 FONDS RENOUELEMENT ET RENOVATION						
9281.31 Fonds bâtiment culturel	CHF	200'006.00	CHF	200'006.00	CHF 100'000.00	CHF 100'000.00
9281.33 Fonds rénovation routes forestières	CHF	200'000.00	CHF	-	CHF 100'000.00	CHF 300'000.00
9281.34 Fonds de réserve alpages et chalets	CHF	466'647.93	CHF	-	CHF -	CHF 466'647.93
9281.35 Fonds fromageries d'alpages	CHF	65'227.00	CHF	-	CHF 7'490.00	CHF 72'717.00
9281.39 Fonds rénovation des bâtiments	CHF	92'187.28	CHF	-	CHF -	CHF 92'187.28
9281.40 Fonds introduction chauffage Hôtel de Ville	CHF	-	CHF	-	CHF -	CHF -
9281.41 Fonds machines et véhicules des routes	CHF	309'308.35	CHF	-	CHF 30'000.00	CHF 339'308.35
9281.49 Fonds rénovation des routes	CHF	591'896.75	CHF	-	CHF -	CHF 591'896.75
9281.53 Fonds orgues Temple du Brasseur	CHF	28'446.15	CHF	-	CHF -	CHF 28'446.15
9281.63 Fonds Pompes Funèbres	CHF	13'182.00	CHF	-	CHF -	CHF 13'182.00
9281.71 Fonds lits médicaux électriques	CHF	9'444.90	CHF	-	CHF -	CHF 9'444.90
9281.81 Fonds renouvellement voiture STEP - Service des Eaux	CHF	24'000.00	CHF	-	CHF 1'000.00	CHF 25'000.00
9281.82 Fonds renouvellement véhicules forestiers	CHF	30'000.00	CHF	-	CHF 10'000.00	CHF 40'000.00
TOTAL	CHF	2'030'346.36	CHF	200'006.00	CHF 248'490.00	CHF 2'078'830.36

				Mouvements		
Bilan au 01.01.2023				prélèvement du fonds	alimentation du fonds	Bilan au 31.12.2023
9282 FONDS DE RESERVE DIVERS						
9282.10 Fonds pour aide aux téléskis	CHF	200'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 200'000.00
9282.11 Fonds divers sports	CHF	730'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 730'000.00
9282.17 Fonds Centre Sportif (prêts)	CHF	5'500'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 5'500'000.00
9282.18 Fonds Centre Sportif (travaux)	CHF	1'300'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 1'300'000.00
9282.20 Fonds de réserve pour investissements futurs	CHF	2'096'436.48	CHF	-	CHF -	CHF 2'096'436.48
9282.21 Fonds débiteurs douteux	CHF	500'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 500'000.00
9282.24 Fonds différence de résultat	CHF	2'950'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 2'950'000.00
9282.25 Fonds développement Sogebos	CHF	1'000'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 1'000'000.00
9282.26 Fonds participation à Eoljoux	CHF	1'500'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 1'500'000.00
9282.27 Fonds Gdes Roches (solde à dispo. Travaux en cours)	CHF	0.00	CHF	-	CHF -	CHF 0.00
9282.32 Fonds Service forestier	CHF	337'515.15	CHF	34'199.50	CHF 34'199.50	CHF 337'515.15
9282.35 Fonds bâtiments scolaires	CHF	850'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 850'000.00
9282.39 Fonds achats et ventes de terrains	CHF	1'538'428.70	CHF	-	CHF 28'250.00	CHF 1'566'678.70
9282.44 Fonds Service de la voirie	CHF	50'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 50'000.00
9282.45 Fonds mise en séparatif	CHF	300'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 300'000.00
9282.46 Fonds aménagement du territoire	CHF	279'595.10	CHF	-	CHF 136'993.30	CHF 416'588.40
9282.60 Fonds APG (ass. perte de gain) maladie	CHF	336'993.30	CHF	336'993.30	CHF -	CHF -
9282.71 Fonds développement et culture	CHF	506'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 506'000.00
9282.84 Fonds réserve service des eaux	CHF	56'587.64	CHF	-	CHF -	CHF 56'587.64
9282.85 Fonds Défense incendie	CHF	70'486.25	CHF	-	CHF -	CHF 70'486.25
9282.86 Fonds protection des sources	CHF	100'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 100'000.00
9282.88 Fonds encouragement énergies renouvelables	CHF	1'033'610.00	CHF	23'709.00	CHF 20'000.00	CHF 1'029'901.00
TOTAL	CHF	21'235'652.62	CHF	394'901.80	CHF 219'442.80	CHF 21'060'193.62

				Mouvements		
Bilan au 01.01.2023				prélèvement du fonds	alimentation du fonds	Bilan au 31.12.2023
9285 FONDS GERES PAR LA MUNICIPALITE						
9285.03 Fonds rives du lac de Joux	CHF	329'622.80	CHF	-	CHF -	CHF 329'622.80
9285.06 Fonds à but social	CHF	327'676.93	CHF	-	CHF -	CHF 327'676.93
9285.08 Fonds Musée ETVJ	CHF	82'931.10	CHF	-	CHF -	CHF 82'931.10
9285.09 Fonds diff. de caisse	CHF	509.73	CHF	-	CHF -	CHF 509.73
9285.10 Fonds réserve loyer VIC	CHF	300'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 300'000.00
9285.12 Fonds communal du tourisme	CHF	127'355.20	CHF	-	CHF 15'641.00	CHF 142'996.20
9285.13 Fonds clé/badge accès salle de gym	CHF	850.00	CHF	-	CHF -	CHF 850.00
TOTAL	CHF	1'168'945.76	CHF	-	CHF 15'641.00	CHF 1'184'586.76



Comptes 2023

Evolution charges et revenus

TABLEAU COMPARATIF

Années	CHARGES						Différence en %
	Charges sans imputations internes		Amortissements et provisions		Charges totales		
2013	fr.	24'965'186.34	fr.	8'155'964.37	fr.	33'121'150.71	-2.76
2014	fr.	31'207'857.90	fr.	12'067'342.28	fr.	43'275'200.18	25.01
2015	fr.	34'250'826.57	fr.	2'687'801.60	fr.	36'938'628.17	9.75
2016	fr.	32'248'348.25	fr.	5'264'262.85	fr.	37'512'611.10	-5.85
2017	fr.	28'530'873.53	fr.	4'274'949.13	fr.	32'805'822.66	-11.53
2018	fr.	27'151'340.00	fr.	5'924'892.69	fr.	33'076'232.69	-4.84
2019	fr.	31'820'259.09	fr.	4'776'062.23	fr.	36'596'321.32	17.20
2020	fr.	35'639'549.30	fr.	4'509'889.27	fr.	40'149'438.57	12.00
2021	fr.	29'612'034.54	fr.	4'186'785.58	fr.	33'798'820.12	-16.91
2022	fr.	35'504'705.30	fr.	5'976'465.96	fr.	41'481'171.26	19.90
2023	fr.	34'917'073.04	fr.	3'725'604.93	fr.	38'642'677.97	-1.66

Années	R E V E N U S						Différence en %
	Revenus sans imputations internes		Revenus impôts		Revenus totaux		
2013	fr.	13'442'412.13	fr.	19'763'837.89	fr.	33'206'250.02	7.44
2014	fr.	13'652'400.15	fr.	30'217'470.58	fr.	43'869'870.73	32.11
2015	fr.	13'376'786.96	fr.	23'560'994.54	fr.	36'937'781.50	-15.80
2016	fr.	13'204'473.87	fr.	24'342'253.53	fr.	37'546'727.40	1.65
2017	fr.	12'727'405.52	fr.	19'030'539.45	fr.	31'757'944.97	-15.42
2018	fr.	13'797'052.82	fr.	19'314'921.79	fr.	33'111'974.61	4.26
2019	fr.	13'942'125.62	fr.	22'709'629.17	fr.	36'651'754.79	10.69
2020	fr.	12'273'817.81	fr.	23'430'852.66	fr.	35'704'670.47	-2.58
2021	fr.	14'212'001.14	fr.	19'606'634.81	fr.	33'818'635.95	-5.28
2022	fr.	15'199'637.35	fr.	26'480'447.85	fr.	41'680'085.20	23.25
2023	fr.	14'412'770.28	fr.	24'674'995.77	fr.	39'087'766.05	-6.22

SERVICE DE LA DETTE							
Années	Emprunts consolidés		Dette par habitant		Intérêts payés	Différence en %	
	fr.		fr.				
2013	fr.	14'902'474.35	fr.	3'372.00	fr.	134'292.50	100.03
2014	fr.	16'912'215.70	fr.	3'793.00	fr.	213'089.72	13.49
2015	fr.	15'504'789.55	fr.	3'361.00	fr.	194'246.09	-8.32
2016	fr.	13'434'912.90	fr.	2'915.57	fr.	163'022.42	-13.35
2017	fr.	12'029'036.75	fr.	2'599.19	fr.	145'174.30	-10.46
2018	fr.	17'956'175.00	fr.	3'899.28	fr.	145'056.45	49.27
2019	fr.	14'431'110.00	fr.	3'098.80	fr.	125'000.00	-19.63
2020	fr.	14'092'847.00	fr.	3'063.66	fr.	94'519.08	-2.34
2021	fr.	12'155'384.00	fr.	2'660.40	fr.	106'995.91	-13.75
2022	fr.	10'797'921.00	fr.	2'291.09	fr.	64'511.70	-11.17
2023	fr.	2'097'921.00	fr.	445.23	fr.	46'472.12	-80.57

Evolution des revenus fiscaux sur 10 ans

Années	Revenu personnes physiques	Fortune personnes physiques	Impôt à la source	Impôt des frontaliers	Bénéfice personnes morales	Capital personnes morales	Impôt foncier	Droits de mutation	Successions et donations	Gains immobiliers
2014	5'722'415	788'757	572'844	7'230'843	14'761'383	149'415	435'153	195'508	173'257	141'995
2015	5'767'676	806'110	543'447	4'336'543	10'881'447	214'880	449'151	287'706	67'019	205'029
2016	5'892'824	816'229	1'153'102	5'100'792	10'171'516	376'429	455'209	171'906	18'221	219'957
2017	6'043'675	819'992	349'927	4'996'793	5'211'755	369'945	488'810	318'319	233'987	139'690
2018	6'203'640	840'332	312'441	6'604'922	3'571'584	248'826	499'432	292'160	507'813	187'702
2019	6'319'092	919'422	304'720	7'378'758	5'938'154	346'973	728'194	258'409	325'830	324'606
2020	6'109'062	929'328	324'713	6'124'106	4'661'127	577'823	747'071	231'754	3'501'246	208'071
2021	5'752'257	881'228	405'893	6'657'622	3'255'426	269'433	778'011	421'205	916'451	395'737
2022	5'866'951	908'931	490'763	8'102'752	9'404'015	215'937	803'935	259'286	179'177	206'136
2023	6'082'309	913'561	431'822	5'782'309	9'263'659	289'866	821'142	415'879	377'818	435'073
Moyenne	7'039'946	982'980	618'689	7'472'314	8'904'507	351'555	704'572	332'049	678'431	282'900
Budget 2023	5'410'000	780'000	420'000	6'000'000	2'200'000	190'000	720'000	250'000	220'000	250'000
Comptes 2022	5'866'951	908'931	490'763	8'102'752	9'404'015	215'937	803'935	259'286	179'177	206'136
Budget 2024	5'700'000	800'000	400'000	6'600'000	7'000'000	260'000	840'000	315'000	400'000	20'000

VALEUR DU POINT D'IMPOT DE 2013 A 2023

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RENDEMENT DES IMPOTS											
PERSONNES PHYSIQUES											
Impôt sur le revenu	5'356'883	5'722'415	5'767'676	5'892'824	6'043'675	6'203'640	6'319'092	6'109'062	5'752'257	5'866'951	6'082'309
Impôt sur la fortune	632'624	788'757	806'110	816'229	819'992	840'332	919'422	929'328	881'228	908'931	913'561
Impôt à la source	752'879	572'844	543'447	1'153'102	349'927	312'441	304'720	324'713	405'893	490'763	431'822
Total impôts personnes physiques	6'742'386	7'084'016	7'117'233	7'862'155	7'213'594	7'356'413	7'543'234	7'363'103	7'039'379	7'266'645	7'427'692
PERSONNES MORALES											
Impôt sur le bénéfice	5'309'138	14'761'383	10'881'447	10'171'516	5'211'755	3'571'584	5'939'154	4'661'127	3'255'426	9'404'015	9'263'659
Impôt sur le capital	170'723	149'415	214'880	376'429	369'945	248'826	346'973	577'823	269'433	215'937	289'866
Total impôts personnes morales	5'479'861	14'910'798	11'096'327	10'547'945	5'581'700	3'820'410	6'286'127	5'238'950	3'524'858	9'619'951	9'553'524
Total personnes physiques et morales	12'222'247	21'994'814	18'213'560	18'410'100	12'795'294	11'176'823	13'829'361	12'602'053	10'564'237	16'886'596	16'981'216
VALEUR DU POINT D'IMPOT											
Taux d'impôt	60	60	60	60	60	60	60	58.5	58.5	58.5	58.5
Personnes physique	112'373	118'067	118'621	131'036	120'227	122'607	125'721	125'865	120'331	124'216	126'969
Personnes morales	91'331	248'513	184'939	175'799	93'028	63'674	104'769	89'555	60'254	164'444	163'308
Valeur du point d'impôt total	203'704	366'580	303'559	306'835	213'255	186'280	230'489	215'420	180'585	288'660	290'277



Comptes 2023

Analyses financières

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

5 Dépenses	4'042'315.19
50 Investissements	3'392'315.19
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	2'701'495.57
503 Bâtiments et constructions	533'425.57
504 Installations des services industriels	
505 Forêts	
506 Mobilier, machines et véhicules	157'394.05
507 Marchandises et approvisionnements	
509 Autres biens	
52 Prêts et participations permanentes	650'000.00
522 Communes et associations de communes	
525 Autres participations	650'000.00
56 Subventions d'investissement	0.00
562 Communes et associations de communes	
565 Autres subventions	
58 Autres investissements	0.00
581 Indemnités d'expropriation	
589 Autres dépenses d'investissement	
6 Recettes	3'802'852.46
60 Transferts au patrimoine financier	0.00
609 Transferts au patrimoine financier	
61 Participations de tiers	0.00
619 Participations de tiers	
62 Remboursements de prêts et de participations	150'000.00
622 Communes et associations de communes	150'000.00
625 Autres remboursements	
66 Subventions	211'822.55
661 Canton	211'822.55
662 Communes et associations de communes	
669 Autres subventions	
68 Amortissements et réserves	3'441'029.91
681 Amortissements (idem 331+332)	3'241'023.91
689 Dissolution des réserves	200'006.00
59 Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	
69 Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	239'462.73

Commune du Chenit

Exercice 2023

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	25'105'920.03	16'403'778.18	-8'702'141.85
Immobilisations		25'958'872.37	26'917'625.11	958'752.74
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		51'064'792.40	43'321'403.29	-7'743'389.11
PASSIF				
Endettement total	ET	21'465'129.12	13'167'548.73	-8'297'580.39
Fonds et réserves		25'640'515.65	25'749'618.85	109'103.20
Capital		3'959'147.63	4'404'235.71	445'088.08
Total		51'064'792.40	43'321'403.29	-7'743'389.11
Endettement net	EN	-3'640'790.91	-3'236'229.45	404'561.46

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	38'723'177.97	39'168'266.05	445'088.08
A DEDUIRE			
Amortissements	3'386'837.23		-3'386'837.23
Mouvements réserves	338'767.70	57'908.50	-280'859.20
Imputations internes	80'500.00	80'500.00	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	34'917'073.04	39'029'857.55	4'112'784.51 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	4'042'315.19	361'822.55	3'680'492.64 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	-127.09%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	10.54%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	111.75%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	0.12%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	4.49%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-8.09%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	47'765.92 INP	

Commune du Chenit

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre habitants	4459	4614	4608	4628	4605	4657	4600	4569	4617	4712	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	41'316'479	33'998'052	35'220'946	30'103'410	30'906'989	36'485'142	35'511'143	32'992'378	41'160'544	39'029'858	356'724'940
Charges CFE	31'207'858	34'250'827	32'248'348	28'530'874	27'151'340	31'820'259	31'129'660	29'612'035	35'504'705	34'917'073	316'372'979
Marge d'autofinancement MA	10'108'621	-252'775	2'972'598	1'572'536	3'755'649	4'664'883	4'381'483	3'380'344	5'655'838	4'112'785	40'351'962

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	7'919'849	3'955'371	4'827'557	5'395'547	7'046'219	4'082'186	1'668'244	1'572'255	1'501'752	4'042'315	42'011'295
Recettes	574'370	412'929	207'949	527'075	218'724	417'239	718'912	5'591'158	180'370	361'823	92'105'548
Investissement net DIN	7'345'479	3'542'442	4'619'608	4'868'473	6'827'495	3'664'947	949'332	-4'018'903	1'321'382	3'680'493	32'800'747

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	28'238'121	22'091'188	16'000'201	12'114'693	15'307'077	11'834'374	13'572'869	15'205'258	25'105'920	16'403'778	
Endettement total ET	26'657'755	24'375'735	20'708'159	20'350'976	26'606'035	22'323'001	20'740'913	15'261'492	21'465'129	13'167'549	
Endettement net EN	-1'580'366	2'284'547	4'707'958	8'236'283	11'298'959	10'488'626	7'168'045	56'234	-3'640'791	-3'236'229	
Modification EN		3'864'913	2'423'411	3'528'325	3'062'676	-810'332	-3'320'582	-7'111'811	-3'697'025	404'561	-1'655'863

RATIOS

MA/EN	-639.64%	-11.06%	63.14%	19.09%	33.24%	44.48%	61.13%	6011.25%	-155.35%	-127.09%	-124.69%
MA/RFE	24.47%	-0.74%	8.44%	5.22%	12.15%	12.79%	12.34%	10.25%	13.74%	10.54%	11.31%
MA/DIN	137.62%	-7.14%	64.35%	32.30%	55.01%	127.28%	461.53%	-84.11%	428.02%	111.75%	123.02%
INP/RFE	0.56%	0.61%	0.48%	0.57%	0.50%	0.38%	0.27%	0.33%	0.18%	0.12%	0.39%

Intérêts passifs	229'535	206'184	169'996	172'367	155'547	140'145	97'218	109'057	75'781	47'766	1'403'596
------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	--------	---------	--------	--------	-----------

Croissance annuelle moyenne Revenus

-0.55%

Croissance annuelle moyenne Charges

1.19%

Commune du Chenit

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre habitants	4459	4614	4608	4628	4605	4657	4600	4569	4617	4712	
COMPTES DE FONCTIONNEMENT											
Revenus RFE	9266	7'368	7'643	6'505	6'712	7'834	7'720	7'221	8'915	8'283	77'467
Charges CFE	6'999	7'423	6'998	6'165	5'896	6'833	6'767	6'481	7'690	7'410	68'663
Marge d'autofinancement MA	2'267	-55	645	340	816	1'002	952	740	1'225	873	8'805
COMPTES D'INVESTISSEMENTS											
Dépenses	1'776	857	1'048	1'166	1'530	877	363	344	325	858	9'144
Recettes	129	89	45	114	47	90	156	1'224	39	77	2'010
Investissement net DIN	1'647	768	1'003	1'052	1'483	787	206	-880	286	781	7'133
BILAN FIN D'ANNEE											
Actif disponible AD	6'333	4'788	3'472	2'618	3'324	2'541	2'951	3'328	5'438	3'481	
Endettement total ET	5'978	5'283	4'494	4'397	5'778	4'793	4'509	3'340	4'649	2'794	
Endettement net EN	-354	495	1'022	1'780	2'454	2'252	1'558	12	-789	-687	
Modification EN		850	527	758	674	-201	-694	-1'546	-801	102	

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

Par habitant

Investissements bruts	42'011'295	9'144
Investissements nets	32'800'747	7'133

Taux d'autofinancement des investissements bruts	96.05%
Taux d'autofinancement des investissements nets	123.02%



Comptes 2023
de la déchèterie
intercommunale

Compte	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2022		Budget 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'246'901.38	1'121'859.72	1'233'158.90	1'127'595.10	1'304'010.00	1'121'000.00
450.3011.2	PERSONNEL DECHETTERIE LE CHENIT	109'353.75		116'343.00		135'000.00	
450.3011.3	PERSONNEL VOIRIE LE CHENIT	105'270.00		95'510.80		85'000.00	
450.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	22'654.60		22'496.65		20'900.00	
450.3040	CAISSE DE RETRAITE	35'045.40		33'397.55		31'840.00	
450.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	4'165.73		4'613.90		3'490.00	
450.3102	IMPRIMES, INFO A LA POPULATION	19'695.09		10'847.06		12'000.00	
450.3114	ACHATS & ENTRETIEN MATERIEL D'EXPLOITATION	40'674.15		40'54.43		41'250.00	
450.3120	ELECTRICITE DECHETTERIE	5'705.32		8'717.15		17'000.00	
450.3121	EAU, EPURATION	1'418.55		1'451.20		1'500.00	
450.3141	ENTRETIEN BATIMENT	5'577.48		1'246.95		4'700.00	
450.3154	CONTRATS D'ENTRETIEN	2'250.00		1'679.35		2'000.00	
450.3180	FRAIS DE PORTS	1'621.25		1'642.65		1'500.00	
450.3182	TELEPHONES	235.00		235.00		250.00	
450.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	5'959.55		5'140.45		5'500.00	
450.3188.01	TRANSPORT ORDURES MENAGERES	124'780.41		123'342.55		128'000.00	
450.3188.02	TRANSPORT DECHETS ENCOMBRANTS	12'545.60		14'660.88		15'800.00	
450.3188.03	TRANSPORT DECHETS ORGANIQUES ET VERTS	41'900.41		43'764.57		42'000.00	
450.3188.04	TRANSPORT PAPIER ET CARTON	62'658.00		68'753.06		71'900.00	
450.3188.05	TRANSPORT VERRE	44'202.42		37'661.72		41'900.00	
450.3188.06	TRANSPORT FERRAILLE	11'178.19		10'457.75		10'000.00	
450.3188.07	TRANSPORT ALU	1'892.75		921.18		1'400.00	
450.3188.10	TRANSPORT BOIS	9'300.00		13'864.33		15'300.00	
450.3188.11	TRANSPORT LAINE DE VERRE - PIERRE	930.00					
450.3188.12	TRANSP. & RAMASSAGE DECHETS SPECIAUX	299.96		900.03		1'530.00	
450.3188.14	TRANSPORT MATERIAUX INERTES	5'860.97		6'660.39		8'500.00	
450.3188.15	TRANSPORT DECHETS COMMUNAUX	6'038.00		6'574.21		7'200.00	
450.3188.16	TRANSPORT "BOUTEILLES PET"	6'090.10		5'984.53		6'300.00	
450.3189.1	FRAIS ADMINISTRATIF & GESTION VALORSA	2'815.10		2'936.70		3'200.00	
450.3191	TVA REDUCTION IMPOT PREALABLE			10'193.65			
450.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	7'166.40		9'182.10		8'250.00	
450.3311	AMORTISS. TRANSFORMATION DECHETTERIE (17/2017)	117'000.00		117'000.00		117'000.00	
450.3526.01	ELIMINATION ORDURES MENAGERES	154'600.30		155'234.37		165'000.00	
450.3526.02	ELIMINATION BOIS	24'459.80		29'432.70		32'000.00	
450.3526.03	ELIMINATION MATERIAUX INERTES	7'925.16		8'400.25		11'000.00	
450.3526.04	ELIMINATION SAGEX	4'191.17		7'329.53		6'000.00	
450.3526.05	ELIMINATION VEGETAUX/ORGANIQUES	49'285.90		61'550.85		68'000.00	
450.3526.06	ELIMINATION DECHETS VERTS	11'493.45		29'363.51		25'000.00	
450.3526.07	ELIMINATION DECHETS SPECIAUX MENAGERS DSM	13'021.54		12'179.91		15'000.00	
450.3526.08	ELIMINATION VERRES	7'773.63		1'767.38			
450.3526.09	ELIMINATION PAPIER - CARTON	20'127.25					
450.3526.10	ELIMINATION ENCOMBRANTS	28'126.48		28'303.45		30'000.00	
450.3526.12	ELIMINATION FERRAILLE ET ALU	372.85		180.00			
450.3526.15	ELIMINATION DECHETS COMMUNAUX	7'575.67		8'071.16		8'800.00	
450.3526.20	PERSONNEL DECHETTERIE L'ABBAYE-LE LIEU	90'664.00		98'112.00		90'000.00	
450.3901.1	IMPUTATION PERSONNEL ADMINISTRATIF	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
450.4271	LOCATION AIRE DE DECHETTERIE		30'000.00		30'000.00		30'000.00
450.4342.1	REVENU DES TAXES AU SACS		273'685.10		292'599.40		315'000.00
450.4342.2	REVENU DES TAXES INDIVIDUELLES		432'426.60		426'616.50		420'000.00
450.4351	VENTE D'ELECTRICITE		10'505.40		6'151.65		6'000.00
450.4354	VENTES DECHETS		23'876.10		19'873.90		
450.4354.1	RISTOURNE PAPIER - CARTON				17'766.68		
450.4354.2	RISTOURNE TAR VERRE		35'546.57		33'594.01		33'000.00
450.4354.3	VENTES METAUX		1'689.75		6'775.80		8'500.00
450.4354.4	FACTURATION A TIERS		628.80				
450.4354.9	VENTES SENS. PET-RECYCLING, ETC.		8'324.79		7'149.86		7'500.00
450.4526	PARTICIPATION L'ABBAYE ET LE LIEU		12'958.50		287'067.30		301'000.00
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'246'901.38	829'641.61	1'233'158.90	1'127'595.10	1'304'010.00	1'121'000.00
450.3180	FRAIS DE PORTS	-1'621.25		417'259.77			
450.4342.2	REVENU DES TAXES INDIVIDUELLES		-432'426.60				

1'245'280.13 397'215.01

habitants 31.12.2021
(chiffres connus lors de
l'établissement du
budget)

différence à répartir

848'065.12

1521 L'Abbaye (450.4526)
4569 Le Chenit
881 Le Lieu (cpté 450.4526)
6'971

185'039.03
555'847.01
107'179.08
848'065.12
0.00

En résumé:

Coût net HT déchetterie Intercommunale 2023	Taxe Individuelle déjà encaissée HT	Solde à charge par commune HT
ABB 185'039.03	151'347.15	33'691.88
LIEU 107'179.08	82'421.50	24'757.58
CHE 555'847.01	432'426.60	123'420.41



Bilan & Comptes 2023

LA SCENE - Animation Jeunesse

BILAN COMPARE AU 31 DECEMBRE 2023

cpte No		31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
ACTIF			
9100	Caisse	751.70	169.80
9102	banque	3'038.70	686.65
9115	débiteurs	0.00	0.00
9146	mobilier	0.00	0.00
9147	stock	0.00	0.00
9130	Actifs transitoires	0.00	0.00
Total de l'actif		3'790.40	856.45
PASSIF			
9200	créanciers	0.00	0.00
9290	capital	0.00	0.00
	résultat	-856.45	0.00
	résultat	-2'933.95	0.00
Total du passif		-3'790.40	0.00

LA SCENE - Animation Jeunesse

COMPTE DE PROFITS ET PERTES COMPARE

	2023 CHF	2022 CHF
PRODUITS		
4359	vente	10'639.70
4392	subvention	25'000.00
4655	subvention	16'000.00
Total des produits		51'639.70
CHARGES		
3101	frais adm., imprimé & four. Bureau	-44.70
3102	média, annonces, communication	0.00
3113	achats scène/sono avec la subvention PEP 4392	-25'278.44
3170.00	sorties, visites	0.00
3170.01	frais animations locales, cachets, infrastructures	-9'158.58
3170.02	nourriture, boissons, divers	-14'224.02
	total des charges	-48'705.74
Résultat de l'exercice viré au fonds de réserve générale		-2'933.96
		-51'639.70
		-4'000.00



Association scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux – ASIVJ

Comptes de fonctionnement & Bilan 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	5'149'022.19	5'149'022.19	5'511'500.00	5'511'500.00	4'969'516.09	4'969'516.09
50	ADMINISTRATION GENERALE	964'065.22	964'065.22	1'037'800.00	1'037'800.00	805'067.59	805'067.59
500	ADMINISTRATION	359'653.14	35'980.35	450'000.00	30'100.00	290'442.70	46'553.75
	Association intercommunale, indemnités						
500.3003	et jetons de présence	35'370.00		42'000.00		33'786.25	
500.3011	Traitement personnel	159'304.15		140'000.00		128'671.85	
500.3012	Traitement dent./médecin scolaire	15'293.05		18'000.00		13'682.15	
500.3030	Assurances sociales	15'479.40		16'000.00		12'037.20	
500.3040	Caisse de retraite	23'163.60		22'000.00		19'502.20	
	Assurances accidents/perde gain						
500.3050	maladie	3'245.15		3'000.00		2'730.30	
500.3060	Indemnités/remboursements frais	554.64		2'000.00		1'135.55	
500.3100	Imprimés et frais de bureau	8'572.10		6'000.00		12'460.45	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation et mobilité	3'406.50		9'000.00		4'290.50	
	Achat et entretien matériel						
500.3111	informatique/site internet	13'830.75		15'000.00		15'426.95	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	5'481.20		8'000.00		4'247.70	
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	1'561.65		2'000.00		1'561.65	
500.3185.1	Honoraires/frais études	33'862.80		100'000.00			
500.3186	Assur.compl. accidents élèves et RC	7'478.85		7'500.00		7'172.95	
500.3187	Frais promotions	10'477.40		12'000.00		9'537.00	
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	571.90		500.00		2'200.00	
500.3522.2	Traitement/frais de la bourse	22'000.00		22'000.00		22'000.00	
500.3650	Aide crise "humanitaire"			25'000.00			
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		104.60		100.00		94.90
	Remb. et part. frais informatique (Mon						
500.4319	Portail)		2'189.00		3'000.00		3'451.00
500.4511	Participations aide crise "humanitaire"				25'000.00		
500.4522	Remboursements divers		33'686.75		2'000.00		43'007.85
501	REFECTOIRE	424'527.88	219'881.50	394'000.00	214'000.00	333'667.39	150'796.25
501.3011	Traitement personnel	168'884.50		145'000.00		132'880.80	
501.3030	Assurances sociales	14'589.95		16'000.00		12'668.30	
501.3040	Caisse de retraite	18'613.00		22'000.00		14'114.50	
	Assurances accidents/perde gain						
501.3050	maladie	3'010.40		3'000.00		2'283.05	
501.3060	Indemnités/remboursements frais	14'554.20		2'000.00		644.60	
501.3161.7	Location réfectoire	83'000.00		83'000.00		83'000.00	
501.3189	Achats marchandise réfectoire	113'417.35		115'000.00		84'056.65	
	Achats et fourniture non alimentaire						
501.3189.1	pour réfectoire	8'458.48		8'000.00		4'019.49	
501.4331	Ventes réfectoire		219'881.50		214'000.00		149'008.95
501.4331.1	Ventes repas réfectoire (ETVJ et divers)						1'787.30
502	MEDIATHEQUE	179'884.20	3'273.65	193'800.00	5'000.00	180'957.50	3'522.39
502.3101	Divers et petit matériel	1'211.80		1'200.00		5'875.35	
502.3102	Achats livres	7'860.10		10'000.00		7'792.80	
502.3161.6	Location bibliothèque	137'600.00		137'600.00		137'600.00	
502.3170	Evénements	2'432.65		3'000.00		2'186.35	
502.3522.1	Traitements assistants bibliothécaires	18'859.75		30'500.00		15'910.55	
502.3522.3	Traitements bibliothécaires	11'919.90		11'500.00		11'592.45	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		3'273.65		5'000.00		3'522.39
509	ADMINISTRATION GENERALE		704'929.72		788'700.00		604'195.20
	Répartition sur primaire et secondaire						
509.4900	au prorata des élèves		704'929.72		788'700.00		604'195.20
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'867'822.37	2'867'822.37	3'126'240.00	3'126'240.00	2'960'449.15	2'960'449.15
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	504'439.72		564'400.00		440'142.20	
	Part à Administration générale au						
510.3900	prorata des élèves	504'439.72		564'400.00		440'142.20	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	772'782.00		776'840.00		761'546.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	449'340.00		449'340.00		434'084.00	
511.3161.11	Villages, locations	1'480.00		3'300.00		5'500.00	
511.3161.12	Le Brassus, locations			2'200.00			
511.3161.2	L'Abbaye, locations					82'600.00	
511.3161.21	Les Bioux, locations	89'100.00		89'100.00		6'500.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	38'000.00		38'000.00		38'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'862.00		158'900.00		158'862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	33'606.30		29'500.00		76'174.60	
512.3111	Achat matériel informatique	18'086.30		13'000.00		72'710.40	
512.3112	Equipement de locaux			2'000.00		264.20	
512.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	1'300.00					
512.3170	Spectacles, frais de formation	5'220.00		5'500.00		3'200.00	
512.3801	Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire)	9'000.00		9'000.00			
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	192'715.55	37'481.10	185'000.00	24'500.00	173'893.50	23'928.50
513.3011	Traitement personnel	127'271.55		102'000.00		105'341.65	
513.3030	Assurances sociales	9'923.65		10'000.00		8'831.55	
	Assurances accidents/perte gain						
513.3050	maladie	143.30		1'000.00		58.00	
513.3060	Indemnités/remboursements frais	768.35		1'000.00		1'497.25	
513.3116	Achat matériel	360.40		1'000.00		1'478.50	
513.3180	Cours et locations de skis	14'719.00		35'000.00		22'231.00	
513.3653	Courses d'école et camps	38'029.30		35'000.00		33'605.55	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	1'500.00				850.00	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés		11'044.00		15'000.00		10'883.00
	Participations courses d'écoles et						
513.4512	camps		26'437.10		9'000.00		13'045.50
513.4512.5	Remboursement divers				500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	814'278.80		830'500.00		800'692.85	
514.3188.1	Transports réguliers	794'500.35		814'000.00		785'179.50	
514.3188.2	Transports courses et camps	16'783.25		14'500.00		14'638.05	
514.3188.3	Transports divers	2'995.20		2'000.00		875.30	
515	UNITES D'ACCUEILS	550'000.00	47'182.45	740'000.00		708'000.00	8'234.60
515.3655.1	Unités d'accueil les Flocons d'Or	550'000.00		740'000.00		708'000.00	
	Part à unités d'accueil, décompte année						
515.4522	précédente		47'182.45				8'234.60
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		2'783'158.82		3'101'740.00		2'928'286.05
519.4522.1	Le Chenit		1'841'486.00		2'052'300.00		1'947'187.00
519.4522.2	L'Abbaye		596'592.00		664'900.00		631'935.00
519.4522.3	Le Lieu		345'080.82		384'540.00		349'164.05

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'317'134.60	1'317'134.60	1'347'460.00	1'347'460.00	1'203'999.35	1'203'999.35
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	200'490.00		224'300.00		164'053.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	200'490.00		224'300.00		164'053.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	795'244.00		795'260.00		768'509.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	649'660.00		649'660.00		622'925.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'383.00		87'400.00		87'383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		58'200.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	62'970.45		45'500.00		20'140.50	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	3'040.00		2'500.00		1'520.00	
522.3111	Achat matériel informatique	34'529.45		26'000.00		4'638.65	
522.3112	Equiperment de locaux			2'000.00		264.20	
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	20'901.00		8'500.00		13'717.65	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires			2'000.00			
522.3802	Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire)	4'500.00		4'500.00			
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	60'751.55	36'342.00	76'400.00	29'000.00	61'558.45	34'487.15
523.3012	Traitements sport scol. fac.			4'000.00			
523.3030	Assurances sociales			400.00			
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.	2'000.00		2'000.00		589.00	
523.3170	Sport et culture			5'000.00		200.00	
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	58'751.55		65'000.00		60'769.45	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		36'342.00		25'000.00		34'487.15
523.4512	Part du canton sport fac.				3'000.00		
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac				500.00		
523.4522	Remboursement divers				500.00		
524	TRANSPORT DES ELEVES	197'678.60		206'000.00		189'738.40	
524.3188.1	Transports réguliers	183'526.25		185'500.00		174'596.15	
524.3188.2	Transports courses et camps	13'297.95		15'500.00		15'068.25	
524.3188.3	Transports divers	854.40		5'000.00		74.00	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'280'792.60		1'318'460.00		1'169'512.20
529.4522.1	Le Chenit		834'969.00		859'500.00		782'914.00
529.4522.2	L'Abbaye		262'543.00		270'300.00		237'838.00
529.4522.3	Le Lieu		183'280.60		188'660.00		148'760.20
5	RECAPITULATION GENERALE	5'149'022.19	5'149'022.19	5'511'500.00	5'511'500.00	4'969'516.09	4'969'516.09
	TOTALISATION	5'149'022.19	5'149'022.19	5'511'500.00	5'511'500.00	4'969'516.09	4'969'516.09
	Résultat						

Association scolaire intercommunale
de La Vallée de Joux

Comité directeur de l'ASIVJ

Le Président D. Vaucher-de-La-Croix Le Secrétaire A. Tiago La Présidente S. Aubert-Brühlmann Le Boursier Y. Chenaux



Service de Défense contre
l'Incendie et de Secours –
SDIS

Comptes de fonctionnement
& Bilan 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
65	Service Défense Incendie Secours	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	564'777.19	301'803.35	599'600.00	266'010.00	574'535.47	270'212.15
650.3013	Soldes	314'994.00		326'450.00		322'253.30	
650.3030	AVS	11'466.50		12'000.00		14'237.50	
650.3050	Assurances	2'605.35		2'800.00		2'578.45	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais	1'965.00		1'500.00		'634.80	
650.3091	Frais formation du personnel	4'660.30		12'100.00		5'323.05	
650.3093	Frais médicaux	4'933.35		5'000.00		4'013.40	
650.3101	Imprimés	1'819.10		2'500.00		2'547.15	
650.3102	Journaux	1'655.80		2'000.00		1'659.00	
650.3115	Achat de véhicules			10'000.00			
650.3116	Achat de matériel d'équipement	8'424.55		8'000.00		8'677.58	
650.3130	Fournitures de bureau			'750.00			
650.3154	Entretien du matériel			1'000.00		'850.30	
650.3154.0	Entretien des véhicules	11'766.40		5'000.00		4'974.37	
650.3155	Essence	8'950.15		10'000.00		11'273.05	
650.3161.0	Loyer locaux L'Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Le Sentier	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	22'061.16		13'000.00		17'910.94	
650.3181	Frais de timbres	'994.95		3'500.00		3'547.70	
650.3182	Téléphones	3'956.51		4'500.00		4'092.95	
650.3185	Fiduciaire	'753.90		1'200.00		1'184.70	
650.3185.0	Secrétariat & Comptabilité	43'302.45		43'500.00		40'559.25	
650.3186	Assurances véhicules	1'754.55		1'500.00		1'852.25	
650.3186.0	Assurances RC et autres	5'342.00		5'300.00		5'235.80	
650.3187	Frais bon usine	20'426.92		25'000.00		17'934.59	
650.3189	Frais divers et tiers	1'991.25		24'000.00		16'570.34	
650.3190	Prestations offertes et dons	2'530.00		6'000.00		3'625.00	
650.3301	Défalcations	'423.00					
650.3809	Attribution fonds de réserve	15'000.00				10'000.00	
650.4221	Intérêts				'10.00		
650.4356	Facturé à tiers		18'704.80		9'500.00		20'943.10
650.4651	Subside ECA - forfait		213'673.30		200'000.00		190'834.55
650.4651.0	Subside ECA - cours		15'697.50		16'000.00		12'660.00
650.4651.1	Subside ECA - interventions		53'727.75		40'000.00		45'774.50
650.4901	Prestation police (manifestations)				'500.00		
652	Sauvetage Lac	25'037.32	3'302.50	26'500.00	1'500.00	19'317.91	2'687.50
652.3013	Soldes	12'925.00		14'800.00		10'971.25	
652.3116	Achat matériel d'équipement	10'174.27		10'000.00		6'978.96	
652.3120	Chauffage	1'220.30		'800.00		'967.70	
652.3141	Entretien du bâtiment	'617.75		'200.00			
652.3154	Entretien du matériel	'100.00		'500.00		'400.00	
652.3155	Essence			'200.00			
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution fonds de réserve						
652.4356	Facturé à tiers		3'302.50		1'500.00		2'687.50
653	Bâtiments	41'996.15		37'750.00		62'364.50	
653.3013	Soldes	6'673.75		3'000.00		1'863.00	
653.3116	Achat matériel d'équipement	5'238.90		5'000.00		4'693.25	
653.3120	Chauffage Le Sentier	16'949.45		18'000.00		15'068.70	
653.3120.1	Chauffage L'Abbaye	4'861.20		6'000.00		4'627.10	
653.3133	Produits de nettoyage	'349.25		'750.00		'793.35	
653.3141	Entretien divers	7'923.60		5'000.00		35'319.10	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	13'192.75	13'192.75	15'200.00	15'200.00	19'582.54	19'582.54
654.3013	Soldes	12'070.00		12'250.00		13'075.00	
654.3050	Assurances	'300.00		'400.00		'350.00	
654.3090	Formation responsable			'400.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	'266.00		'500.00		'300.00	
654.3101	Imprimés			'150.00			
654.3116	Achat matériel d'équipement	'268.25		'500.00		3'711.49	
654.3170	Réceptions & manifestations	'288.50		1'000.00		2'146.05	
654.4339	Cotisation		1'140.00		1'100.00		1'140.00
654.4521	Part. des communes JSP		11'152.75		14'100.00		18'442.54
654.4651	Subside divers		'900.00				

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
659	Participation des communes		326'704.81		396'340.00		383'318.23
659.4522.0	L'Abbaye		71'283.61		86'477.30		81'113.03
659.4522.1	Le Lieu		41'289.20		50'089.70		48'899.10
659.4522.2	Le Chenit		214'132.00		259'773.00		253'306.10
6	Récapitulation générale	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
65	Service Défense Incendie Secours	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	564'777.19	301'803.35	599'600.00	266'010.00	574'535.47	270'212.15
652	Sauvetage Lac	25'037.32	3'302.50	26'500.00	1'500.00	19'317.91	2'687.50
653	Bâtiments	41'996.15		37'750.00		62'364.50	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	13'192.75	13'192.75	15'200.00	15'200.00	19'582.54	19'582.54
659	Participation des communes		326'704.81		396'340.00		383'318.23
6	Récapitulation générale	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
	TOTALISATION	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
	Résultat		326'704.81				
	Montant dû pour les soldes - ci-dessous		-346'662.75	info			
	Total à charge des communes		326'704.81				

Compte	Désignation		Bilan au			Bilan au
			01.01.2023	Débit	Crédit	31.12.2023
91	-- Actif --		434'615.25	737'112.36	741'409.62	430'317.99
910	Disponibilité		406'067.38	672'373.82	668'653.40	409'787.80
9101	Compte Postal		406'067.38	672'373.82	668'653.40	409'787.80
911	Débiteurs		24'567.77	55'361.10	68'776.12	11'152.75
9111	Débiteurs divers		24'567.77	55'361.10	68'776.12	11'152.75
913	Actifs transitoires		3'980.10	9'377.44	3'980.10	9'377.44
9139	Actifs transitoires		3'980.10	9'377.44	3'980.10	9'377.44
92	-- Passif --		-434'615.25	713'068.15	708'770.89	-430'317.99
920	Engagement courant		-11'460.00	347'412.90	350'671.79	-14'718.89
9200	Créanciers divers		-11'460.00	12'412.90	15'671.79	-14'718.89
9209.0	Commune Abbaye			73'000.00	73'000.00	
9209.1	Commune Lieu			42'000.00	42'000.00	
9209.2	Commune Chenit			220'000.00	220'000.00	
925	Passifs transitoires		-365'655.25	365'655.25	343'099.10	-343'099.10
9259	Passifs transitoires		-365'655.25	365'655.25	343'099.10	-343'099.10
928	Fonds de réserve		-57'500.00		15'000.00	-72'500.00
9280	Fonds réserve Lac + Vhc.		-57'500.00		15'000.00	-72'500.00
	Résultat					

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)						
650.3013	Soldes	314'994.00		326'450.00		322'253.30	
652	Sauvetage Lac						
652.3013	Soldes	12'925.00		14'800.00		10'971.25	
653	Bâtiments						
653.3013	Soldes	6'673.75		3'000.00		1'863.00	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)						
654.3013	Soldes	12'070.00		12'250.00		13'075.00	
	Total - solde	346'662.75		356'500.00		348'162.55	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
650	Bataillon (DAP-DPS-ABC)	314'994.00		326'450.00		322'253.30	
650.3013	Soldes	314'994.00		326'450.00		322'253.30	
652	Sauvetage Lac	12'925.00		14'800.00		10'971.25	
652.3013	Soldes	12'925.00		14'800.00		10'971.25	
653	Bâtiments	6'673.75		2'000.00		1'863.00	
653.3013	Soldes	6'673.75		2'000.00		1'863.00	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	12'070.00		12'250.00		13'075.00	
654.3091	Formation personnel	12'070.00		12'250.00		13'075.00	
							2021
	Récapitulation	346'662.75		355'500.00		348'162.55	349'085.45

selon, saisie ECADIS

346'662.75

-80.00

Détail (par chapitre)

		346'662.75	2022	2021
650	Bataillon (DAP-DPS-ABC)	314'994.00	322'253.30	320'020.45
3001	Administration	12'477.50	13'137.50	11'677.00
3001-S	Administration - séance	10'531.25	9'893.75	9'215.00
3004	Bon Usine	-9'620.00	-9'467.50	-10'361.75
3005	cours cadre (prép. Ex.)	9'443.75	9'903.75	10'037.50
3006	Cours formation	26'337.50	19'800.00	38'250.00
3007	Entretien	6'105.00	7'370.00	6'547.50
3008	Exercice	104'702.50	128'552.50	112'375.00
3008-S	Exercice (séance)	237.50	2'212.50	1'887.50
3009	Intervention	50'401.05	44'445.00	35'760.00
3009-B	Intervention (m-a-j. plan)	6'575.00	5'887.50	5'269.25
3009-S	Intervention (séance)	4'462.50	4'293.75	4'131.25
3010	Manifestations	0.00	0.00	525.00
3011	Piquet	36'004.80	31'974.60	64'539.50
3011-E	Piquet - ex	28'500.00	26'300.00	
3011-O	Piquet - off.	20'714.40	20'452.45	20'377.70
3017	Forfait visite méd.	425.00	375.00	525.00
3018	Encadrement JSP (y.c. admin.)	2'246.25	1'872.50	4'015.00
3020	Rembr. frais			
3120	Etat-major . rembr. tél + km + informatiq	5'450.00	5'250.00	5'250.00
3003	Avance			
652	Sauvetage Lac	12'925.00	10'971.25	13'780.00
3001	Administration	300.00	100.00	237.5
3004	Bon Usine	-367.50	-352.50	-60.00
3005	cours cadre (prép. Ex.)	687.50	500.00	500.00
3007	Entretien	2'412.50	1'325.00	1'500.00
3008	Exercice	5'800.00	5'168.75	6'000.00
3009	Intervention	2'117.50	1'155.00	3'262.50
3010	Manifestations	1'975.00	3'075.00	2'340.00
3011-B	Piquet Lac Gelé			
653	Bâtiments	6'673.75	1'863.00	2'100.00
3001	Administration			
3007	Entretien	6'673.75	1'863.00	2'100.00
3008	Exercice			
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	12'070.00 - 23.12.23	13'075.00	13'185.00
3001	Administration	néant	néant	néant
3005	cours cadre + (prép. Ex.)	avec 3008	2'320.00	3'210.00
3006	Cours	1'280.00 copie de l'Ecadis JSP	2'460.00	2'330.00
3008	Exercice + cadets	10'790.00 copie de l'Ecadis JSP	8'295.00	7'840.00
				-195.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
	Récapitulation Générale						
650	Bataillon (DAP-DPS)	564'777.19	301'803.35	599'600.00	266'010.00	574'535.47	270'212.15
652	Sauvetage Lac	25'037.32	3'302.50	26'500.00	1'500.00	19'317.91	2'687.50
653	Bâtiment	41'996.15		37'750.00		62'364.50	
653	JSP	13'192.75	13'192.75	15'200.00	15'200.00	19'582.54	19'582.54
655	DCH						
	TOTALISATION	645'003.41	318'298.60	679'050.00	282'710.00	675'800.42	292'482.19
	Résultat	-326'704.81		-396'340.00		-383'318.23	

Répartition par/habitants 01.01.2022	L'Abbaye	Le Lieu	Le Chenit
6'971	1'521	881	4'569
100.00%	21.82%	12.64%	65.54%

	L'Abbaye	Le Lieu	Le Chenit	
à charges des communes	71'283.61	41'289.20	214'132.00	326'704.81
1er acompte	-30'000.00			-30'000.00
2e acompte	-43'000.00	-42'000.00	-220'000.00	-305'000.00
solde restant	-1'716.39	-710.80	-5'868.00	-8'295.19
à payer par les communes	(avoir)			

Approuvé par l'Etat-major lors de la séance du **01.02.2024**

Approuvé par la commission du feu, lors de la séance du (prévue le 14.02.2024)



Comptes de fonctionnement & Bilan 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	SERVICE DES EAUX	2'359'395.80	2'359'395.80	1'655'200.00	1'655'200.00	1'801'496.88	1'801'496.88
810	SERVICE DES EAUX	2'359'395.80	2'359'395.80	1'655'200.00	1'655'200.00	1'801'496.88	1'801'496.88
810.3001	Traitements/vacations	20'527.00		16'000.00		24'271.25	
810.3011	Traitement du personnel technique	183'790.00		225'000.00		171'317.05	
810.3013	Traitement personnel administratif (secrétaire Codir)	6'755.00		3'000.00		5'635.00	
810.3030	Assurances sociales	655.90		500.00		481.15	
810.3050	Assurances accidents et maladie	100.00		200.00		200.00	
810.3060	Indemnisation/remboursement frais	500.00		2'000.00		500.00	
810.3080	Frais personnel administratif	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
810.3090	Frais de formation	2'214.75		4'000.00			
810.3114.1	Achats et entretien compteurs	48'029.75		45'000.00		45'547.08	
810.3114.2	Achats matériel et outillages	6'073.35		10'000.00		3'521.24	
810.3120	Electricité	160'962.88		145'000.00		123'514.60	
810.3133	Chloration	20'300.00		15'000.00		17'840.00	
810.3141	Entretien des bâtiments	21'587.55		10'000.00			
810.3144.1	Entretien réseaux	381'396.65		320'000.00		310'217.64	
810.3144.2	Entretien des hydrantes	10'611.45		12'000.00		9'782.89	
810.3144.3	Contrats de maintenance	21'893.40		22'000.00		20'284.99	
810.3144.4	Mesure urgente, pompage provisoire					25'675.97	
810.3151	Entretien, maintenance informatique	4'248.20		5'000.00		7'753.06	
810.3154	Entretien matériel et outillage	3'475.95		10'000.00		6'210.78	
810.3155	Entretien véhicule, carburant, location	8'785.25		10'000.00		3'171.50	
810.3161	Loyers	19'927.20		24'000.00		19'925.40	
810.3170	Réceptions et manifestations	5'131.80		4'000.00		5'664.34	
810.3180	Téléphones, frais ports, banques et honoraires financier	12'329.43		12'000.00		15'446.95	
810.3185.1	Honoraires et frais d'études	62'276.03		60'000.00		32'091.29	
810.3185.2	Bureau technique	15'629.20		18'000.00		12'320.40	
810.3185.5	Analyse eau	10'008.00		11'000.00		10'787.90	
810.3186	Assurances tiers/RC/ECA/choses	17'079.95		18'000.00		15'977.70	
810.3222	Intérêts des emprunts	175'058.58		80'000.00		77'299.26	
810.3311.1	Amortissement reprise réseau	340'000.00		340'000.00		340'000.00	
810.3311.20	Amortissement conf. puits du Pont et captage Charbonnières			16'500.00			
810.3311.22	Amortissement rempl.conduite Sagnes et Sauges au Sentier	10'000.00		17'000.00			
810.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
810.3802	Attribution fonds de renouvellement réseau	755'048.53		165'000.00		461'059.44	
810.4271	Abonnements (U.L. et compteurs)		578'964.50		560'000.00		582'751.80
810.4341	Taxes uniques de raccordement		604'081.00		70'000.00		104'790.00
810.4351	Vente de l'eau		1'101'722.50		1'000'000.00		1'108'932.13
810.4356	Facturation travaux à tiers		1'540.00		25'000.00		1'178.00
810.4360	Remboursement de tiers		10'838.00		200.00		59.45
810.4651	Subside de l'ECA		62'249.80				3'785.50
81	SERVICE DES EAUX	2'359'395.80	2'359'395.80	1'655'200.00	1'655'200.00	1'801'496.88	1'801'496.88
810	SERVICE DES EAUX	2'359'395.80	2'359'395.80	1'655'200.00	1'655'200.00	1'801'496.88	1'801'496.88
81	SERVICE DES EAUX	2'359'395.80	2'359'395.80	1'655'200.00	1'655'200.00	1'801'496.88	1'801'496.88
	TOTALISATION	2'359'395.80	2'359'395.80	1'655'200.00	1'655'200.00	1'801'496.88	1'801'496.88
	Résultat						

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
91	Actif	12'779'692.67	8'482'174.18	8'049'072.65	13'212'794.20
910	Disponibilités	864'470.98	5'254'028.14	5'018'089.07	1'100'410.05
9101.1	Banque transitoire BVR		2'269'533.10	2'269'533.10	
9102	Banque Raiffeisen	670'611.93	2'484'495.04	2'607'244.04	547'862.93
9102.1	Banque BCV	193'859.05		141'311.93	52'547.12
9102.2	Epargne Raiffeisen		500'000.00		500'000.00
911	Débiteurs	1'571'968.77	2'529'115.66	2'435'894.78	1'665'189.65
9116	Débiteurs	1'560'470.45	2'356'781.25	2'267'752.90	1'649'498.80
9119	TVA	11'498.32	172'334.41	168'141.88	15'690.85
9119.0	TVA décompte	11'498.32	46'321.27	42'128.74	15'690.85
9119.1	TVA exploitation		84'678.72	84'678.72	
9119.9	TVA investissements		41'334.42	41'334.42	
913	Actifs transitoires	7'650.85	146'951.10	7'650.85	146'951.10
9139	Actifs transitoires	7'650.85	146'951.10	7'650.85	146'951.10
914	Placement du patrimoine administratif	10'335'402.07	552'079.28	587'437.95	10'300'043.40
9144.01	Reprise des réseaux	9'131'353.66		359'100.00	8'772'253.66
9144.02	Mise en conformité puits du Pont et captage Charbonnières	189'715.42	70'428.48		260'143.90
9144.03	Remplacement conduite Rue Centrale-L'Orient	314'657.40	151'392.05	52'439.20	413'610.25
9144.04	Remplacement conduite rues des Sagnes et Sauges au Sentier	344'263.17		55'782.70	288'480.47
9144.05	Remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	331'035.42	321'914.50	120'116.05	532'833.87
9144.06	Rénovation réseau eau Les Charbonnières Le Sentier - Est, changement conduite	24'377.00	3'779.25		28'156.25
9144.07	eau potable		4'565.00		4'565.00
915	Prêts et capitaux de dotation	200.00			200.00
9153	Titres et papiers-valeurs	200.00			200.00
92	Passifs	-12'779'692.67	7'372'730.78	7'805'832.31	-13'212'794.20
920	Engagemnets courants	-404'859.30	2'115'310.78	2'032'583.78	-322'132.30
9201	Créanciers	-395'759.30	2'034'813.58	1'952'186.58	-313'132.30
9206	Créanciers Gay G.&S.-STAP des Bioux/99ans (2114)	-9'100.00	100.00		-9'000.00
9207.1	AVS/AC		655.90	655.90	
9209	TVA		79'741.30	79'741.30	
9209.1	TVA exploitation		58'136.05	58'136.05	
9209.2	TVA subventions		21'605.25	21'605.25	
922	Emprunts	-10'908'270.00	5'133'420.00	5'000'000.00	-10'774'850.00
9221.01	Emprunt Retraites Populaires	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.02	Emprunt CIP	-2'000'000.00			-2'000'000.00
9221.03	Prêt Commune du Chenit	-700'000.00	700'000.00		
9221.04	Prêt Commune du Chenit	-4'300'000.00	4'300'000.00		
9221.05	Emprunt Raiffeisen	-974'950.00	33'400.00		-941'550.00
9221.06	Emprunt BCV ATC 55303562	-1'933'320.00	66'680.00		-1'866'640.00
9221.07	Emprunt Raiffeisen Sahron			3'000'000.00	-3'000'000.00
9221.08	Emprunt BCV ATC 56122245		33'340.00	2'000'000.00	-1'966'660.00
925	Passifs transitoires	-122'000.00	124'000.00	8'200.00	-6'200.00
9258	Compte attente		2'000.00	2'000.00	
9259	Passifs transitoires	-122'000.00	122'000.00	6'200.00	-6'200.00
928	Fonds de réserve	-1'344'563.37		765'048.53	-2'109'611.90
9281.1	Fonds de renouvellement réseaux	-1'194'563.37		755'048.53	-1'949'611.90
9281.11	Fonds de renouvellement réseau "Capital"	-100'000.00			-100'000.00
9281.2	Fonds de renouvellement véhicule	-10'000.00		10'000.00	-20'000.00
9282.1	Provision pour débiteurs douteux	-40'000.00			-40'000.00

